Pièces de violle en musique et en tablature différentes les unes des autres et sur plusieurs tons. Elles contiennent [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

> Demachy (16..-1692). Pièces de violle en musique et en tablature différentes les unes des autres et sur plusieurs tons. Elles contiennent deux livres et sont les premières qui jusques à présent ayent paru au jour.... Gravées par H. Bonneüil. 1685.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Ne pas communiquer
Donner à la place
Vme. 6635

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Vm7 6264

PIECES DE VIOLLE

En Musique et en Tablature, differentes les unes des autres, et sur plusieurs Tons.

Elles contiennent deux Liures, et sont les premieres qui jusques à present ayent paru au jour.

Composées par M.r DEMACHY

Gravées par H. BONNEÜIL

A PARIS

Chez { *L'autheur rüe neuue des Fossez Fauxbourg S.t Germain au grand Monarque vis a vis du petit Maure entre la porte de Bussy et celle de S.t Germain*
Bonneüil rüe au Lard vis a vis la Halle aux Cuirs vers les SS. Innocens Auec Priuilege

1685.

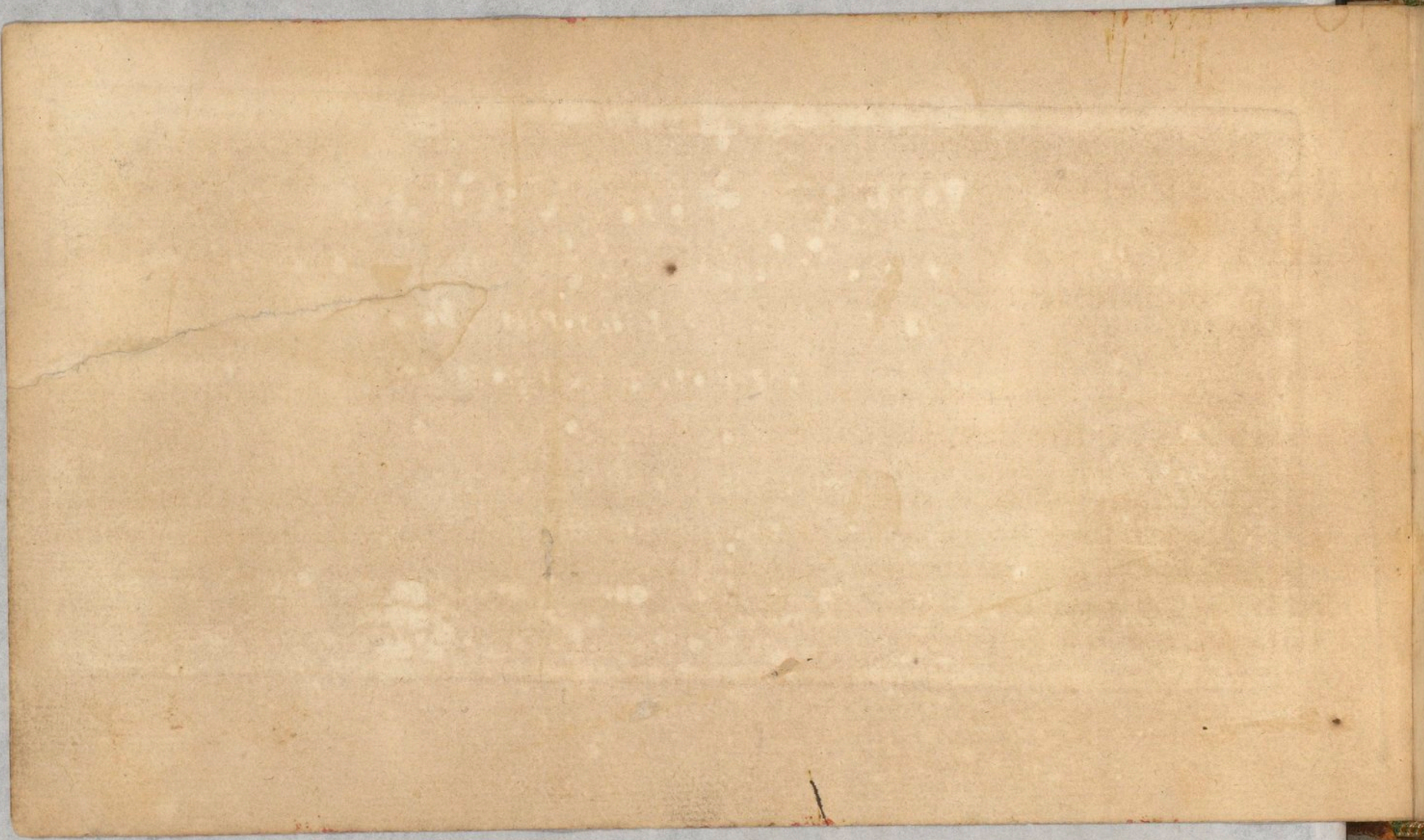

AVERTISSEMENT TRE'S-NECESSAIRE POUR connoiſtre les principales Regles qui enſeignent à bien joüer de la Violle, & à éviter les abus qui ſe ſont gliſſez depuis quelque temps ſur cét Inſtrument: Avec ce qu'il faut obſerver pour y compoſer des Pieces, outre les Regles ordinaires.

Pluſieurs perſonnes de merite m'ont demandé pourquoy l'on n'avoit pas mis juſqu'icy au jour quelque Livre de Pieces de Violle, comme on a fait pour les autres Inſtrumens, particulierement pour ceux qui ſeuls font harmonie. La principale raiſon, à mon avis, eſt que les uns veulent des Pieces en Muſique, & d'autres en Tablature: Ce qui obligeroit de faire une double dépenſe; au lieu que l'un ou l'autre ſuffit pour les autres Inſtrumens..

Pour ſatisfaire auſſi à la curioſité de quelques-uns qui ſont en doute ſi l'on doit preferer la Tablature à la

Muſique, pour apprendre à jouër de cet Inſtrument, je dis que l'on peut jouër de la Violle de trois manieres, auſſi bien que du Tuorbe & du Claveſſin. On peut pareillement la pincer ; ce qui pourroit paſſer pour une quatriéme : Mais la premiere & la plus ordinaire, eſt celle de jouër des pieces d'harmonie, qui eſt le propre de tous les Inſtrumens qui doivent eſtre joüez ſeuls. Et comme celle-cy a toûjours paſsé pour la veritable maniere de joüer de la Violle, je commenceray par elle à dire mon ſentiment là-deſſus, & puis nous parlerons des autres.

Ie dis donc qu'il eſt trés-certain que l'on peut beaucoup mieux apprendre cette maniere par la Tablature que par la Muſique, ſur tout les perſonnes qui ne la ſçavent pas. Pour preuve dequoy l'on ſçait que la Muſique eſt ſujette à pluſieurs changemens de Clefs ; qu'on y doit obſerver les b *mols & les* dièſes ; *deplus, les* uniſons, *non pas ſeulement des cordes qui ſont à vuide, mais auſſi de celles qui n'y ſont pas ; outre que bien ſouvent il faut les doubler ſur celles qui ſont à vuide. Et il ſe rencontre encore aſſez ordinairement des accords ſur une même corde, qu'il faut faire ſur d'autres, qui cauſent un grand embarras, ſur tout aux perſonnes qui commencent ; ce qui les rebute. Et c'eſt pour cette raiſon qu'on ſe ſert de Tablature pour les Pieces de Luth, de Tuorbe, de Guitarre & des autres Inſtrumens qui ſont à manche, & qui ſeuls font harmonie ; d'autant que toutes ces difficultez ne s'y rencontrent pas.*

Cette Methode met une perſonne en état de s'exercer dés la premiere leçon, puiſqu'on peut apprendre la Ta-

blature dans un moment : mais il n'en eſt pas de même de la Muſique. Le chemin le plus court eſt toûjours le meilleur. Les Italiens, les Allemans, les Polonois, les Suedois, les Danois & les Anglois ont toûjours ſuivy cette maxime ; & l'illuſtre Monſieur Hautemant s'en ſervoit auſſi pour enſeigner, comme on le peut juſtifier par pluſieurs pieces écrites de ſa main, qui ſe trouvent à Paris & ailleurs.

Aprés tout, la Tablature n'eſt-elle pas la Muſique même, qui contient deux choſes eſſentielles, l'Intonation & la Meſure. Les Lettres de la Tablature ſont pour la premiere, & les valeurs qui ſe trouvent au deſſus des Lettres, ſont pour la ſeconde. I'ay toûjours donné indifferemment l'une ou l'autre, ſuivant l'inclination des perſonnes que j'ay eu l'honneur d'enſeigner.

Pour ce qui eſt de ceux qui ont appris par la Muſique, & qui en ont contracté l'habitude, il n'importe pas de quelle maniere ils apprennent les Pieces ; quoyqu'on s'y trouve quelquefois aſſez embarraſſé, particulierement à l'égard de celles qui ſont déclavées, que l'Autheur ſeul peut bien entendre. Mais par la Tablature tout eſt à découvert.

Au reſte, pour donner une entiere ſatisfaction à tous les amateurs de cet Inſtrument, j'ay fait graver des Pieces en Muſique, & d'autres en Tablature, qui ſont contenuës en deux Livres, differentes les unes des autres, & ſur pluſieurs tons. I'ay choiſi pour la Muſique celles qui s'y peuvent mettre ſans faire aucune peine: Il y en a de remplies des deux façons, & d'autres qui le ſont moins, & qui ne laiſſent pas de faire harmonie

depuis le commencement jusqu'à la fin. Avec des grandes & des petites Pieces, pour plaire à tout le monde. On peut jouër les Préludes comme l'on voudra, lentement ou viste: Ils ne sont pas fort difficiles ny bien longs, excepté quelques-uns, pour ne pas diminuër le nombre des Pieces, n'ayant pas pretendu grossir mes Livres d'avantage.

Si j'eusse voulu suivre mon inclination, je n'aurois mis en lumiere qu'un seul Livre de Pieces sur toutes sortes de Modes, tant transposez que naturels, mineurs & majeurs, même sur des accords differens; & quelques Pieces à pincer: mais il faudroit avoir eu recours à la Tablature. Pour ne rien hasarder, j'ay pris le milieu, attendant que le temps puisse faire connoistre le reste.

Quant à la seconde maniere de jouër de la Violle, qui consiste à s'accompagner soy-même, ou à chanter une Partie pendant que l'on joüe l'autre, il la faut apprendre par Musique, d'autant que c'en est l'usage, comme pour la troisiéme qui est de joüer en Partie, ou sur la Partie, soit de la Basse ou du Dessus de Violle; & je ne les ay jamais enseignées autrement. Ce que j'ay dit à l'avantage de la Tablature, n'est quà l'égard des Pieces qu'il faut joüer seules: C'est pourquoy il n'importe pas de quelle maniere on les apprenne. Ie ne pretens rien innover, je dis librement ma pensée.

Ie passe aux regles qui sont necessaires pour bien jouër de cet Instrument, parce qu'il y en a peu qui les sçachent. Pour en parler en general il faudroit un Volume entier, il suffit seulement de connoistre celles qu'on est

indiſpenſablement obligé de ne pas ignorer. Il eſt donc à remarquer qu'il y a deux ports de main pour la Violle, auſſi bien que pour le Luth, le Tuorbe & la Guitarre. Le premier eſt de mettre le poulce au milieu du manche, & le premier doigt à l'oppoſite du poulce, toûjours en rond, à moins qu'on ne ſoit obligé de le coucher. Il faut auſſi que le poignet ſoit en rond, & le coude un peu levé. Celuy-cy ſe pratique lors qu'on n'eſt pas obligé d'étendre la main.

Et pour le ſecond qui eſt celuy où on la doit étendre, il faut placer le poulce plus au bord du manche, le ſecond doigt à l'oppoſite du poulce; le premier doigt plus étendu, à moins que quelque accord n'oblige de l'avoir en rond; le poignet dans cette poſition ne doit pas eſtre ſi en rond que dans le premier: Pour le coude, il faut qu'il ſoit contre la hanche. Deſorte que tout ce que l'on ne peut faire dans l'un, ſe doit obſerver dans l'autre: Et par ce moyen on peut joüer toutes choſes ſans peine.

L'on doit prendre garde encore à ſe ſervir des doigts qu'il faut, en obſervant auſſi les tenuës, qui ſont trés importantes pour trois raiſons. La premiere conſiſte à garder les ſons pour entretenir l'harmonie. La ſeconde ſert pour éviter la cacophonie ou le mauvais ſon: Et la troiſiéme pour avoir la main toute portée où il faut qu'elle ſoit, & pareillement les doigts.

Quant aux tenües, elles ſont fort ponctuellement obſervées ſur le Luth, & ſur les autres Inſtrumens à manche, qui ſont harmonie, comme auſſi ſur le Claveſſin.

Il eſt certain qu'en pratiquant exactement toutes ces regles, on ne peut manquer de bien joüer. Mais un de mes étonnemens eſt d'avoir remarqué qu'excepté quelques perſonnes qui ſont habiles pour la Violle, il y en a peu de ceux même qui en font profeſſion, qui ayent entendu parler d'aucune de ces regles, qui ſont ſi eſſentielles à l'Inſtrument. Au contraire ils les mépriſeront, comme font ordinairement la plus grande partie de ceux qui ſont ignorans. Ce qui a contribué de tout temps à la perfection de cet Inſtrument, eſt un defaut pour eux, quoyque les plus illuſtres les ayent toûjours tellement recommandées, qu'ils n'ont jamais fait de Pieces qui ne fuſſent ſelon ces regles. Il ne faut pas juger des premieres, parce que l'on ne réüſſit pas ordinairement quand on commence ; mais bien de celles des derniers temps, & écrites de leur main.

Pour ce qui eſt des tenuës, *ſi l'on examine les Pieces des Autheurs étrangers qui ont eſté fameux, l'on verra qu'elles y ſont bien marquées, & que par conſequent cela ne doit pas paſſer pour une nouveauté.*

D'autres ne raiſonnent guéres juſte, qui diſent que chacun a ſa maniere. Il eſt vray que chaque Autheur peut differer d'un autre en ſes productions, & peut même avoir un caractere different pour le toucher, comme tout le monde differe dans l'écriture, & preſque en toutes choſes : mais pour les regles, elles doivent eſtre generales, & fondées ſur les mêmes principes. Quiconque ſoûtiendroit le contraire, ſe formeroit des principes qui ne rouleroient que ſur le haſard & ſur le caprice. Ce qui paroiſtroit au moment qu'il tomberoit entre les mains d'habiles gens.

Enfin, pour répondre à quelques-uns qui veulent persuader que des Pieces d'un chant simple sont préferables à celles qui sont harmonieuses, je dis qu'ils se font plus de tort qu'ils ne pensent, puisqu'ils montrent par là qu'ils sont ignorans dans celles-cy. Et lors qu'ils citent les pieces d'un chant simple de quelque habile homme, pour s'autoriser de son exemple, ils ne remarquent pas qu'elles sont faites pour plusieurs Violles : ce qui est facile à connoistre. Vne personne peut avoir la main excellente & joüer agreablement de beaux chants, quoyque simples : mais il faut comparer cecy à un homme qui joüeroit parfaitement du Clavessin, ou de l'Orgue, d'une seule main : ce jeu simple pourroit estre agreable ; neanmoins on n'appelleroit pas cela joüer du Clavessin, ny de l'Orgue.

Il en est de même de ceux qui veulent reduire la Violle à des Pieces simples. Ce qui n'a jamais esté en usage pour cet Instrument joüé seul. Qui sçait faire le plus, fait bien le moins quand il veut. Ils croyent en donner de bonnes raisons, en disant que les accords empêchent qu'on ne fasse de beaux chants & des agrémens ; & que par consequent on ne peut joüer si tendrement. Ainsi le Dessus de Violle & d'autres Instrumens de cette nature, seroient preferez à tous ceux que j'ay citez pour l'harmonie. Ils se trompent asseurément. Quand un homme sçait bien sa profession, les accords ne doivent pas l'embarrasser en composant de beaux chants avec tous les agrémens necessaires pour joüer tendrement : Et il n'y a que ceux qui ne se servent que d'un port de main, & qui bien souvent n'en ont point du tout, qui soient de ce sentiment.

Ie tombe d'accord que ces difficultez se rencontrent dans les choses qui ne sont point faites exprés pour l'Instrument, comme dans les Airs de l'Opera & autres Pieces, & qu'il vaut mieux en ces occasions preferer le chant & les agrémens, aux accords qui empêcheroient d'en faire : mais dans les Pieces que l'on compose pour la Violle, l'on doit éviter, autant qu'il se peut, d'en interrompre l'harmonie. Ce n'est pas que je veüille que l'on fasse des profusions d'accords, qui ne servent de rien quand ils ne sont pas selon que les regles de l'Instrument le prescrivent, quoyque bonsquant à la Musique.

Ie parle à ceux qui ne se soucient pas de mettre sur le papier tout ce qui leur vient dans l'idée, sans examiner si ce qu'ils font convient pour la main, l'Archet & le reste ; & qui croyent se mettre à couvert de tous les reproches qu'on leur feroit, en disant seulement, que pourvû que ce qu'ils font plaise, cela leur suffit. Qui est une réponse sans aucun fondement, puisqu'on peut dire que l'on a de tout temps plus aimé le mal que le bien.

Ie reviens aux accords. On peut les détacher, mais que ce soit avec prudence. Ils sont fort agreables en plusieurs rencontres, quand on les sçait bien prendre : Et l'on doit éviter tous les endroits qui demandent des tenuës & des agrémens, s'ils n'y peuvent estre.

I'ay crû qu'il seroit à propos d'expliquer icy comme l'on doit faire les agrémens & le reste. Il faut appuyer le tremblement selon la valeur de la notte, & le faire égal. Le petit tremblement, qui est ce qu'on nomme un

tiret ſur le Luth, ſe fait de même, excepté qu'il n'eſt pas continüé. Le tremblement ſans appuyer, eſt de ſerrer un doit contre un autre, ſans appuyer que fort peu ſur la corde. Le martellement eſt de lever le doigt de la notte ou de la lettre, auſſi-tôt qu'elle eſt touchée, & le remettre en même temps. Le double martellement ſe fait de même, eſtant redoublé. Le port de voix, qui eſt ce qu'on appelle cheutte ſur le Luth & autres Inſtrumens, ſe fait par anticipation d'une notte ou d'une lettre à une autre. Le battement doit eſtre commencé ayant le doigt levé, & continüé comme le tremblement. L'aſpiration qu'on nomme auſſi plainte, ſe fait en variant le doigt ſur la touche. Il y a des gens qui veulent que cela s'appelle miaullement par alluſion. Quand le martellement eſt avec le tremblement, le petit tremblement, ou le port de voix, on le doit toûjours faire le dernier. L'uni-ſon ordinaire ou ſimple, eſt le même ſon d'une corde à vuide, ou d'une autre. Quand il eſt doublé, ce ſont deux cordes enſemble. La tenuë ordinaire ſe marque avec une ligne, pour montrer qu'il ne faut pas oſter le doigt de deſſus les nottes ou les lettres, que toutes celles qu'elle comprend ne ſoient finies. La tenuë de notes ſe marque par les nottes mêmes, comme au Claveſſin, en tenant les doigts ſur la plus longue en valeur, & ne les oſtant point que toutes celles qu'elle contient ne ſoient auſſi finies. La liaiſon de nottes eſt de ſuppoſer que deux noires ſont en valeur une blanche, & ainſi des autres.

Le coulé d'Archet eſt de faire pluſieurs nottes ou lettres, d'un ſeul coup, tant en pouſſant qu'en tirant; & celuy qui eſt coupé ſe fait en levant l'Archet à moitié, pour le porter ſur d'autres cordes, en évitant celles qui ſont entre

deux. La meſme choſe ſe fait ſur celles qui ſont proche, quand on eſt obligé de le faire, particulierement lors que les nottes ou lettres ſont pointées, & qu'il eſt neceſſaire d'animer celles qui ſont aprés les points, tant en pouſſant qu'en tirant, & ſans reprendre le bras. Il faut toûjours accorder le poignet avec le bras ; car qui ne jouëroit que de l'un ou de l'autre, comme pluſieurs font, ne feroit jamais rien qui vaille.

Ie ne pretens inſtruire que les perſonnes qui, ſans ſçavoir ces regles, veulent compoſer des Pieces ; car chacun s'en pique aujourd'huy. Et afin d'y bien réüſſir, j'explique la difference qu'il y a entre harmonie & melodie. La melodie eſt un ſeul chant ; lequel eſtant accompagné d'une ou pluſieurs Parties differentes, de voix ou d Inſtrumens, s'appelle harmonie. Pour entendre cecy, il faut diſtinguer deux ſortes d'Inſtrumens : Les uns ne font ordinairement ſeuls que melodie, comme la Flûte, le Violon, le Deſſus de Violle &c. auſquels, pour les rendre harmonieux, l'on ajoûte des Parties. Ce qui n'eſt pas neceſſaire aux autres qui font harmonie d'eux-mêmes, comme au Claveſſin, au Luth, au Tuorbe, à la Guitarre & à la Violle, eſtant joüez ſeuls.

Ie n'explique cela que pour prouver la neceſſité qu'il y a de faire harmonie quand on jouë ſeul, puiſque l'on convient qu'elle eſt l'ame de la Muſique. Lors que quelques Ecoliers veulent des Pieces d'un chant ſimple, pour leur propre ſatisfaction, il eſt bon de leur en donner, ſur tout quand ils ne ſont pas capables d'autre choſe ; & meſme d'en jouër devant ceux qui les aiment de cette façon.

Il me ſemble avoir ſuffiſamment dit mon ſentiment touchant les regles qui ſont les moins connuës & les

plus neceſſaires ; il ne me reſteroit plus qu'à faire le Panegyrique de la Violle : mais comme cela ne me conviendroit pas ſi bien qu'à une perſonne qui n'en feroit point profeſſion, je n'en diray rien, ſinon que la voix eſt le modele de tous les Inſtrumens, & que celuy-cy l'imite des mieux.

Ie declare enfin à toutes les perſonnes qui auront de mes Livres, & à ceux même qui n'en auront pas, qu'ils me feront honneur lors qu'ils voudront conferer avec moy ſur mes Pieces, & ſur ce que je mets en avant. Ie ſeray tous les Samedys en état de les recevoir chez moy, depuis trois heures juſqu'à ſix, où je leur feray voir la pratique de toutes les regles dont j'ay parlé, & la neceſſité qu'il y a de les obſerver ſur la Violle, qui n'eſt pas moindre que les autres Inſtrumens où elles ſont en uſage.

Ma principale veuë dans ce deſſein n'a point eſté de m'ériger en critique, quoyque j'aye fait un aſſez long diſcours, que j'ay crû neceſſaire, eſtant le premier qui ait fait imprimer ſur ce ſujet ; mais de donner ſeulement de l'émulation à ceux qui ſont habiles, pour ſuivre le chemin que je leur trace, & faire part au public de leur travail. Ie me tiendray trés-heureux & trés-recompensé de mon petit eſſay, lors que je verray les effets que j'en attens ; & cela m'engagera encore à paſſer plus avant.

EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR Grace & Privilege du Roy, donnê à Chaville en datte du onze Octobre 1685. signé BERTIN, il est permis au Sieur de Machy de faire graver & imprimer deux Livres de Pieces de Violle, l'un en Musique, & l'autre en Tablature, qu'il a composez, de les vendre & debiter au public, & ce durant le temps & espace de dix années consecutives : Et deffenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires, Graveurs & autres d'imprimer ou graver lesdits Livres, d'en vendre de contrefaits, ny mesme d'en extraire aucune chose, à peine de trois mil livres d'amande, & de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus amplement porté par ledit Privilege.

Ledit Sieur de Machy a associé avec luy H. Bonneuïl pour jouïr dudit Privilege, suivant l'accord fait entre eux.

Achevé d'imprimer le quinze Octobre 1685. les Exemplaires ont esté fournis.

Demonstrations des Agréments, vnissons, teniües, liaisons, Coulés d'archet, et autres.

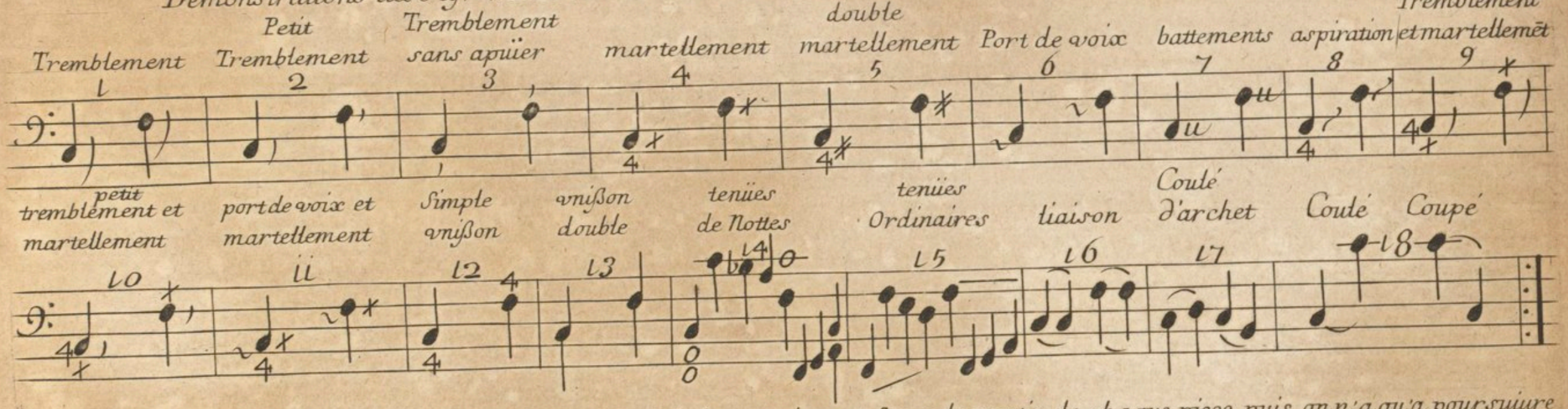

Le p. Signifie pousé, et le t Tiré au Commencement de la premiere et Seçonde partie de chaque piece, puis on n'a qu'a poursuiure

Explication des Lignes, des Lettres et de la valeur pour la Tablature

Les Lignes Representent les Cordes; Scauoir la premier dénhault marque la Chanterelle et ainsy des autres en desçendant par ordre.
et les Lettres qui sont audessous de la Sixiéme ligne demonstrent la Septiéme Corde.
l'a est a vide, le b. marque la premier Touche, le C. la Seconde, et ainsy des autres par Ordre Consecutif.
Et quand il se Rencontre dautres lettres audessus de l'H. qui demandent vne huitiéme ou neufieme Touche et plus, Il faut en vser de mes-
me que sy elles y estoient, comme il arriue pour la Musique, lors que des Notes passent la Septiesme Touche,
La valeur en Musique est la mesme pour la Tablature, et les Lettres qui ne sont marquées d'aucune, gardent celles de la derniere
Lettre qui en a vne.
On fait le C. et l'e. pour la Tablature autrement qu'à l'ordinaire.

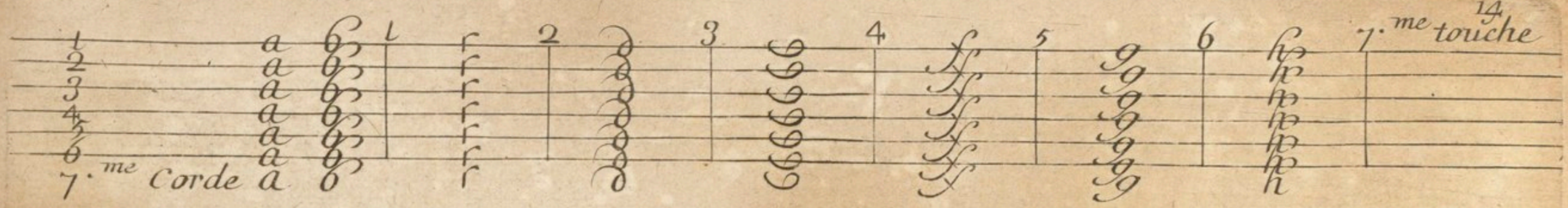

Les Agréments, Liaisons et Coulés d'Archet des Pieces en Musique sont les mesmes pour celles de Tablature, les Lettres marquent naturellement les Unisons et les Tenües de Notes

Exemple

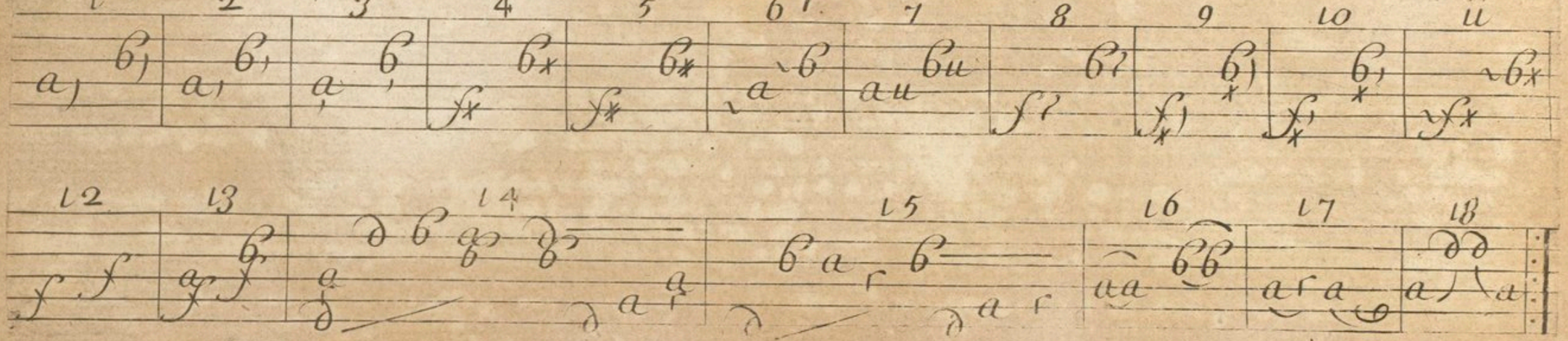

Prelude

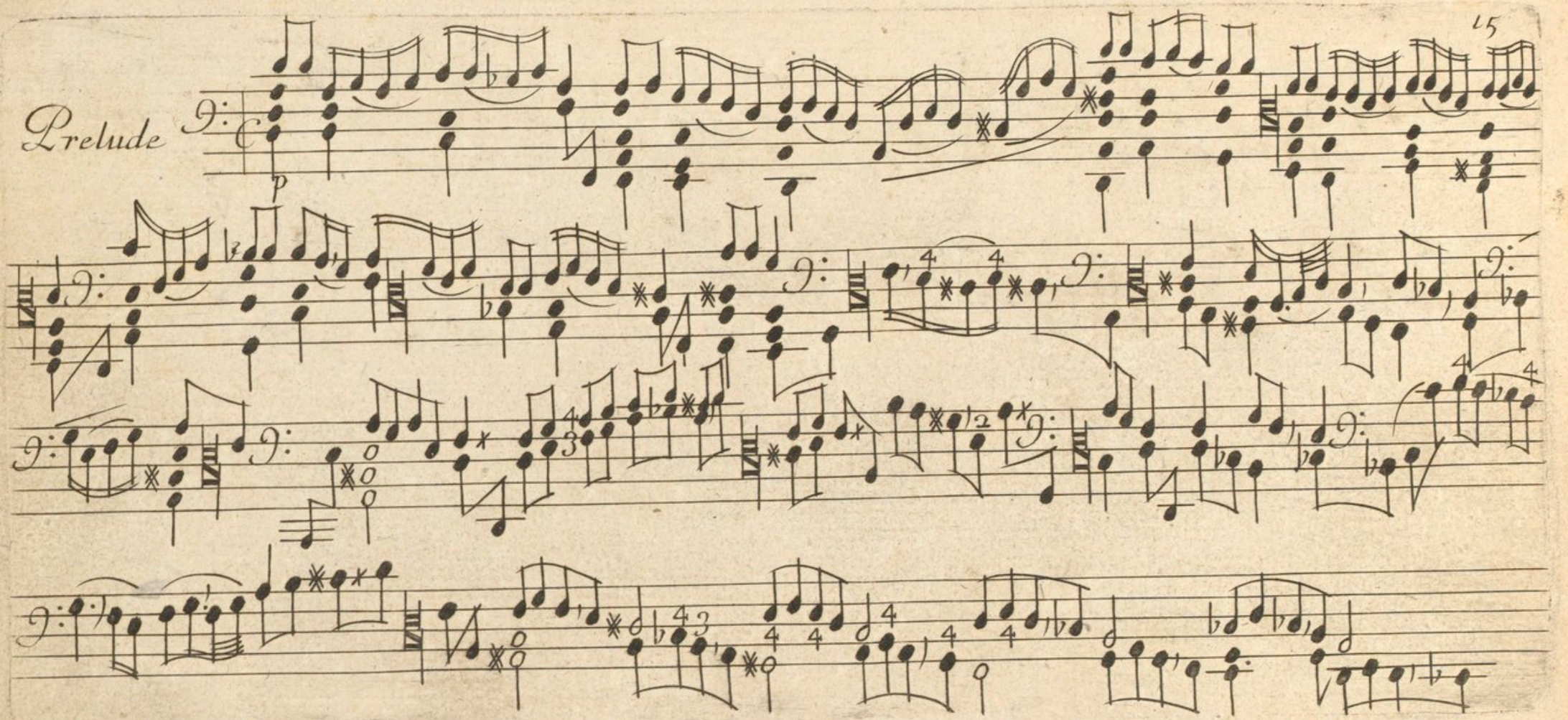

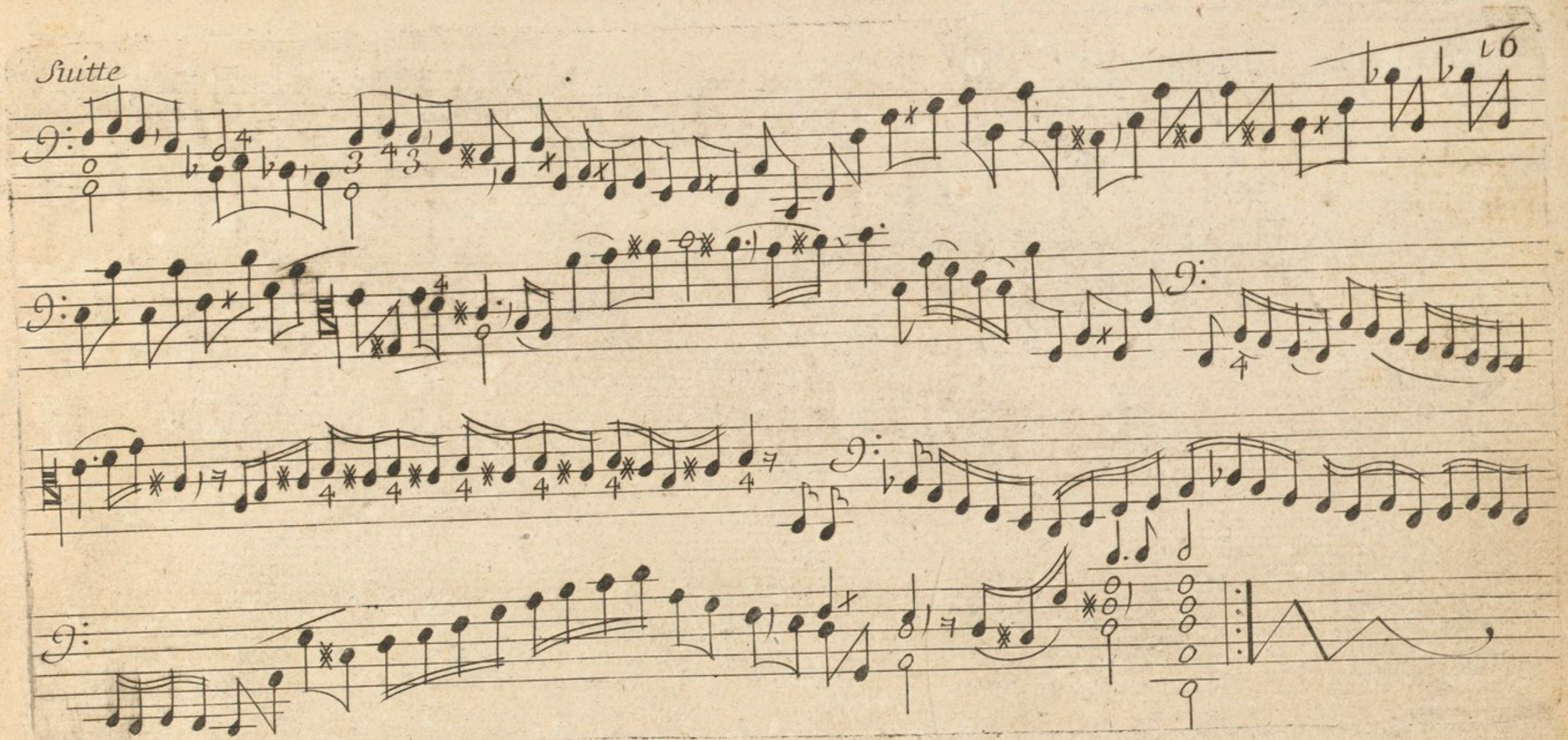
Suitte
16

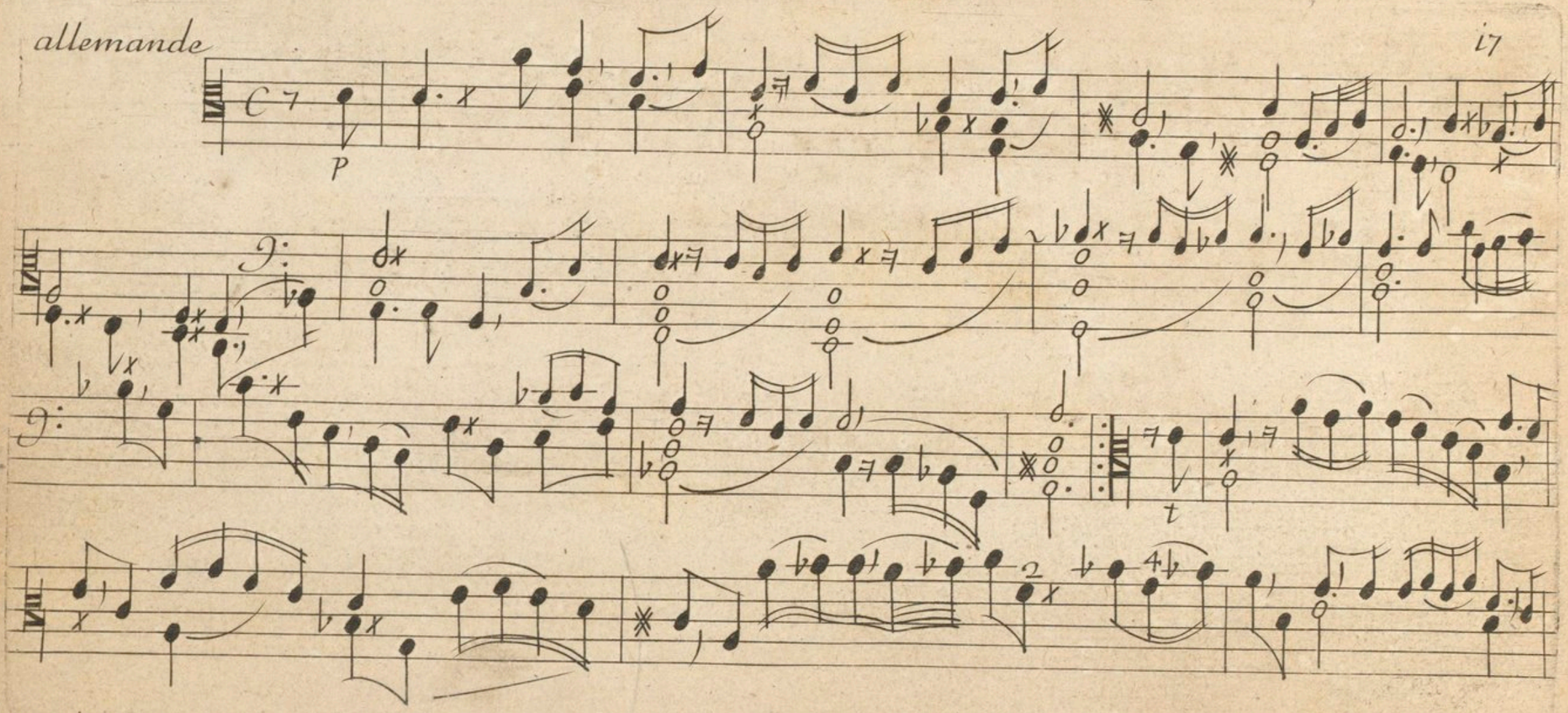
P
t

suitte

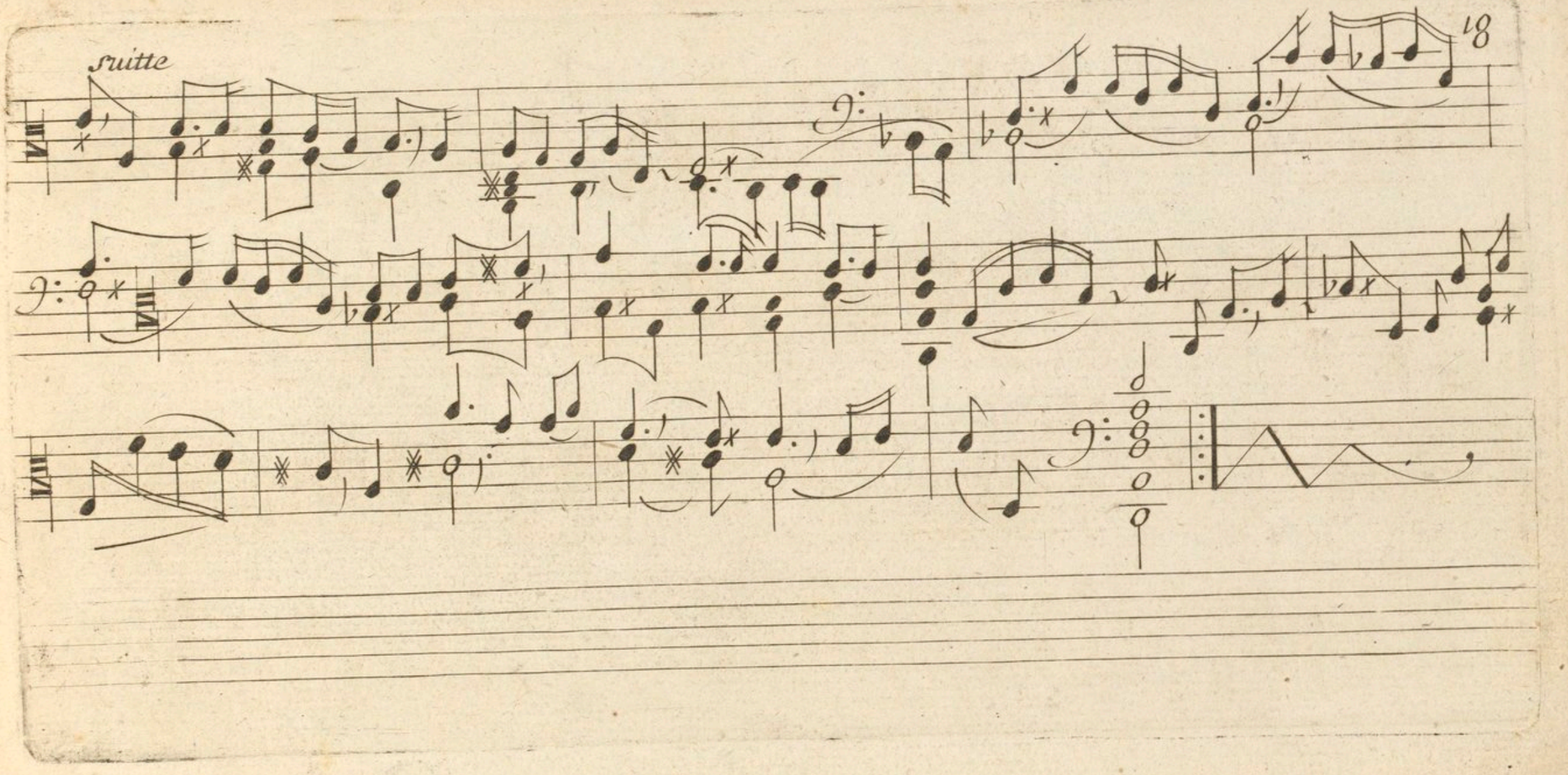

Courante

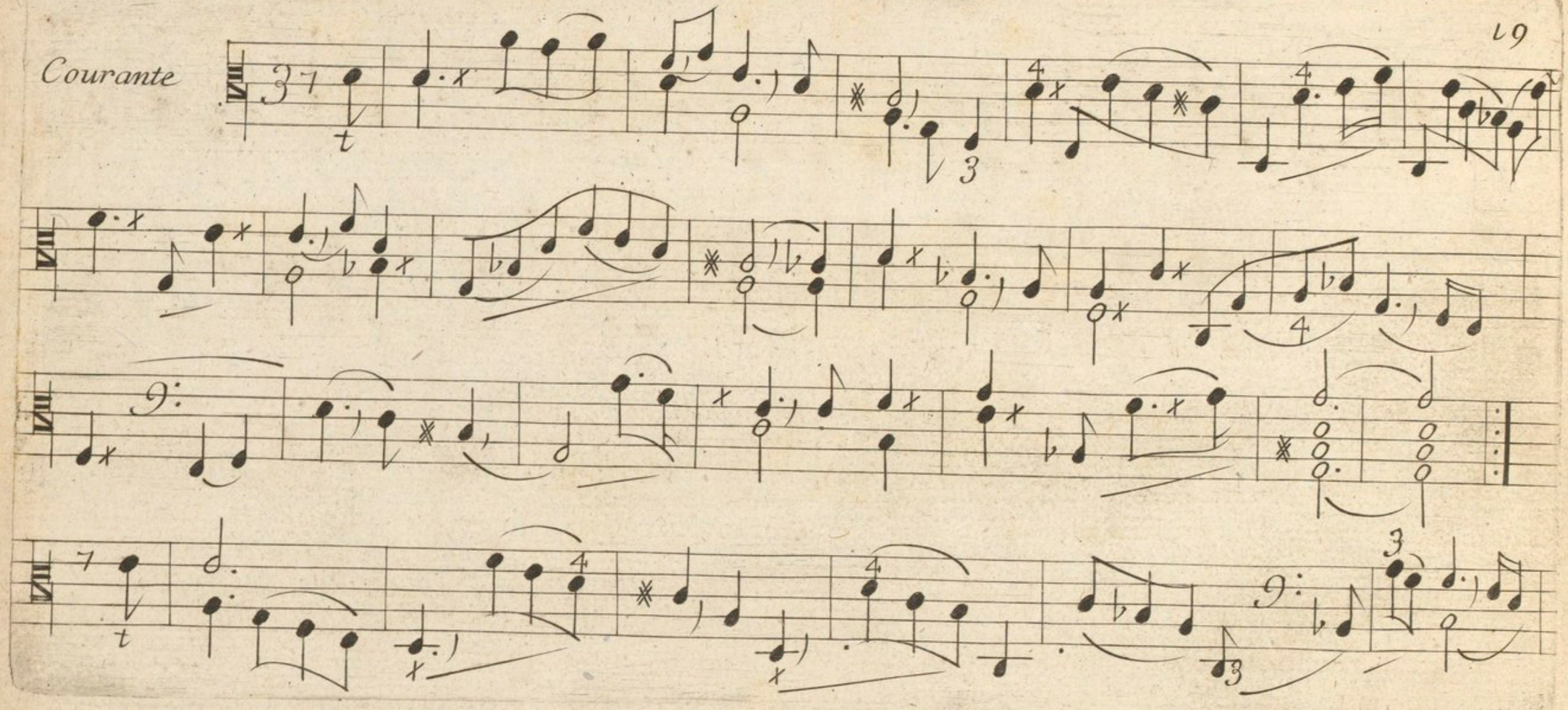

Suitte

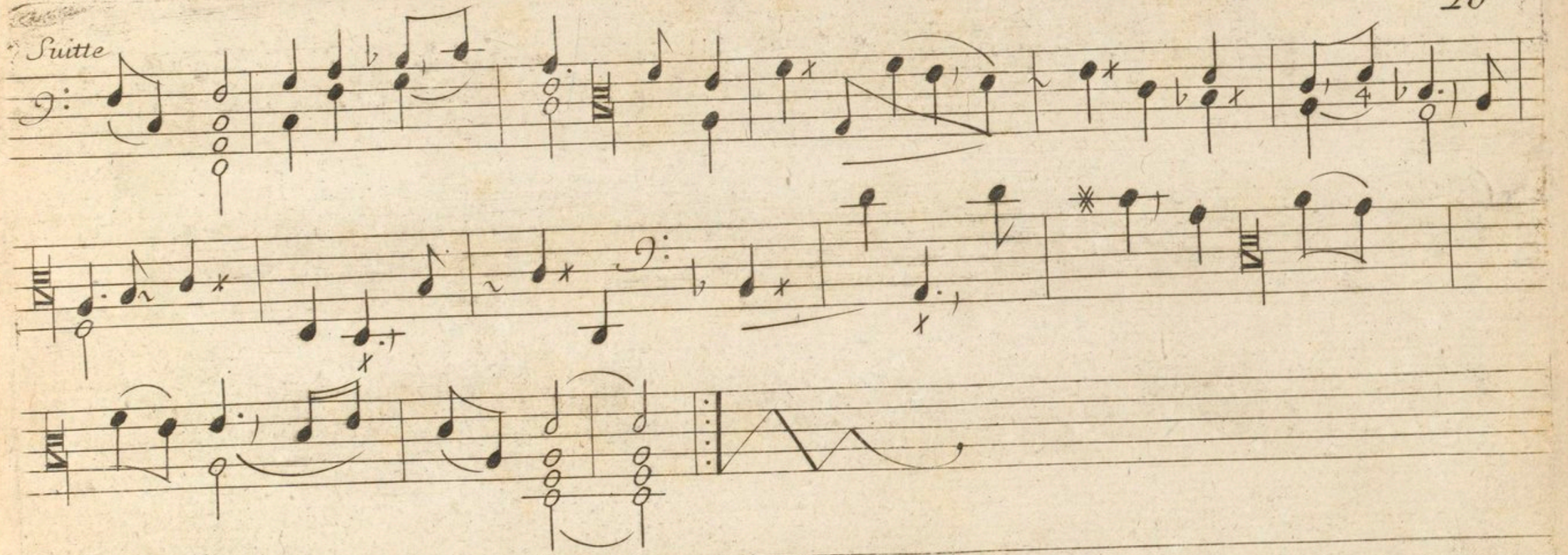

Sarabande

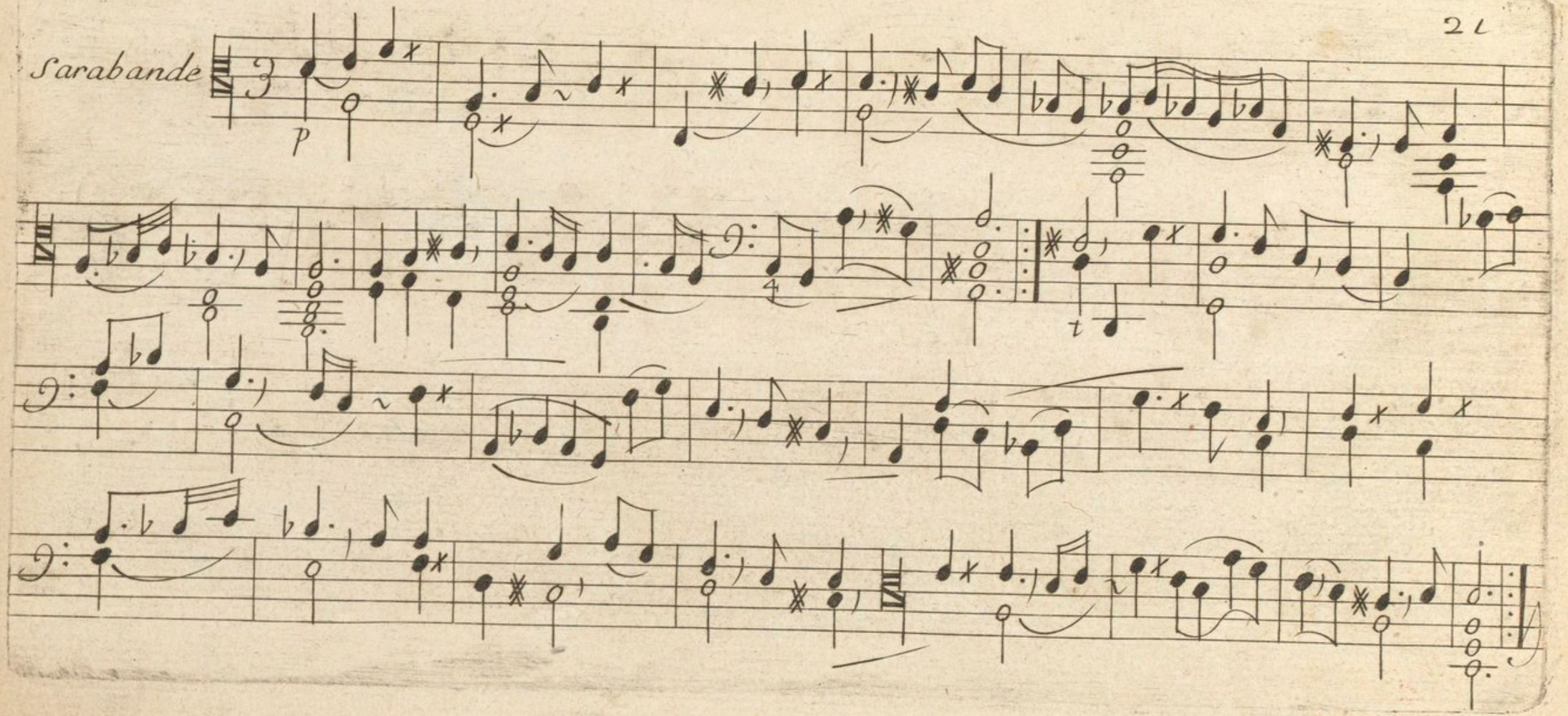

Gigue

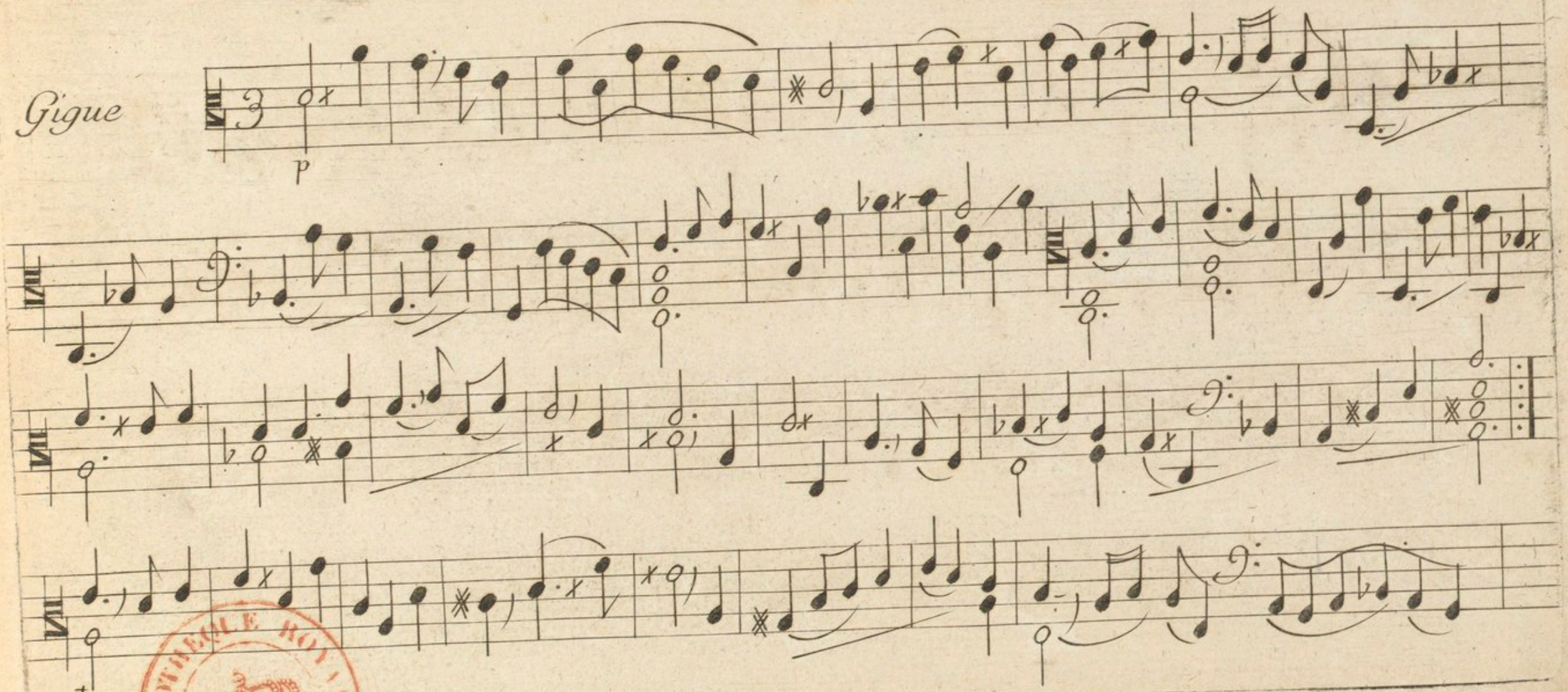

BIBL. ROYALE ALBERT I

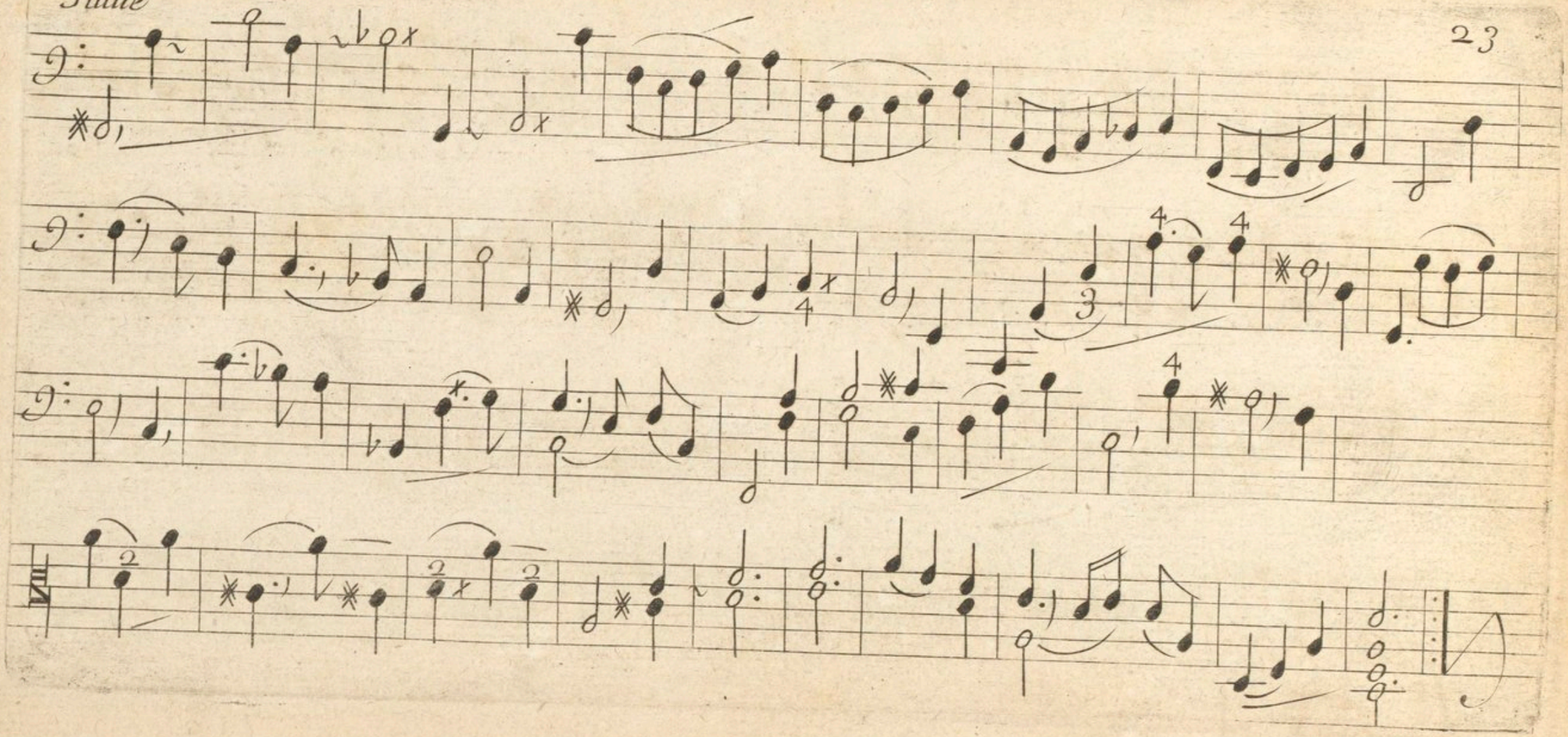

Gauotte

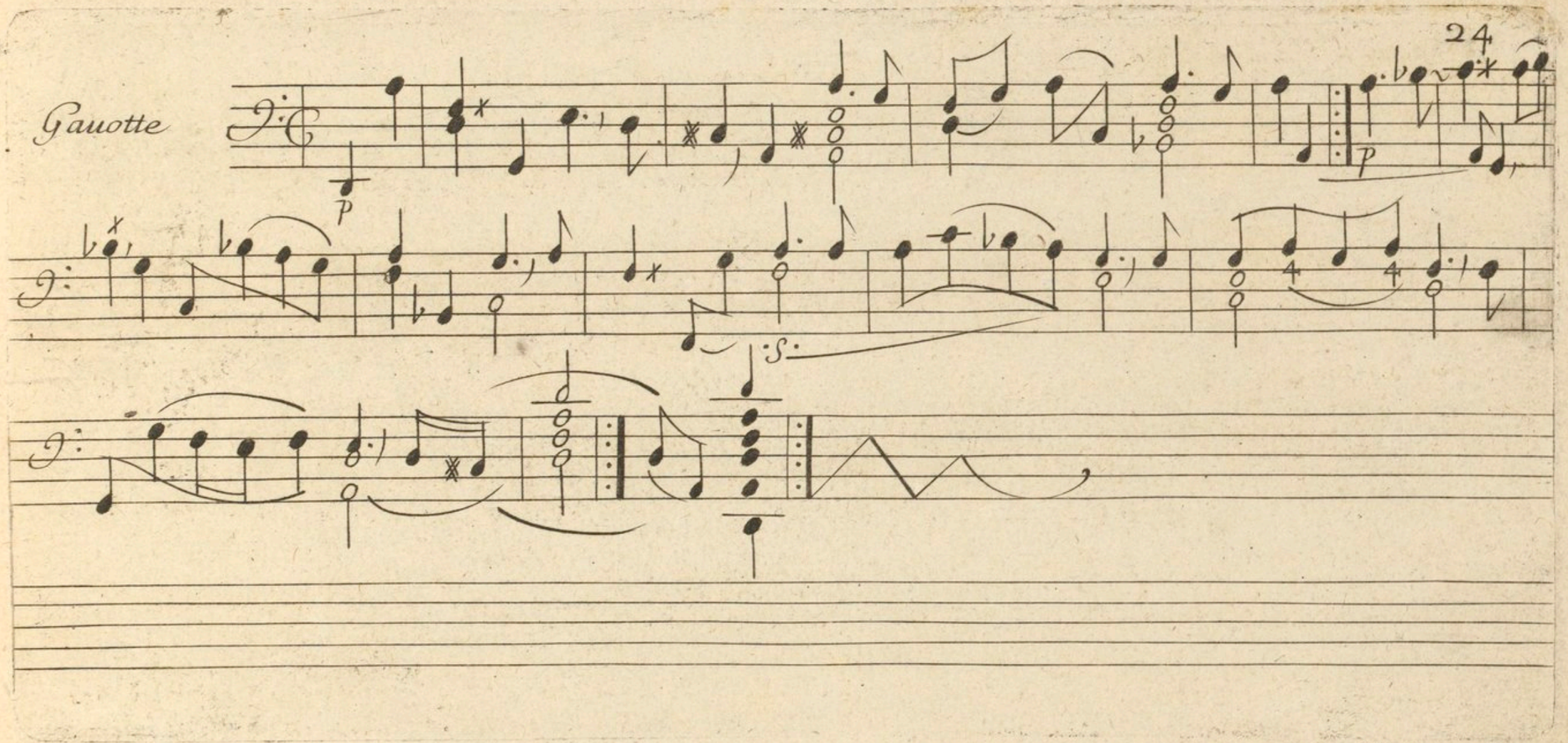

menüet

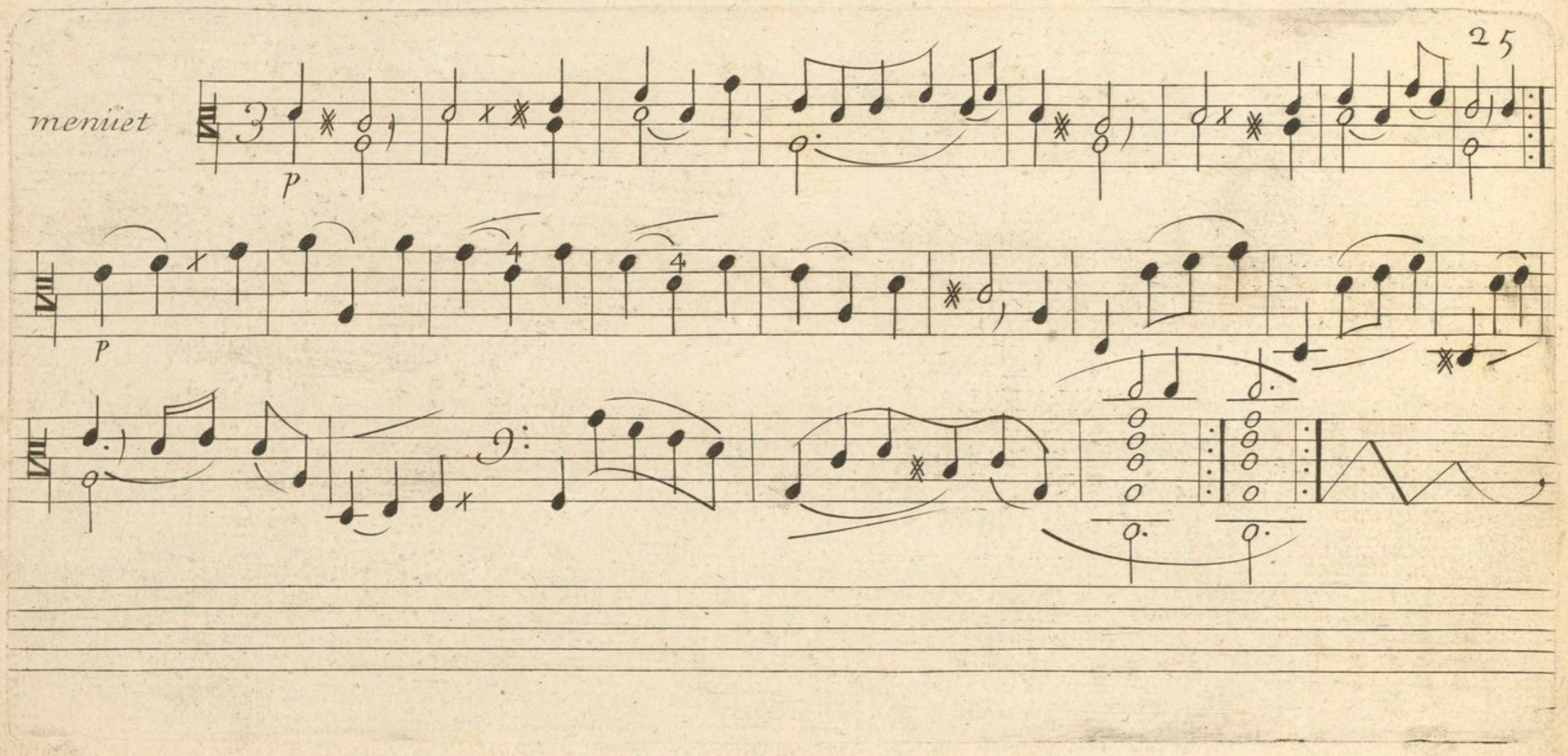

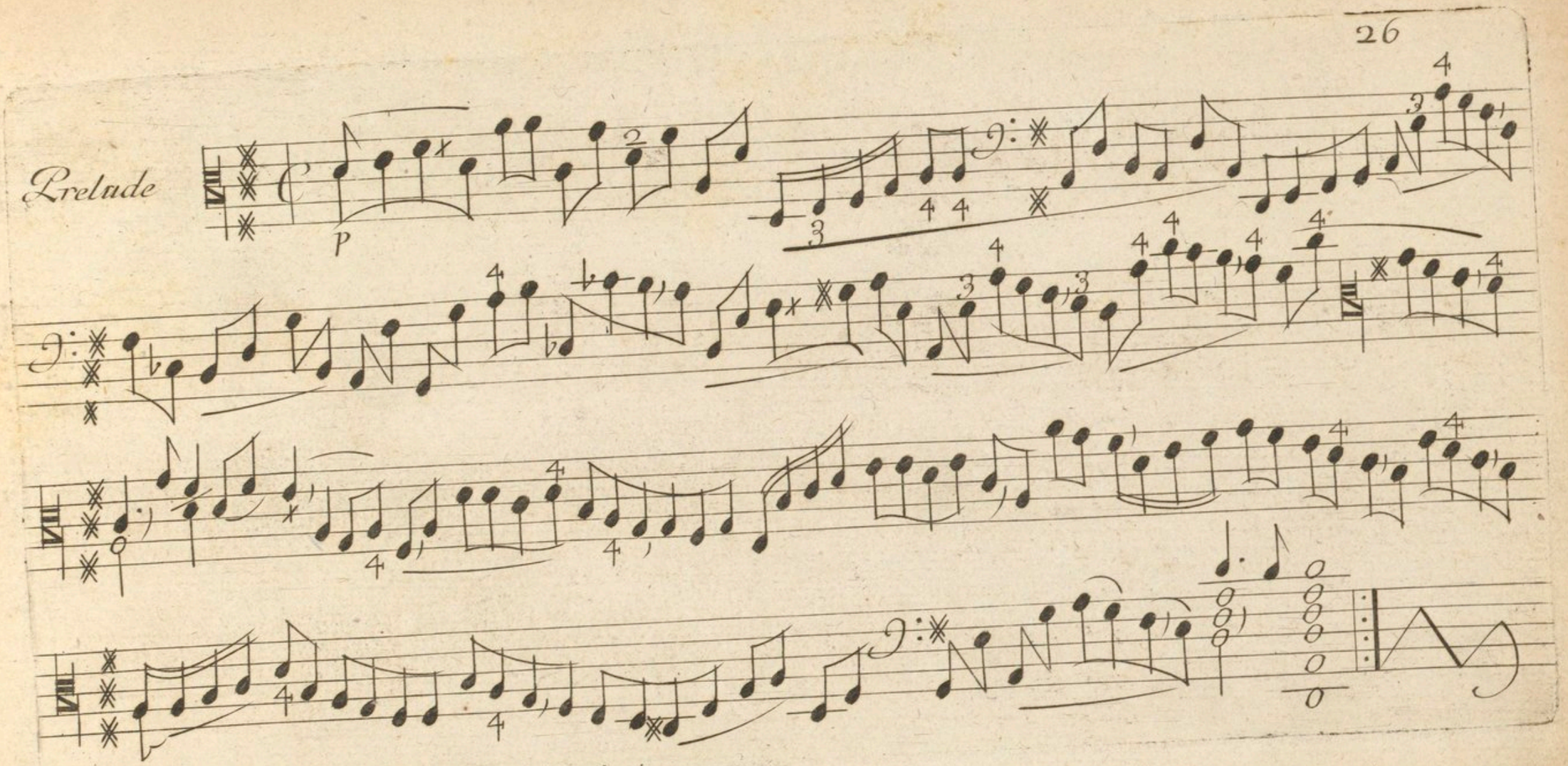
Prelude
p

allemande

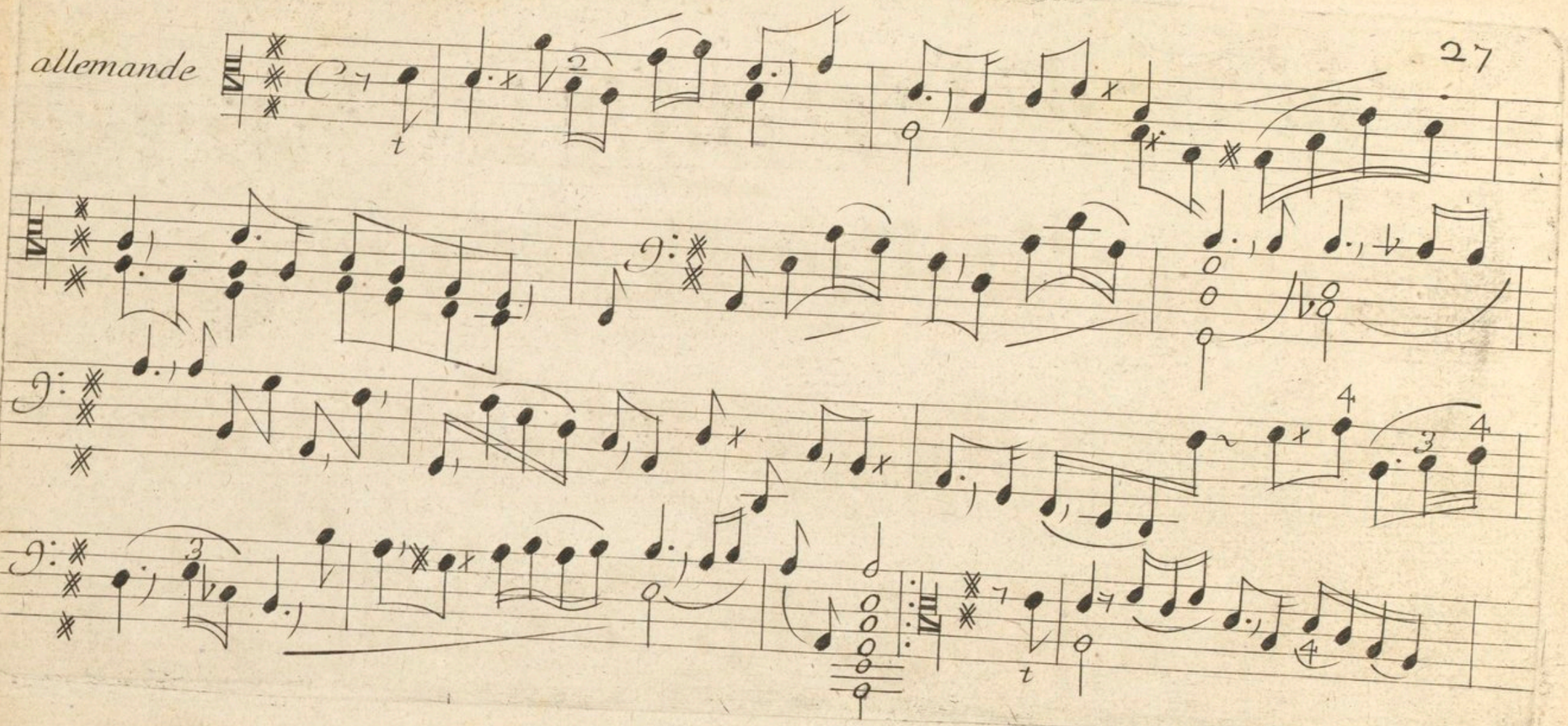

Suitte

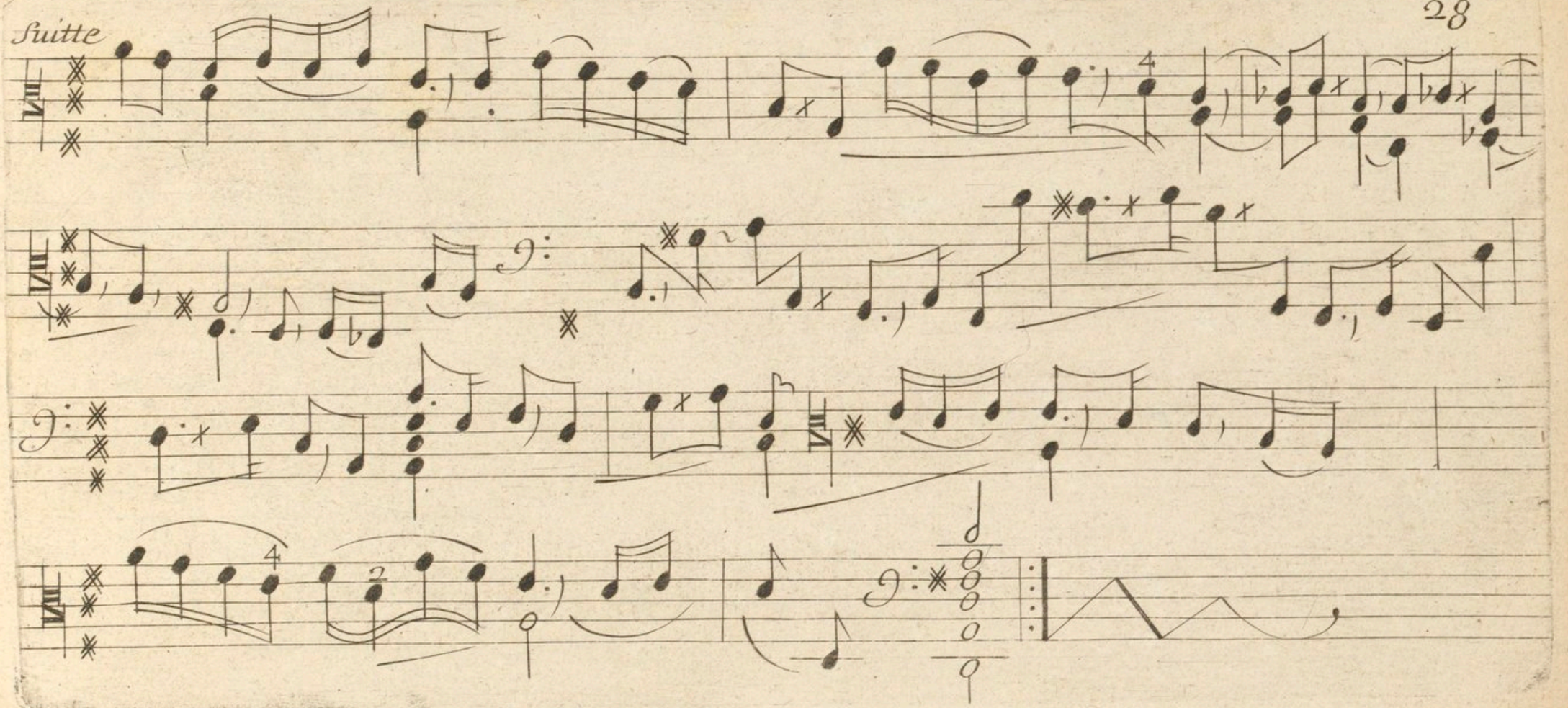

Courante

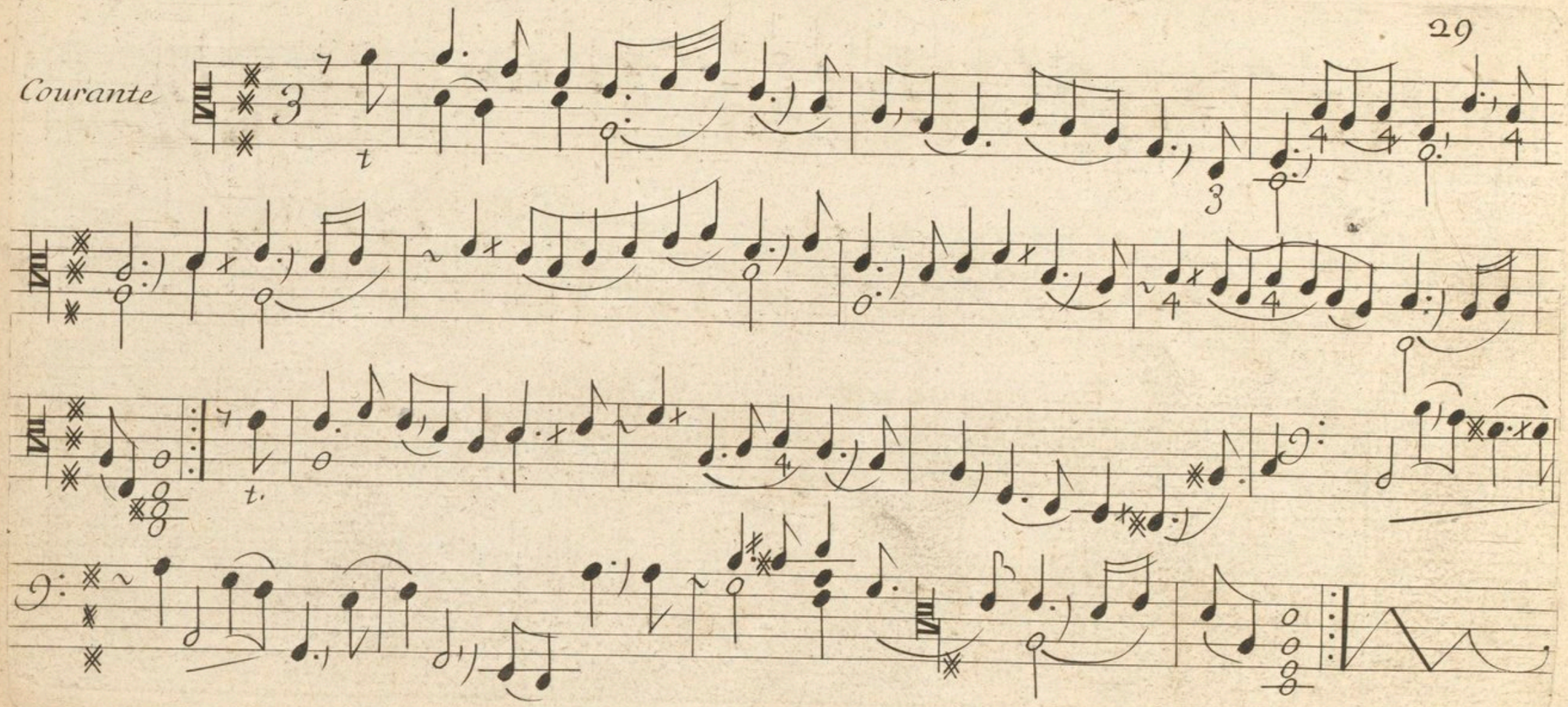

Sarabande

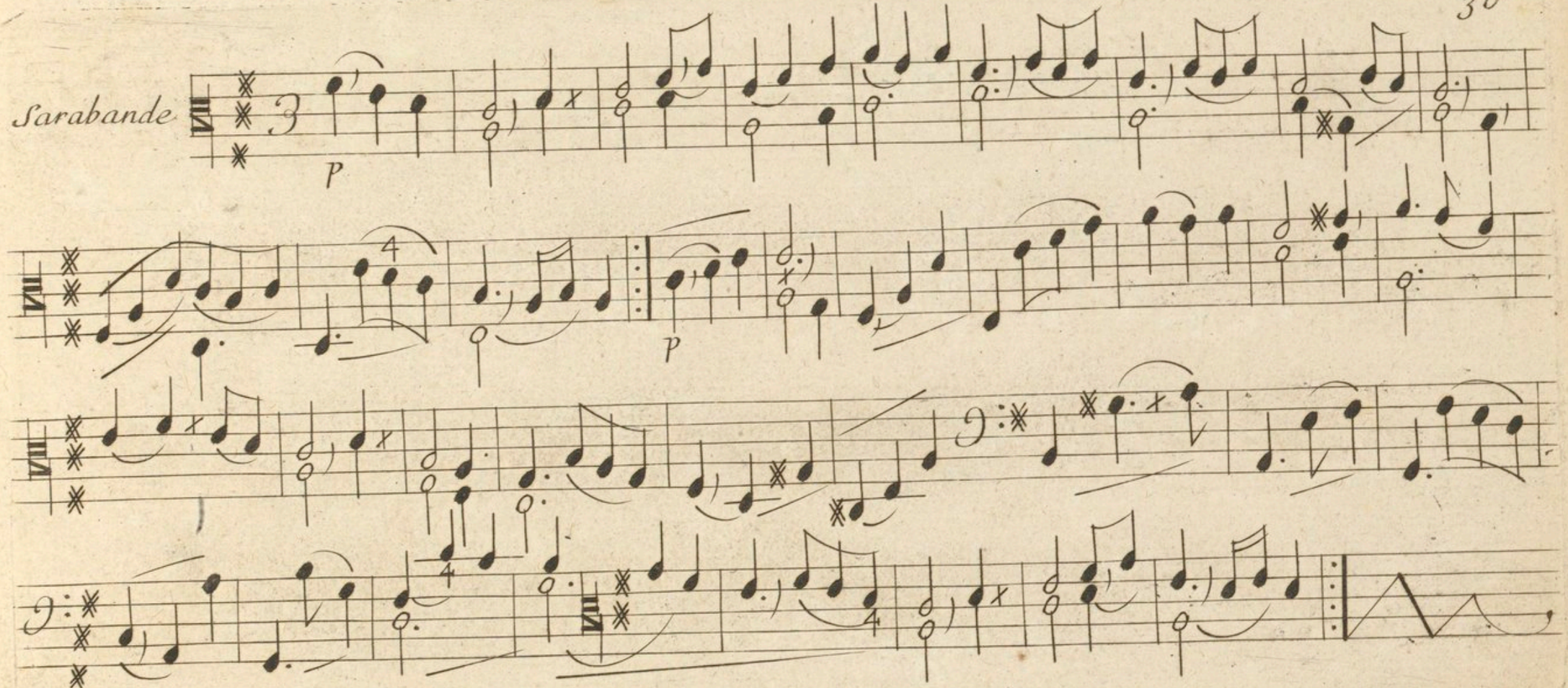

Gigue

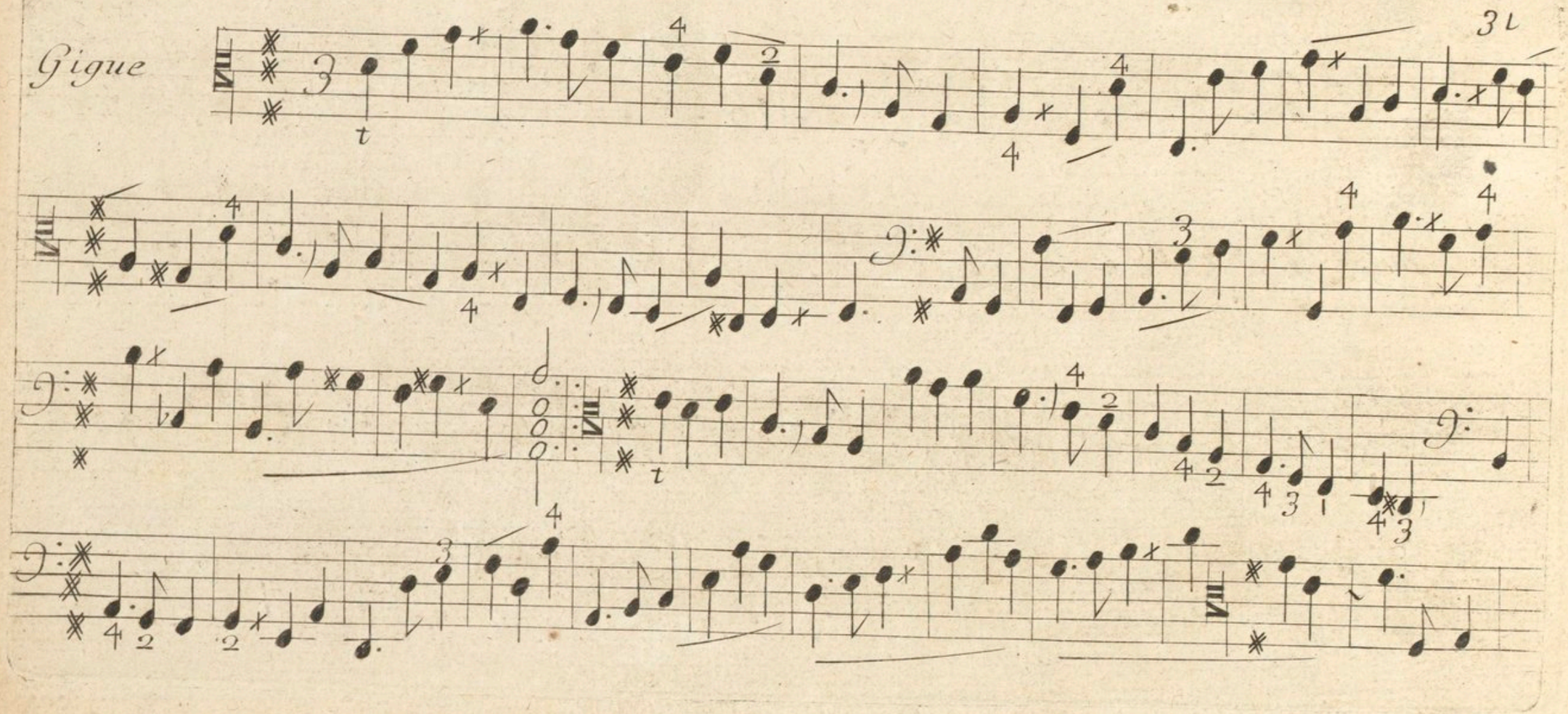

Suitte

Gauotte

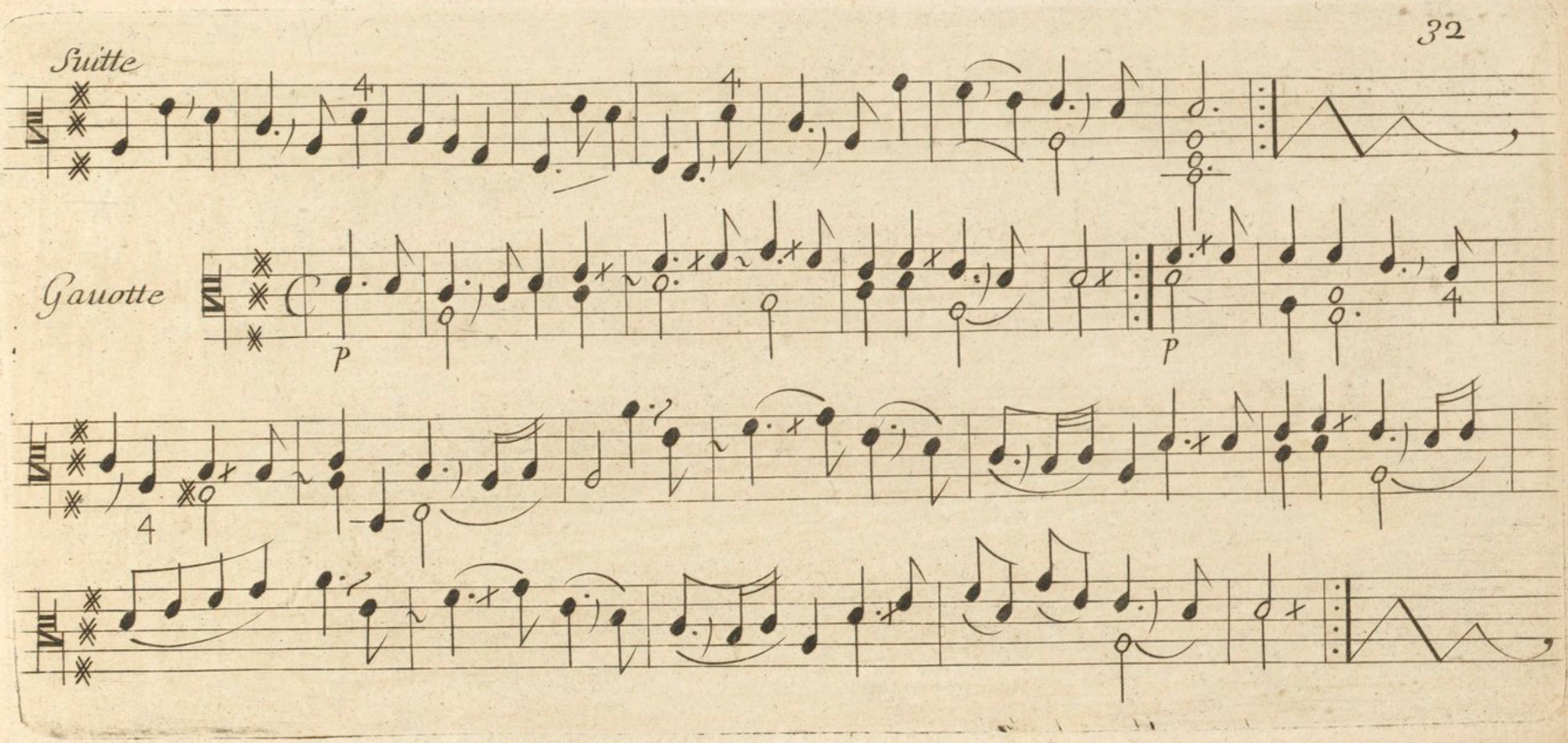

menüet

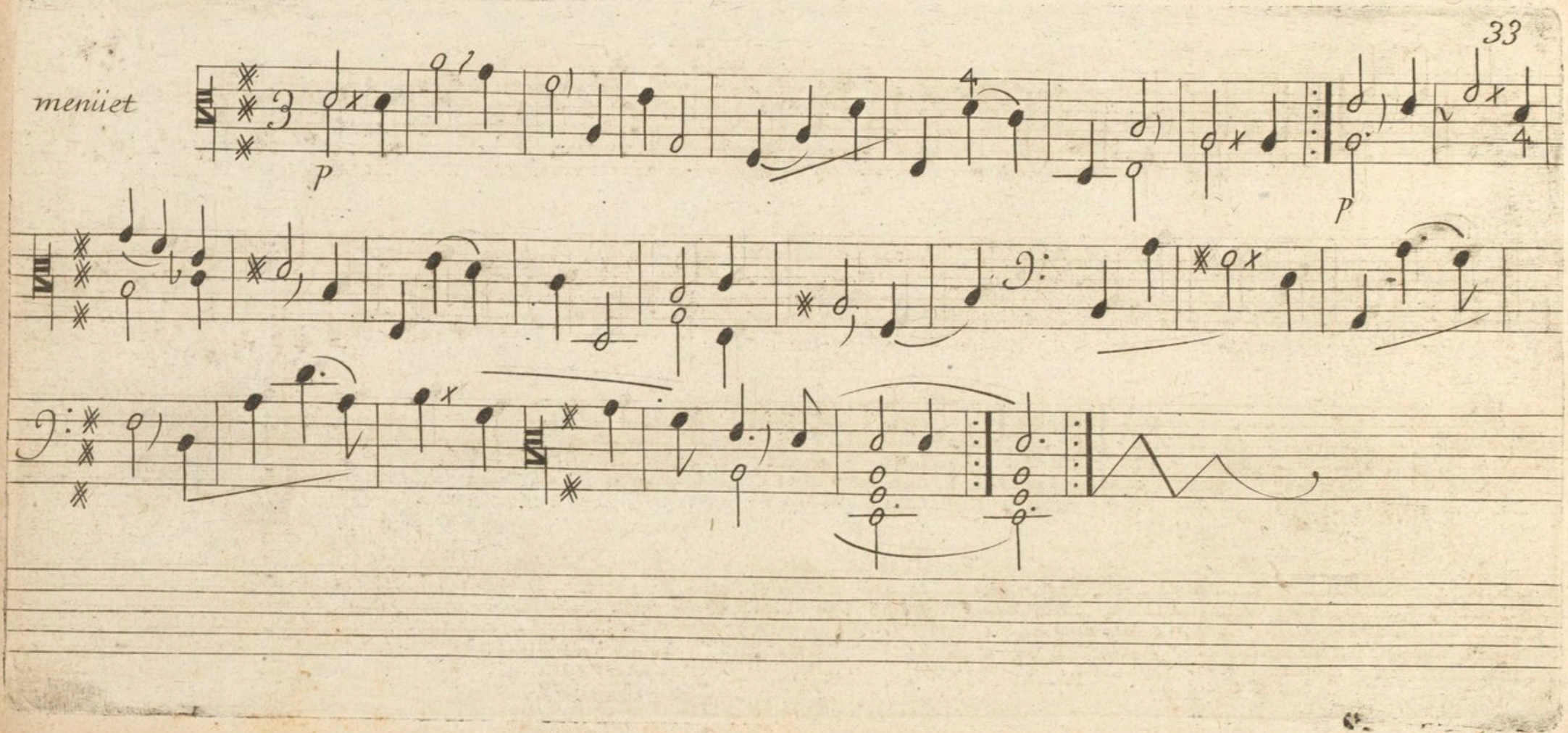

Prelude

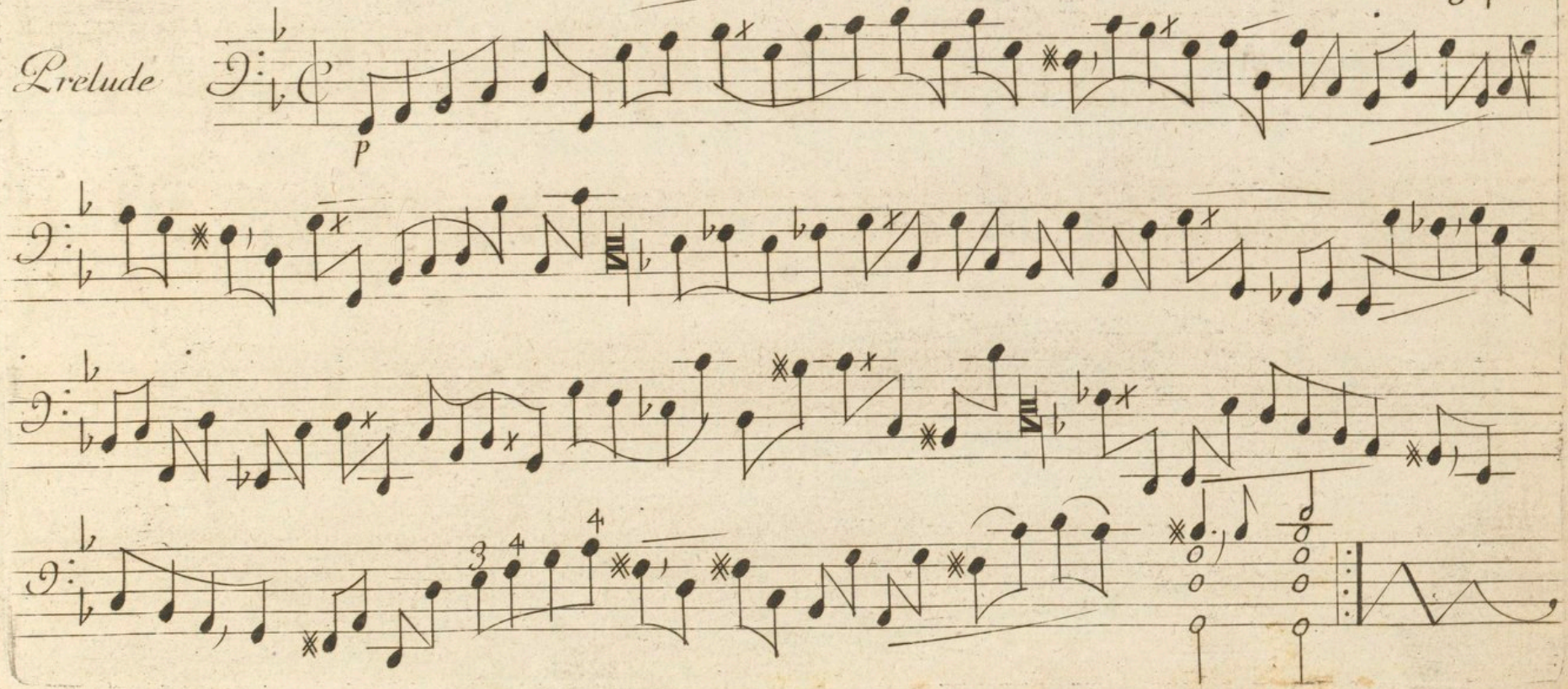

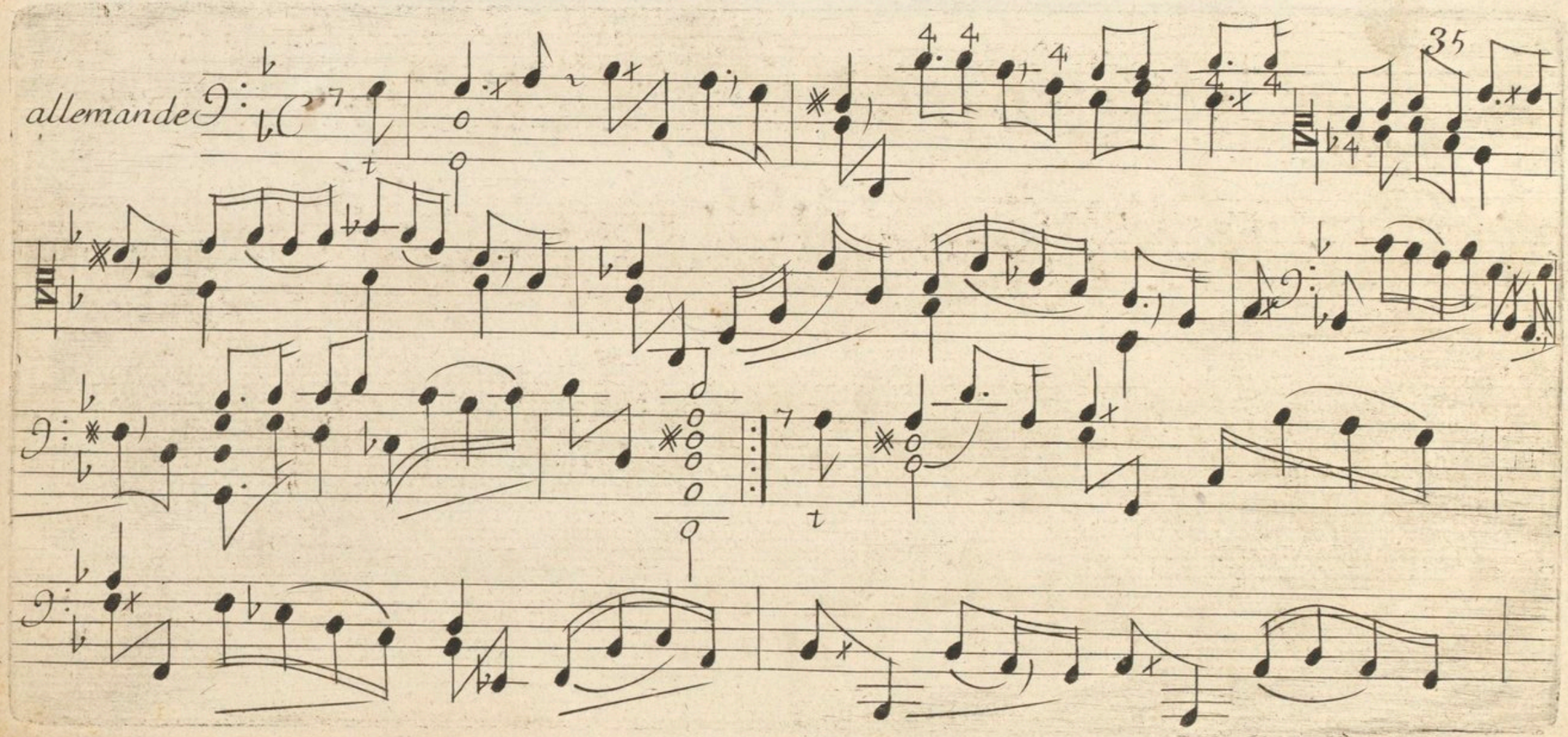
allemande
35

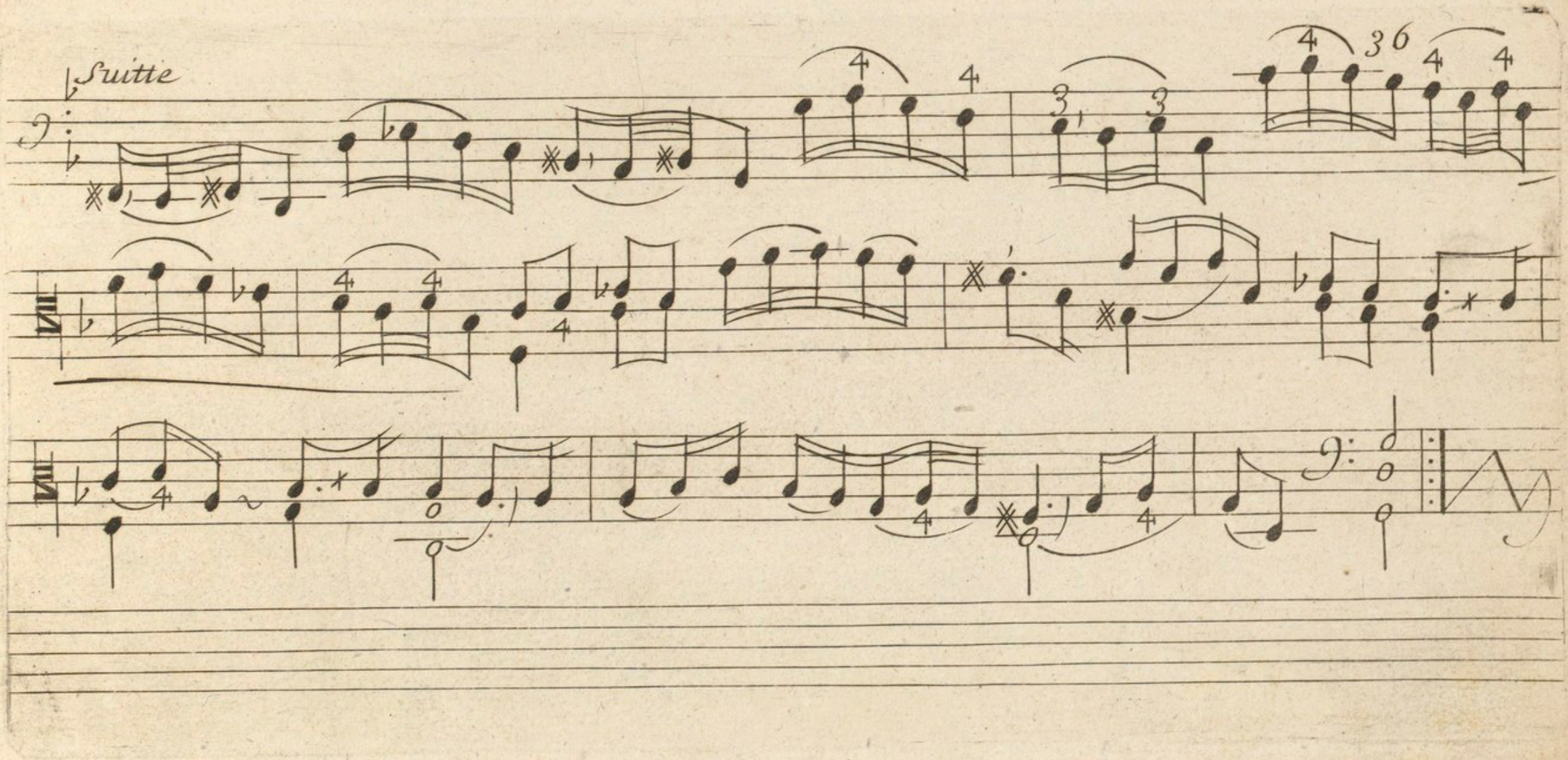
Suitte

Courante

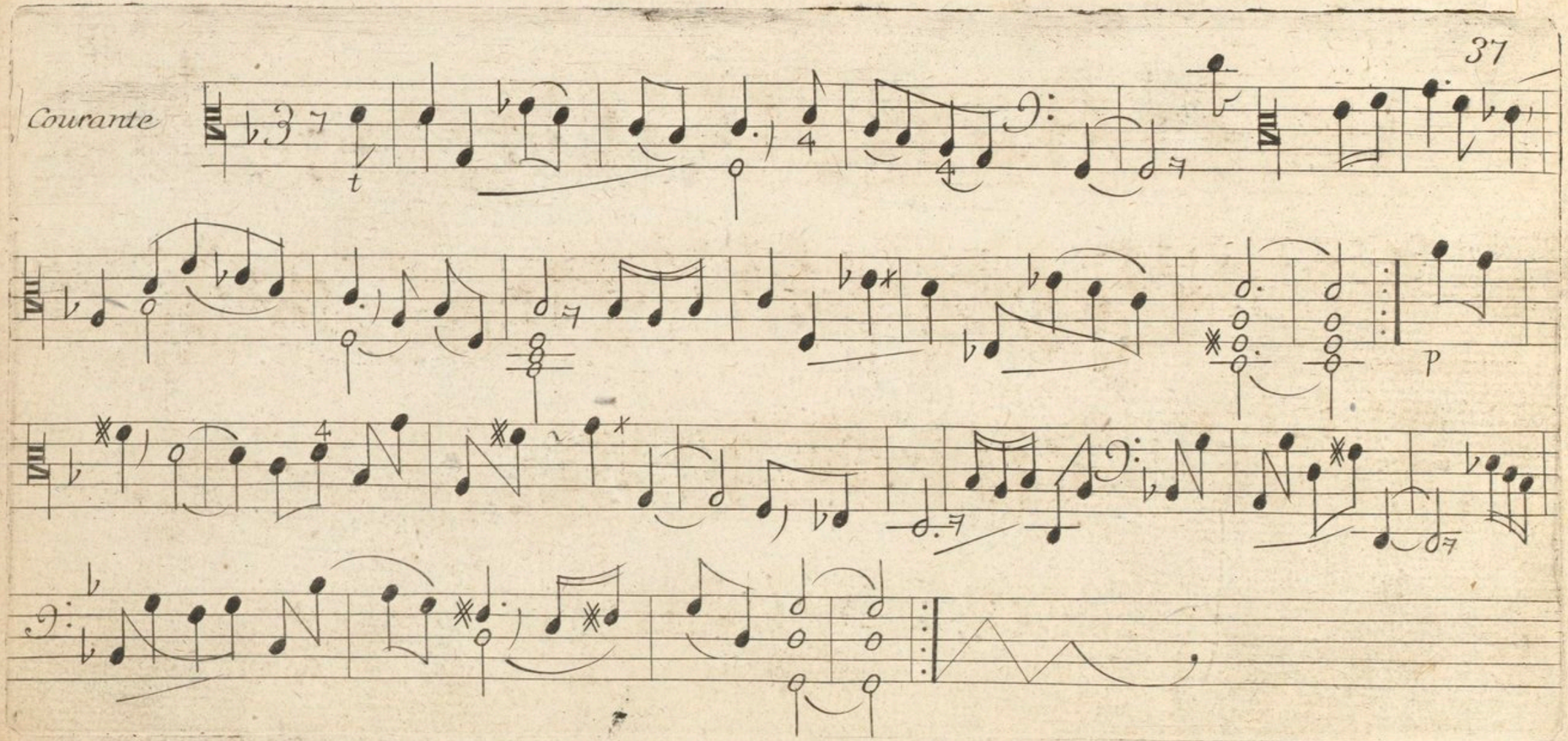

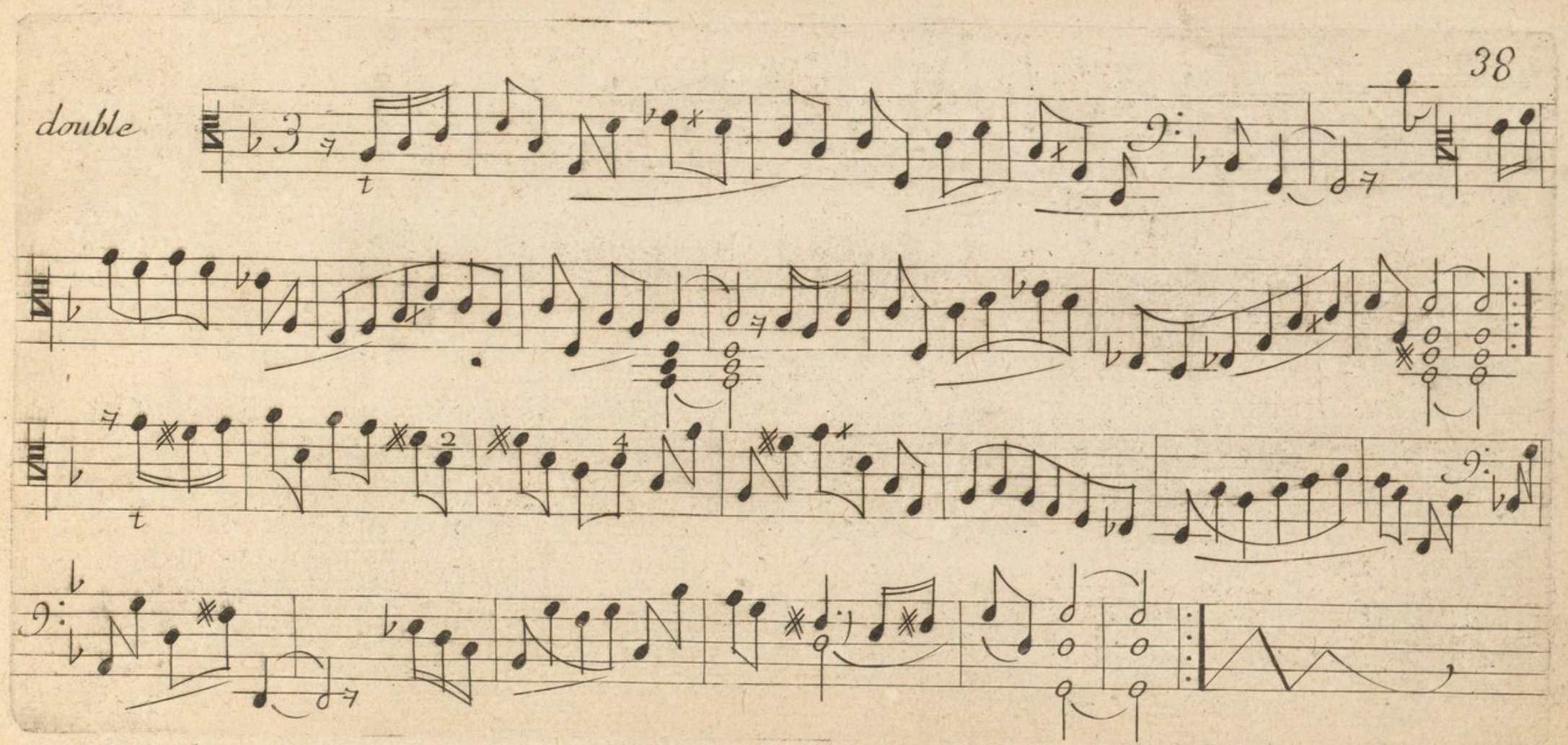
double

Sarabande

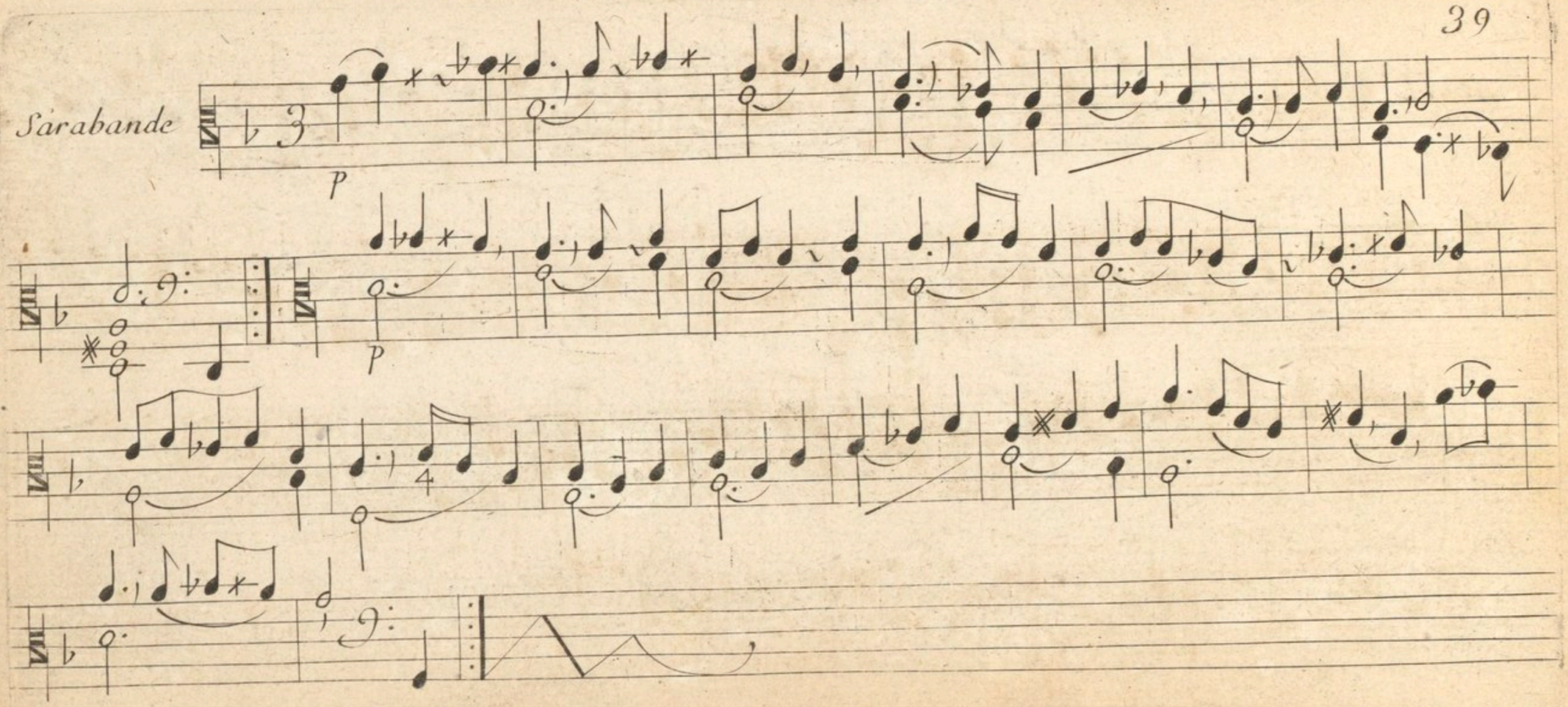

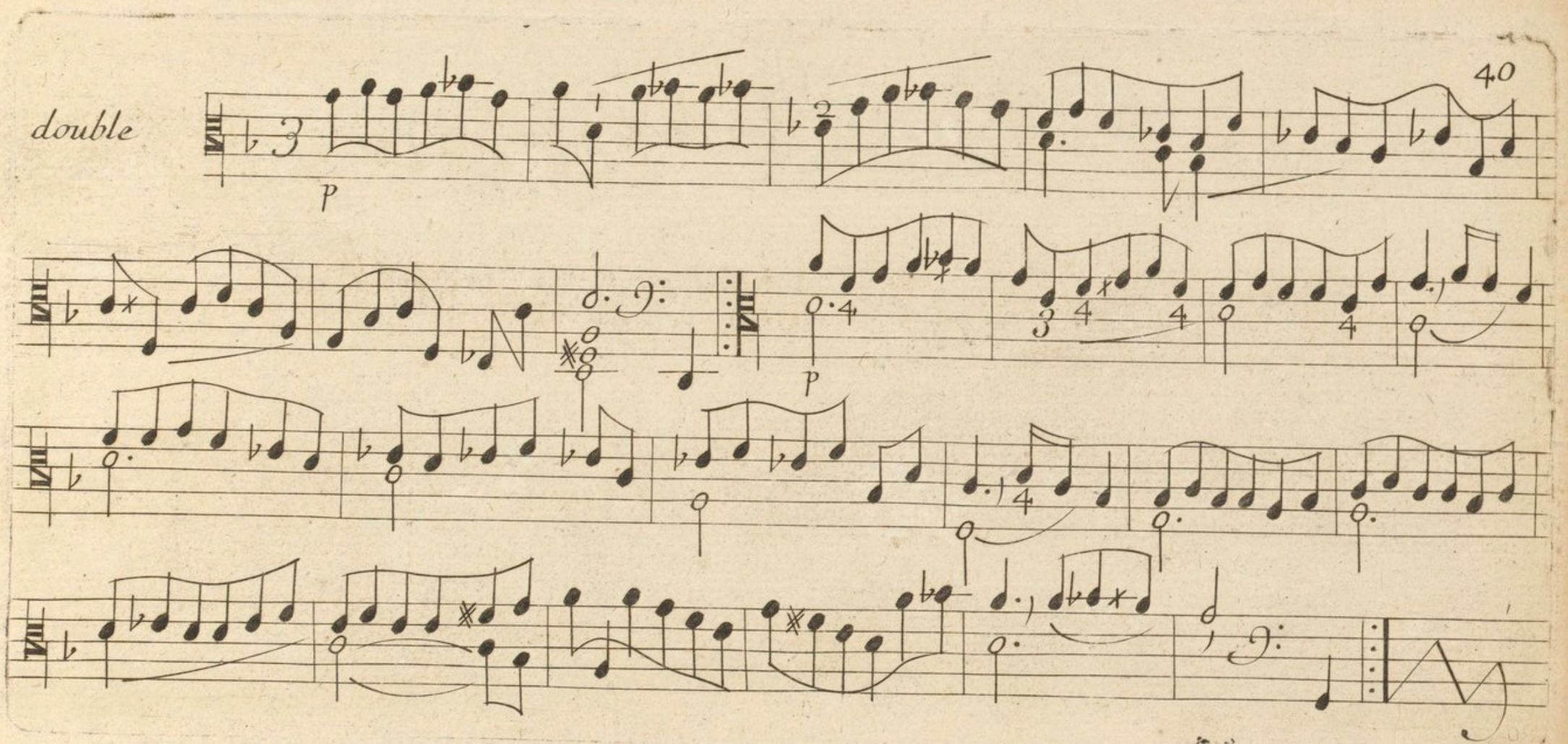
40
double
P
P

Gigue

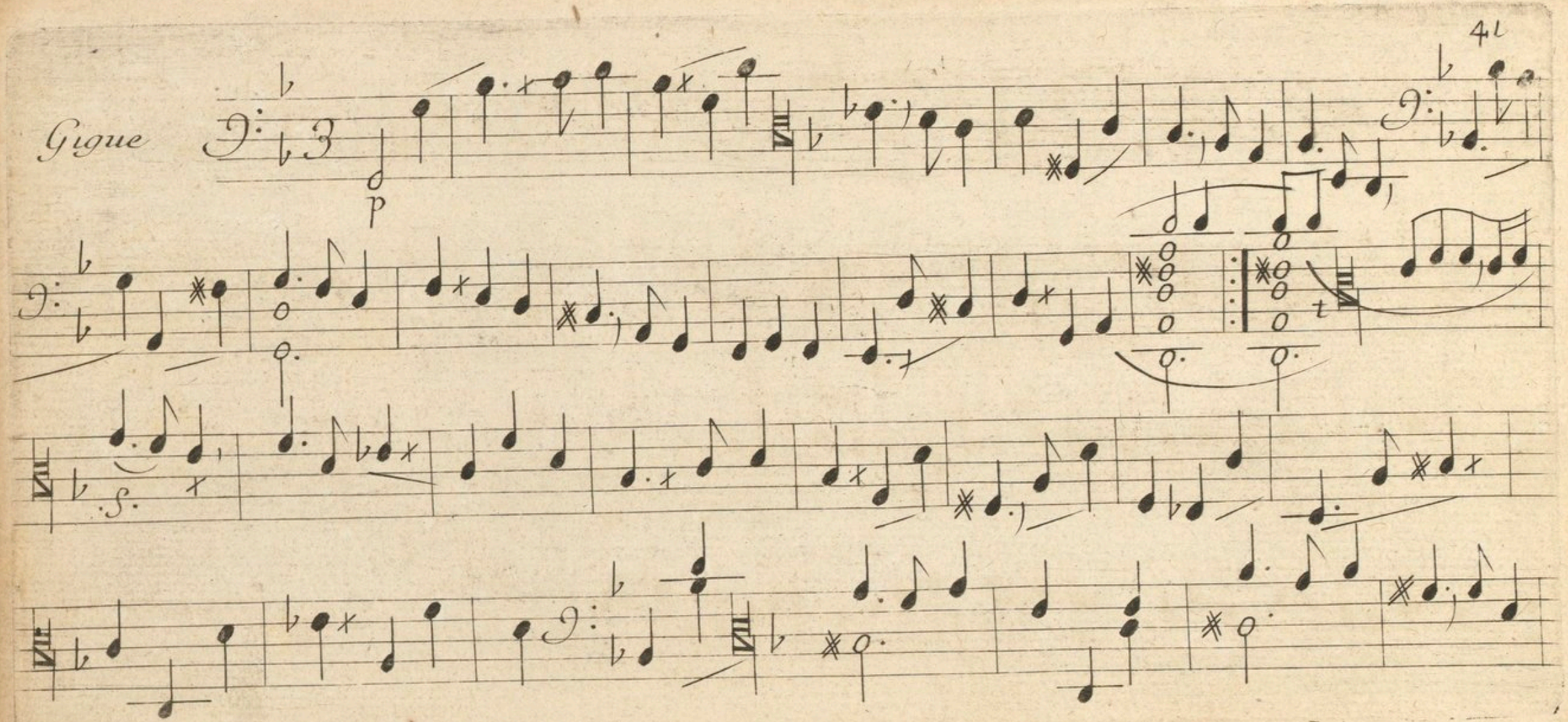

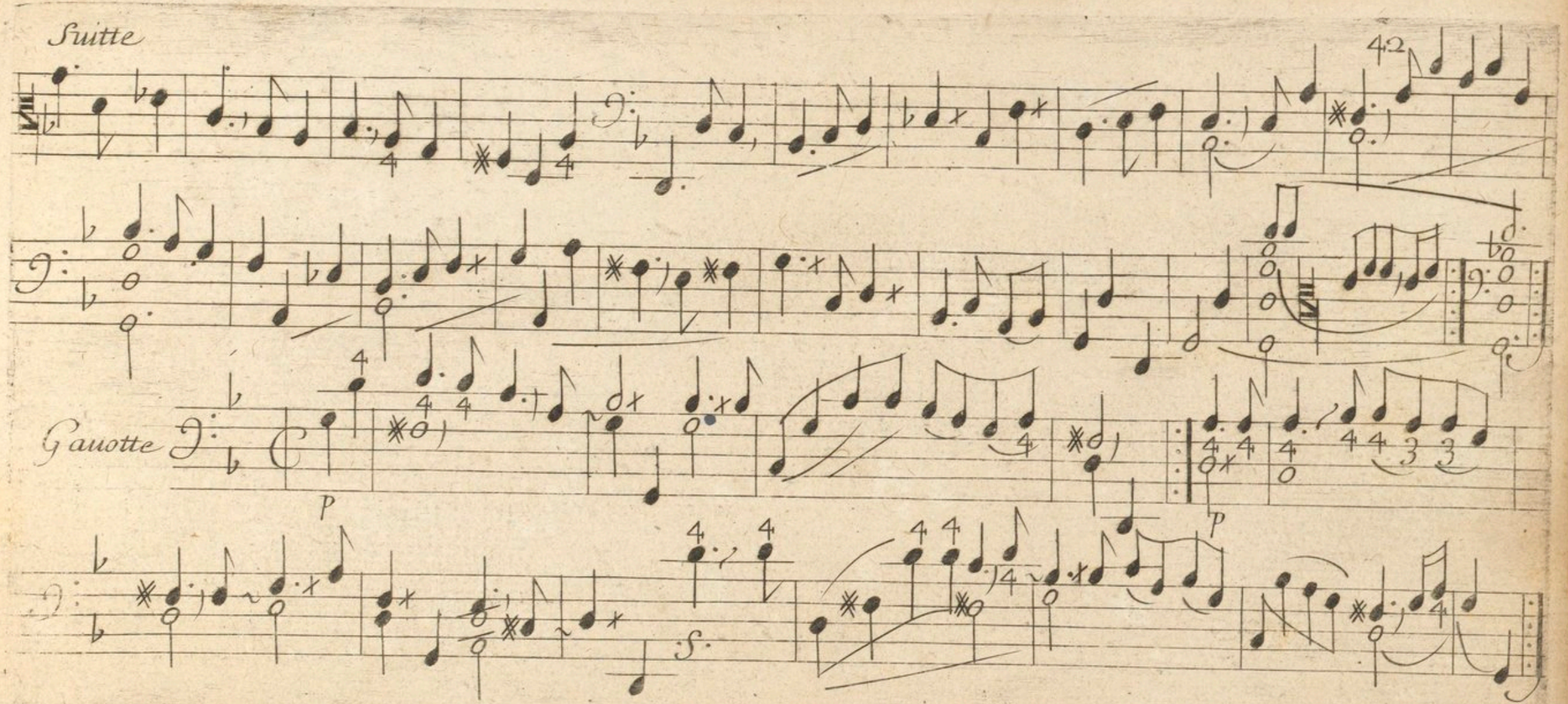
Suitte
42
Gauotte
P
P
S.

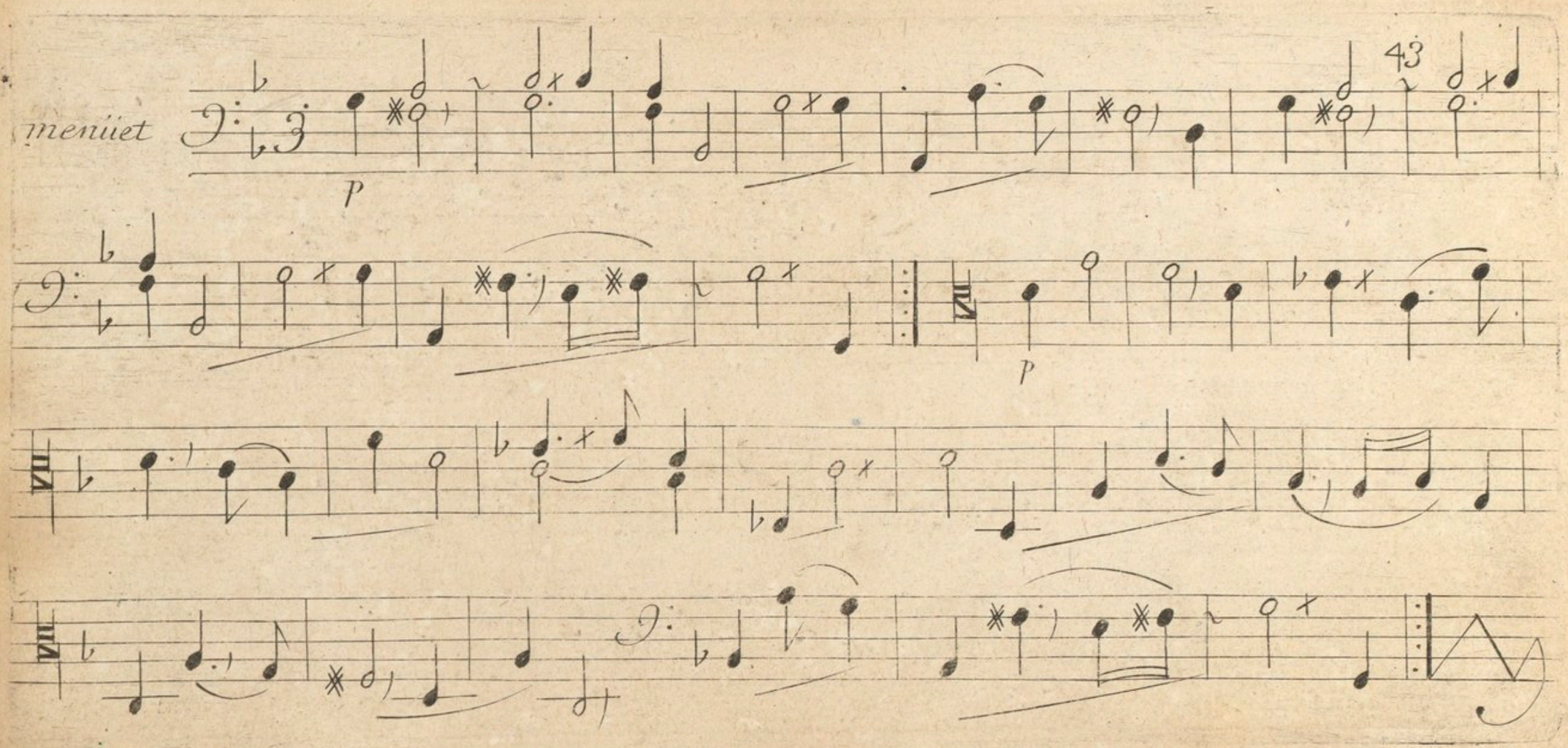
menüet
43

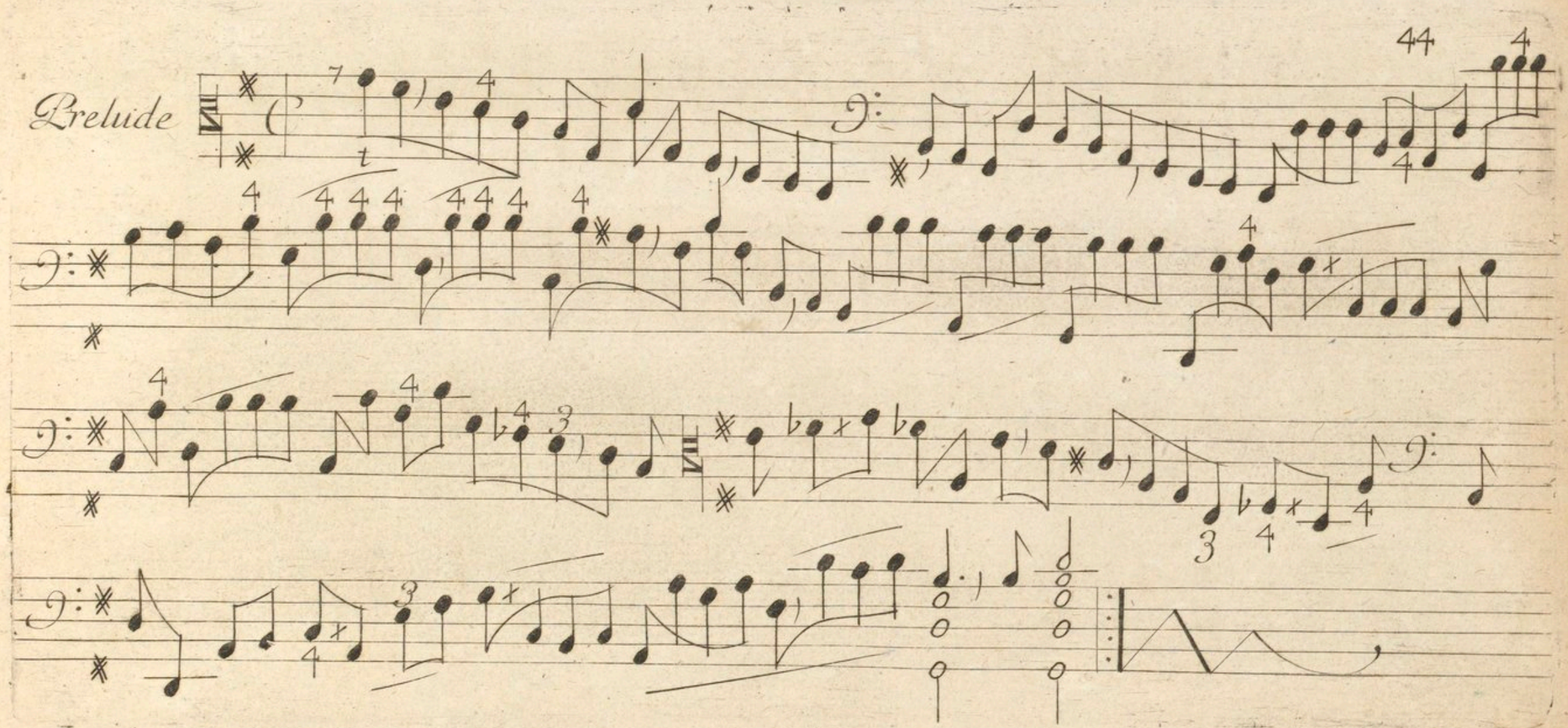
Preludе

allemande

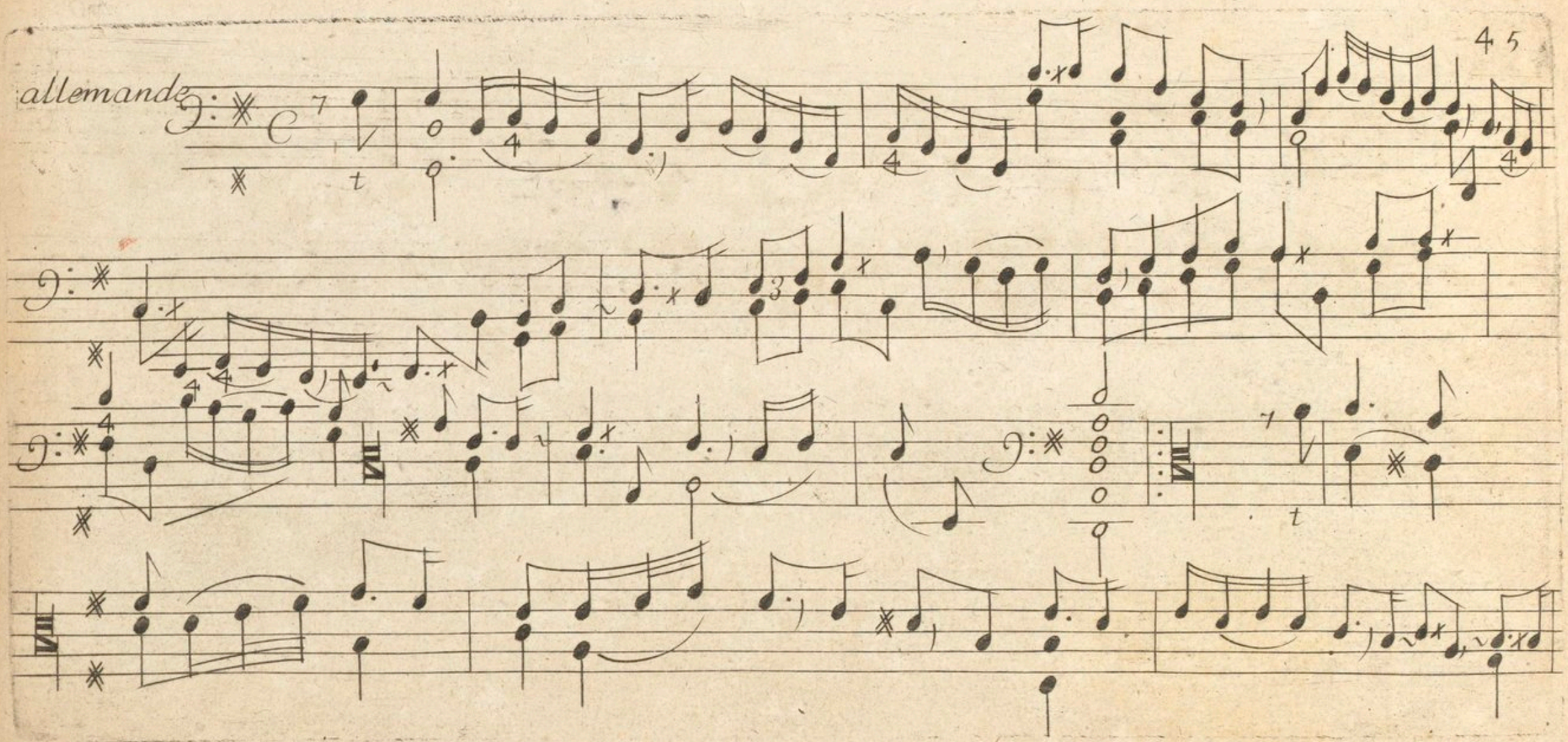

Suitte

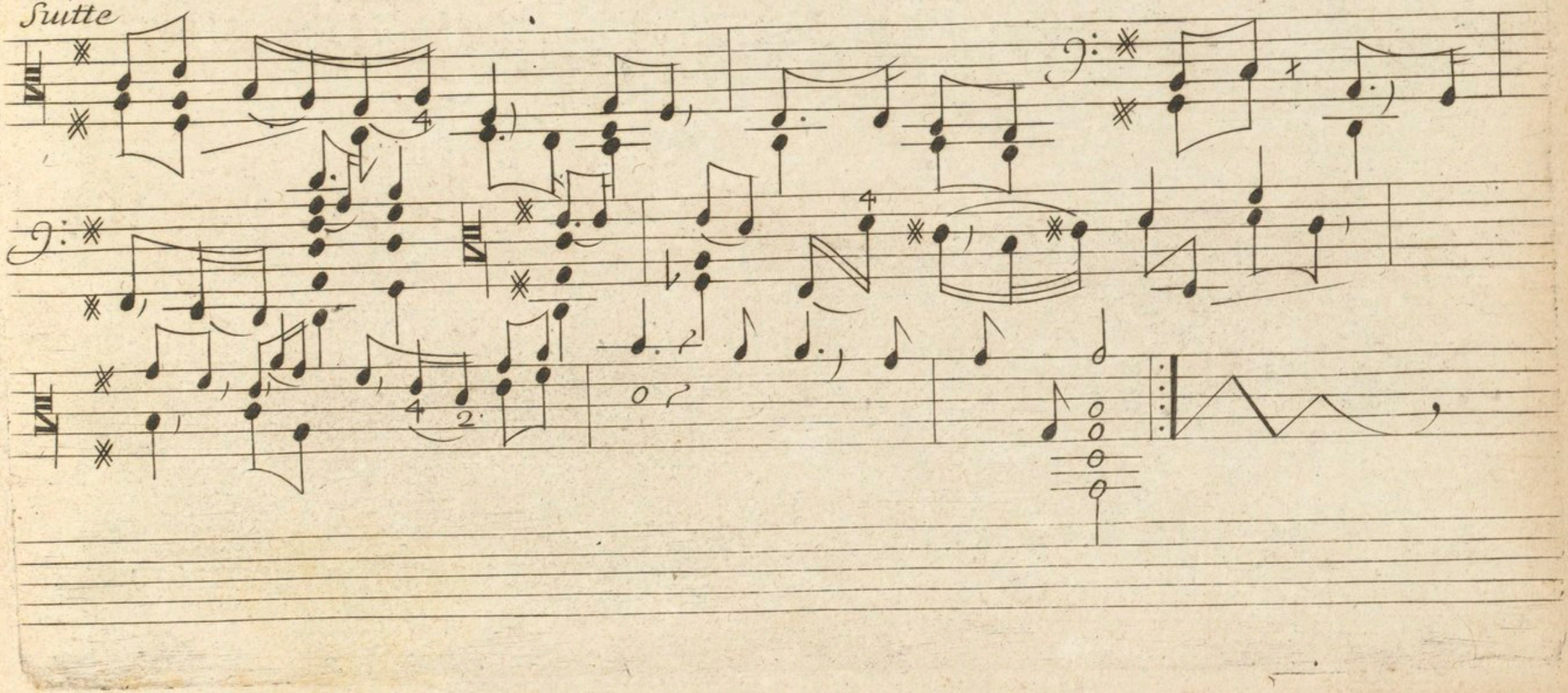

Courante

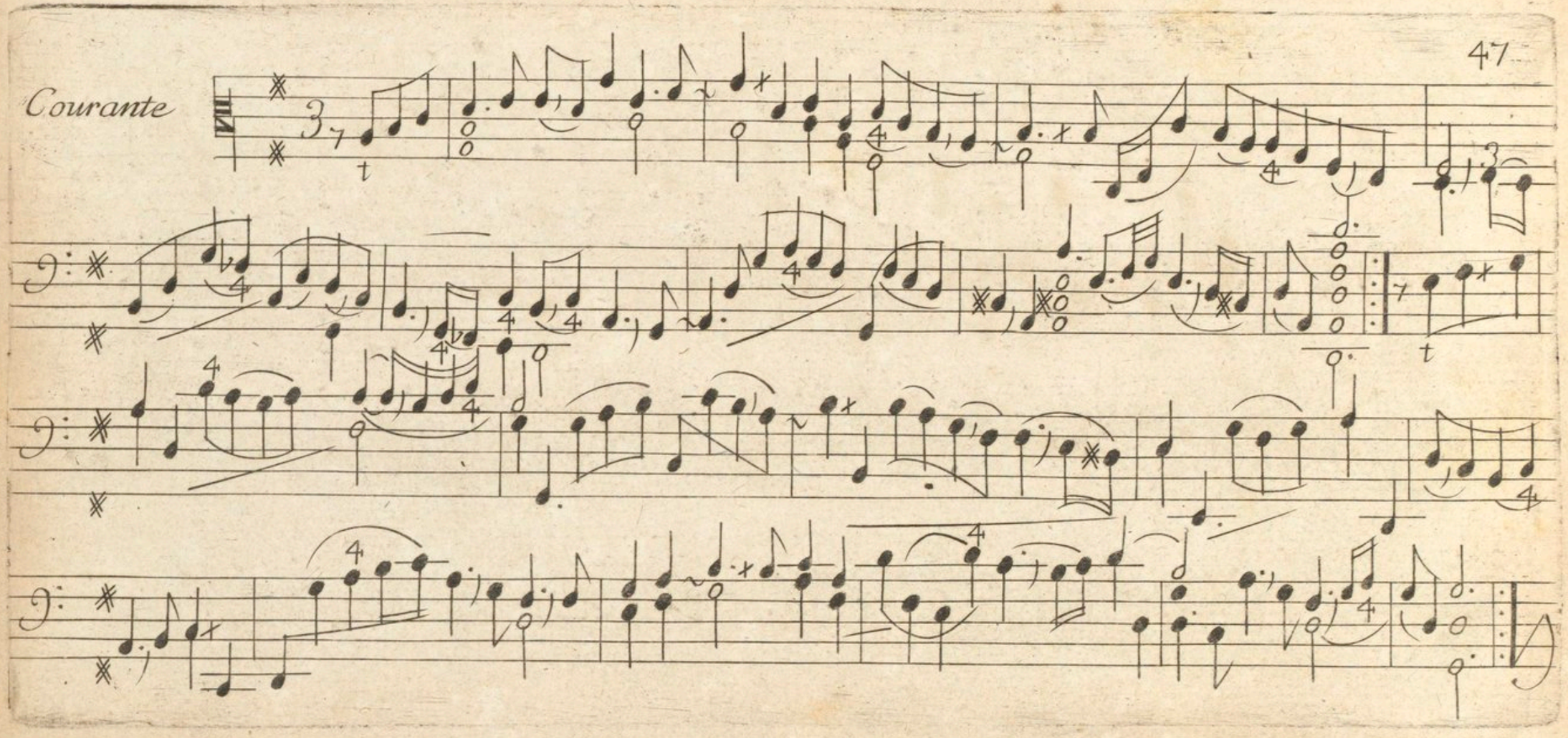

Sarab. de

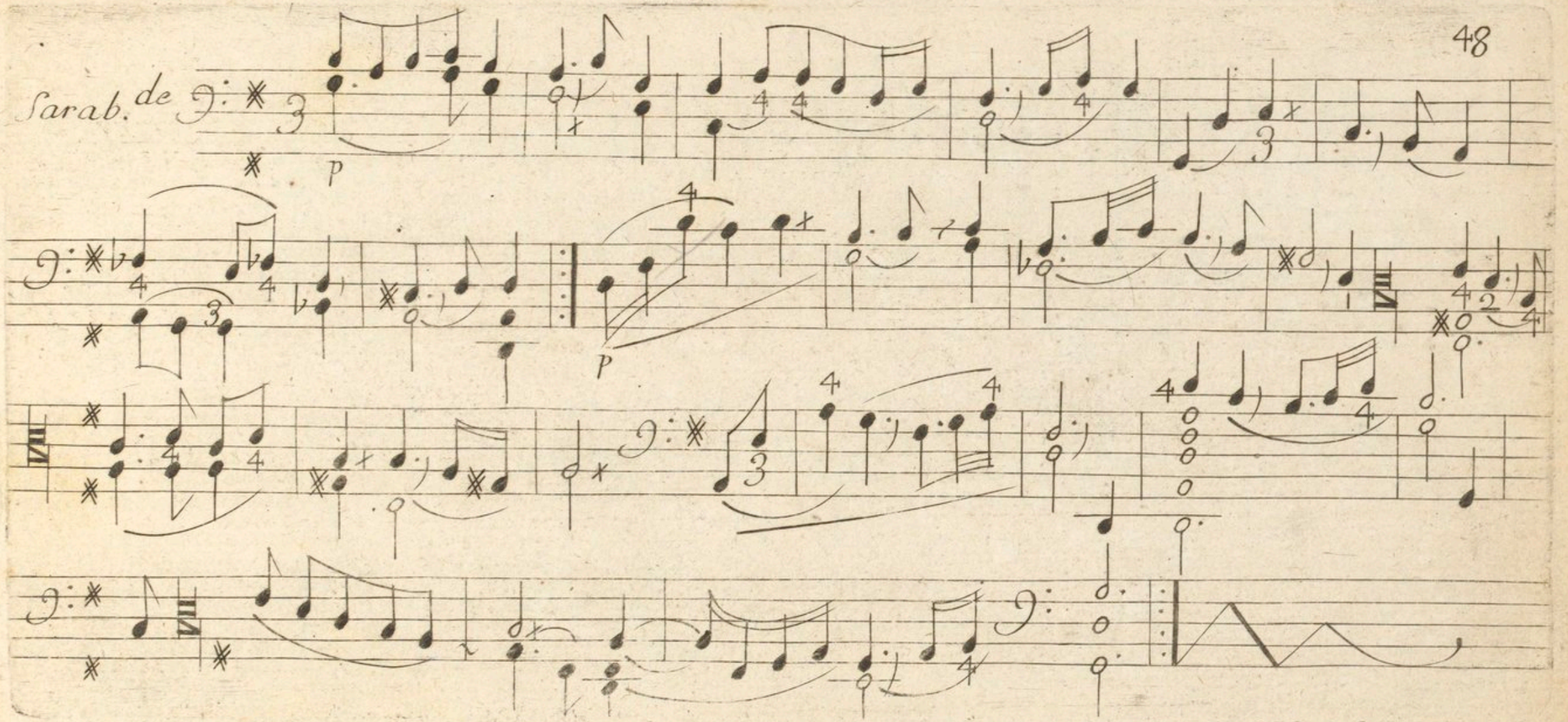

Gigue

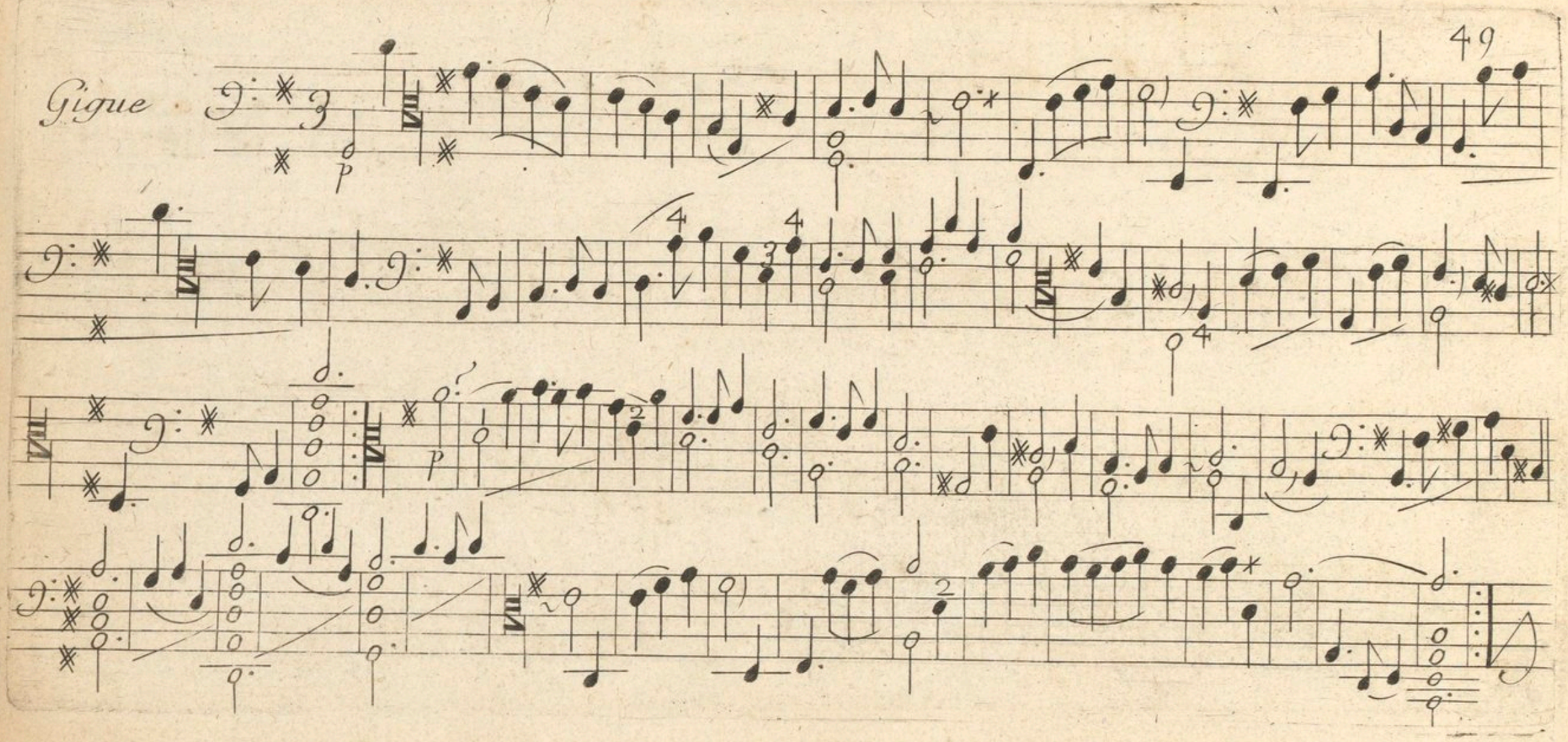

Gauotte en rondeau

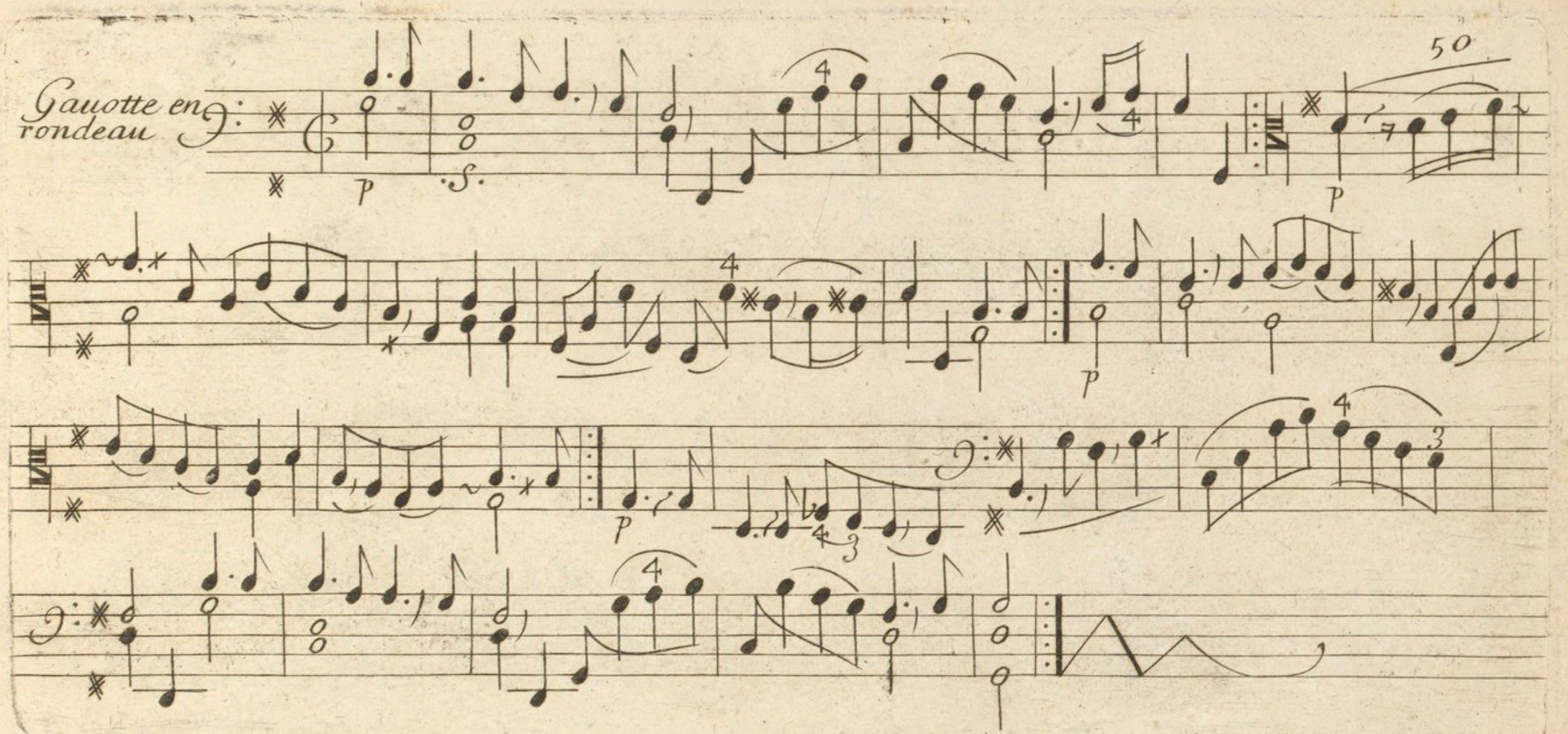

Chaconne

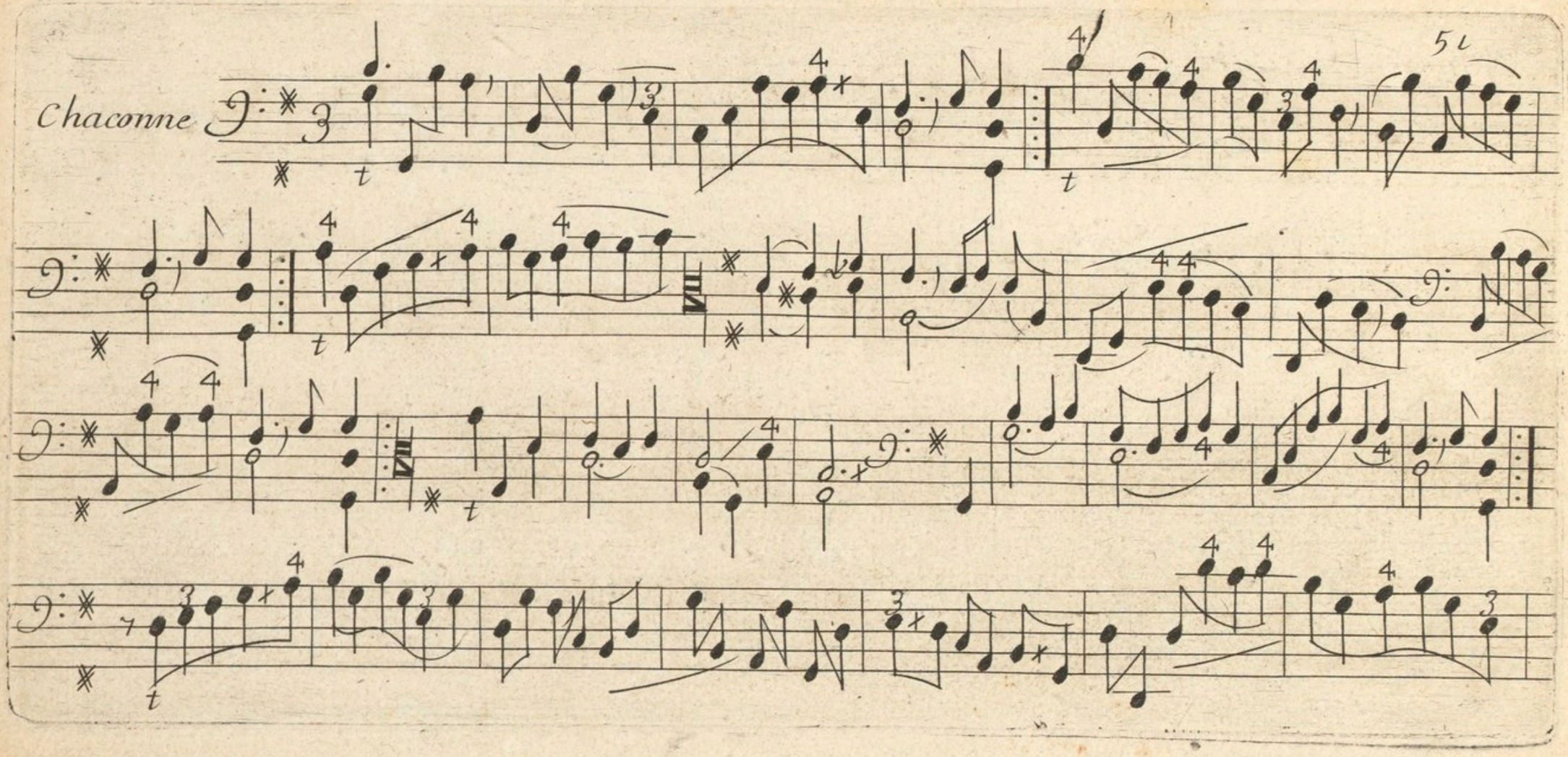

Suitte

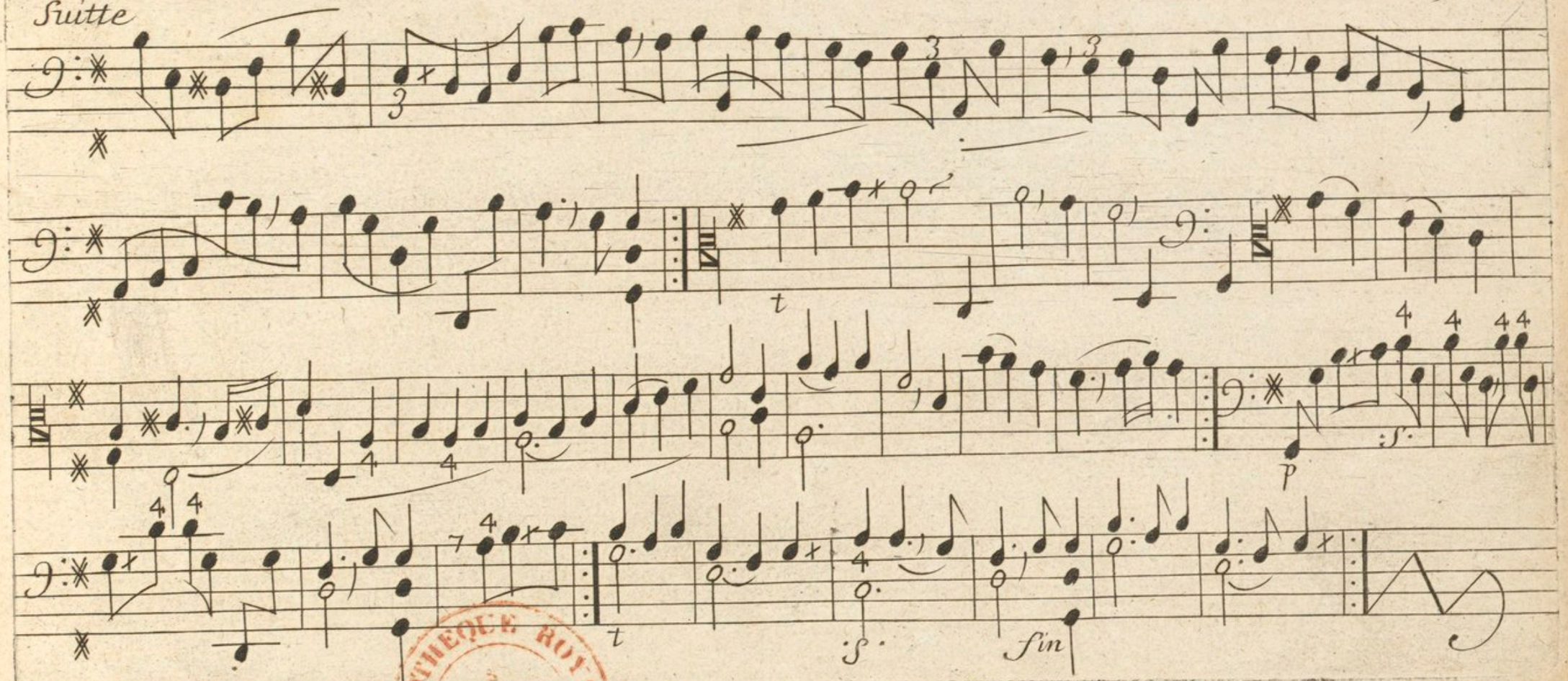

BIBLIOTHEQUE ROYALE

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

Prelude

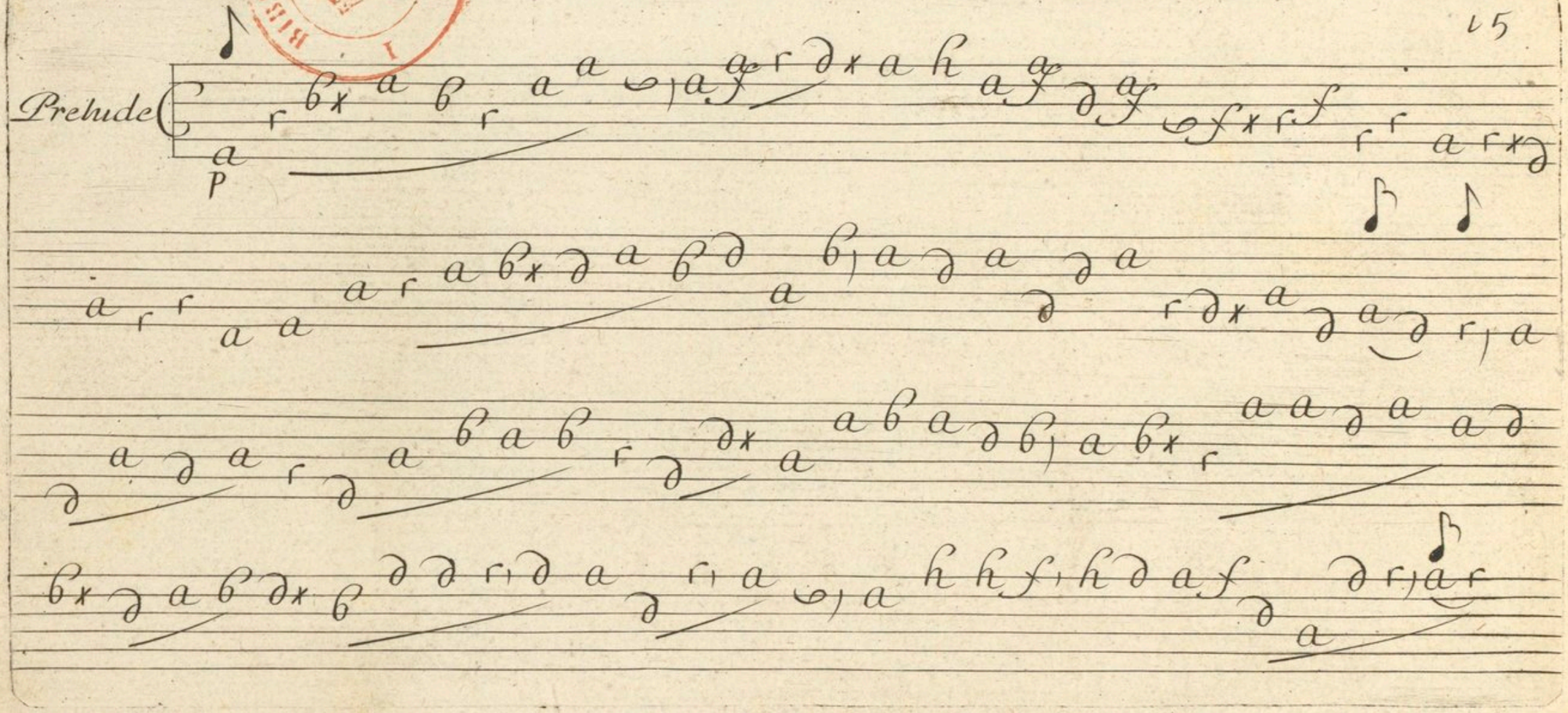

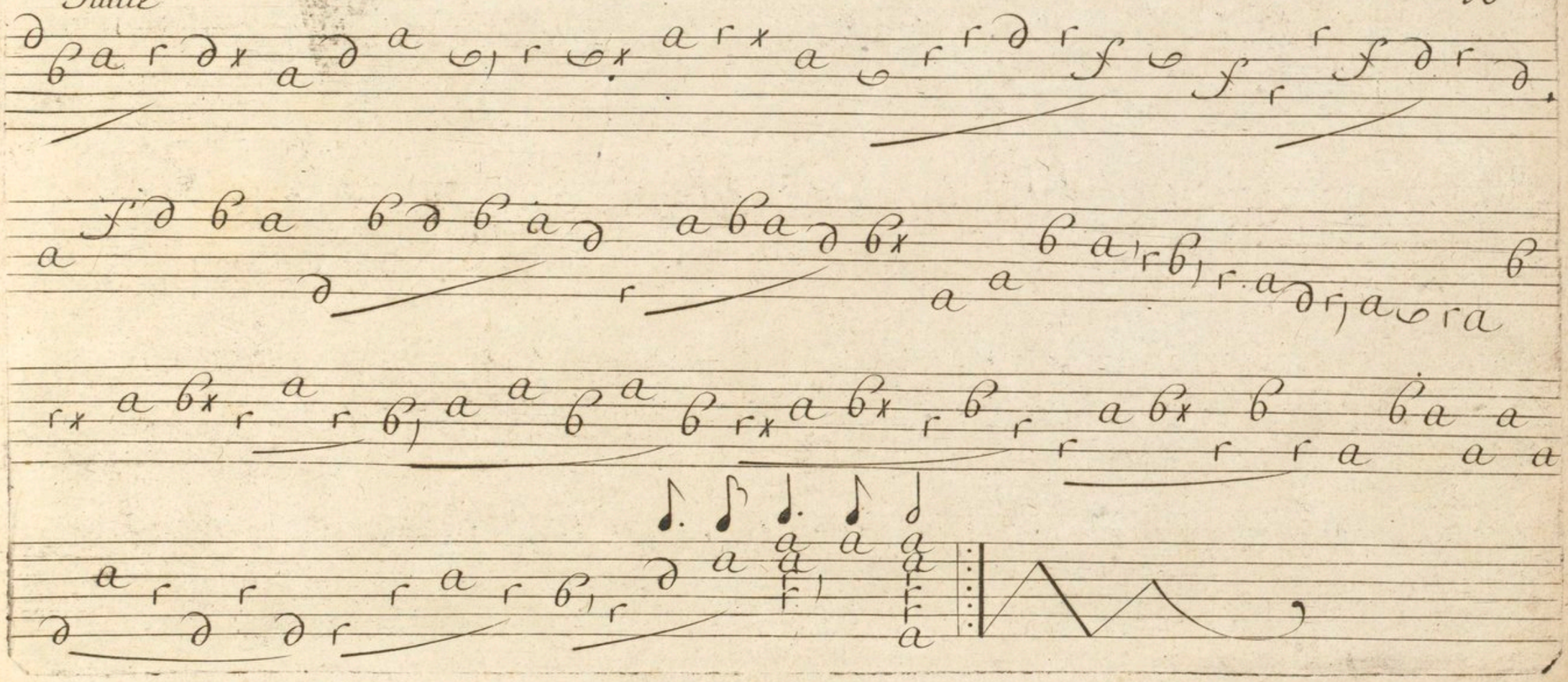

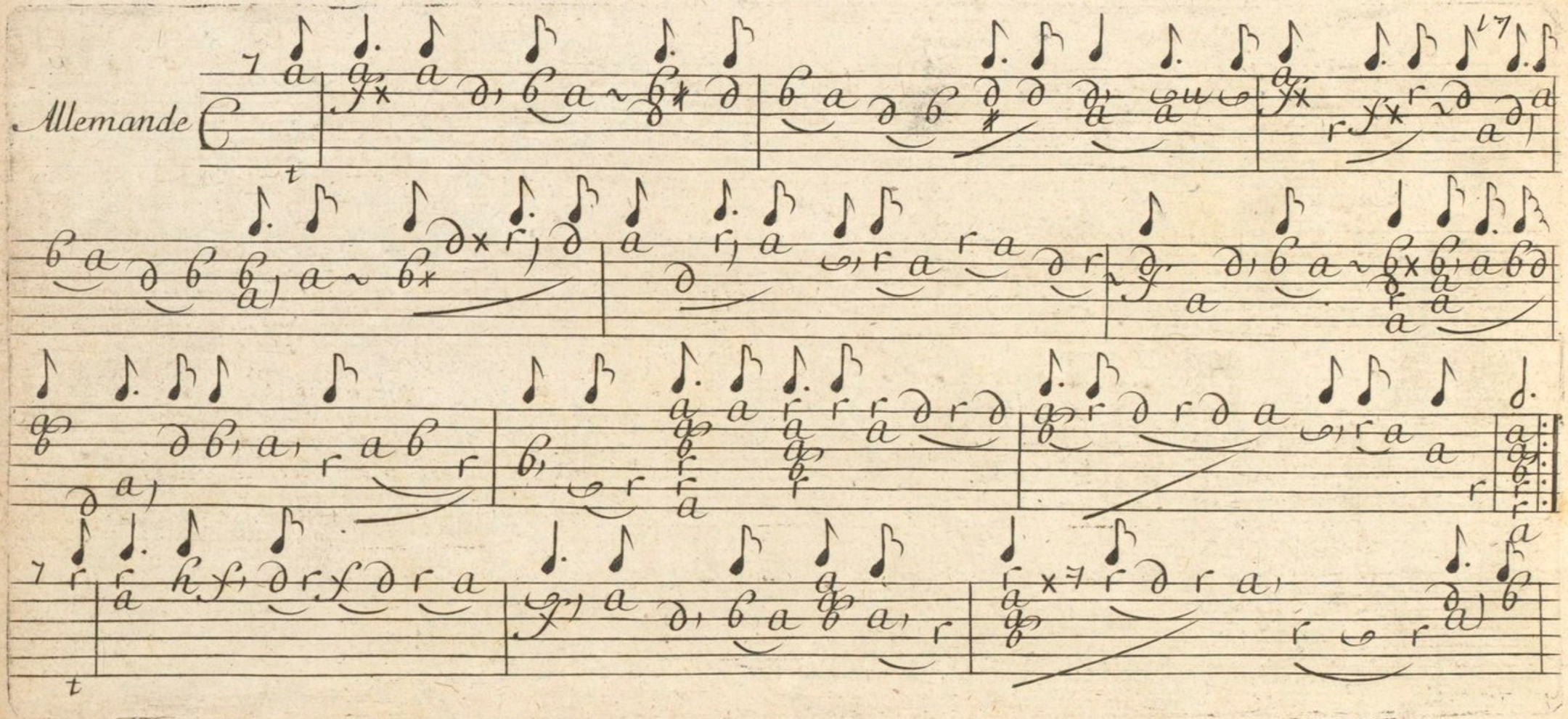
Allemande

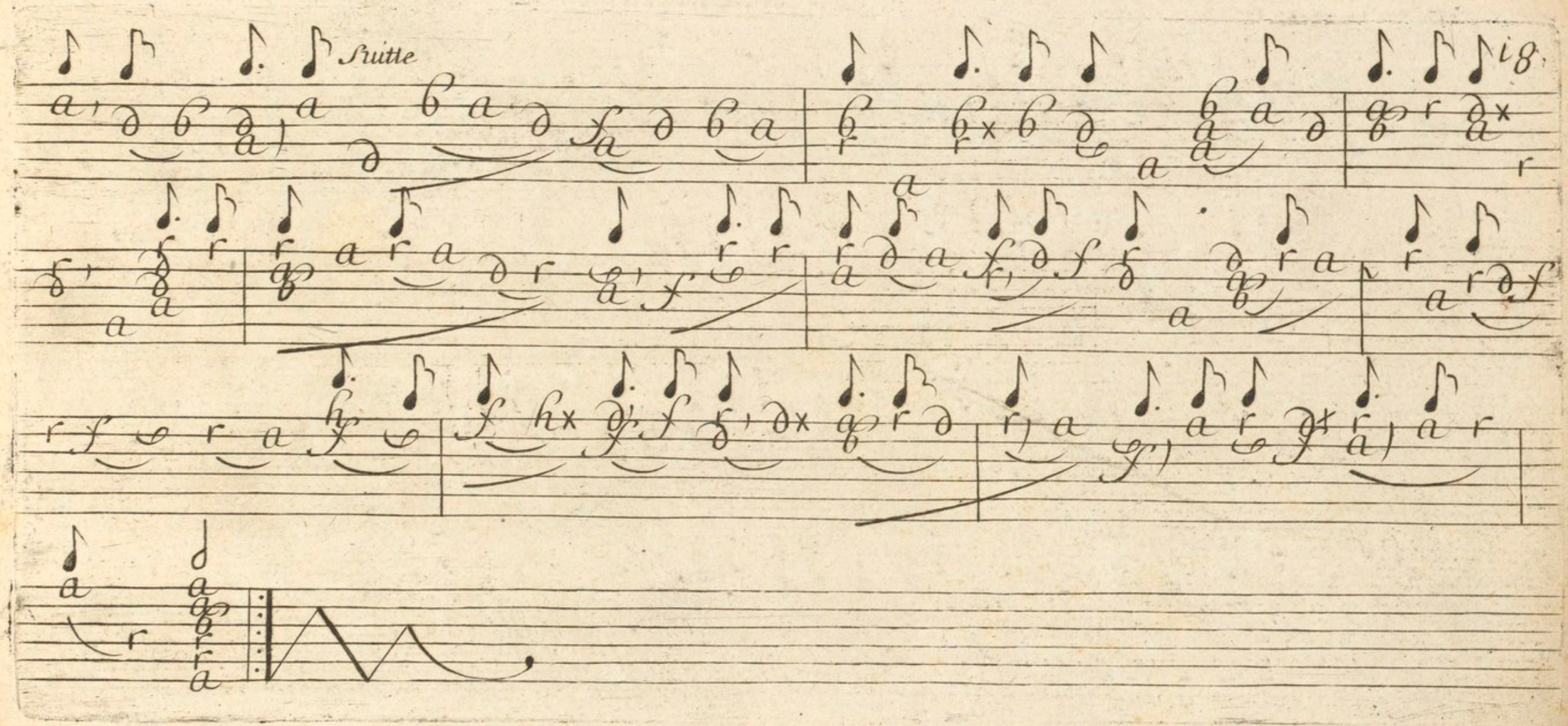
Suitte

Courante

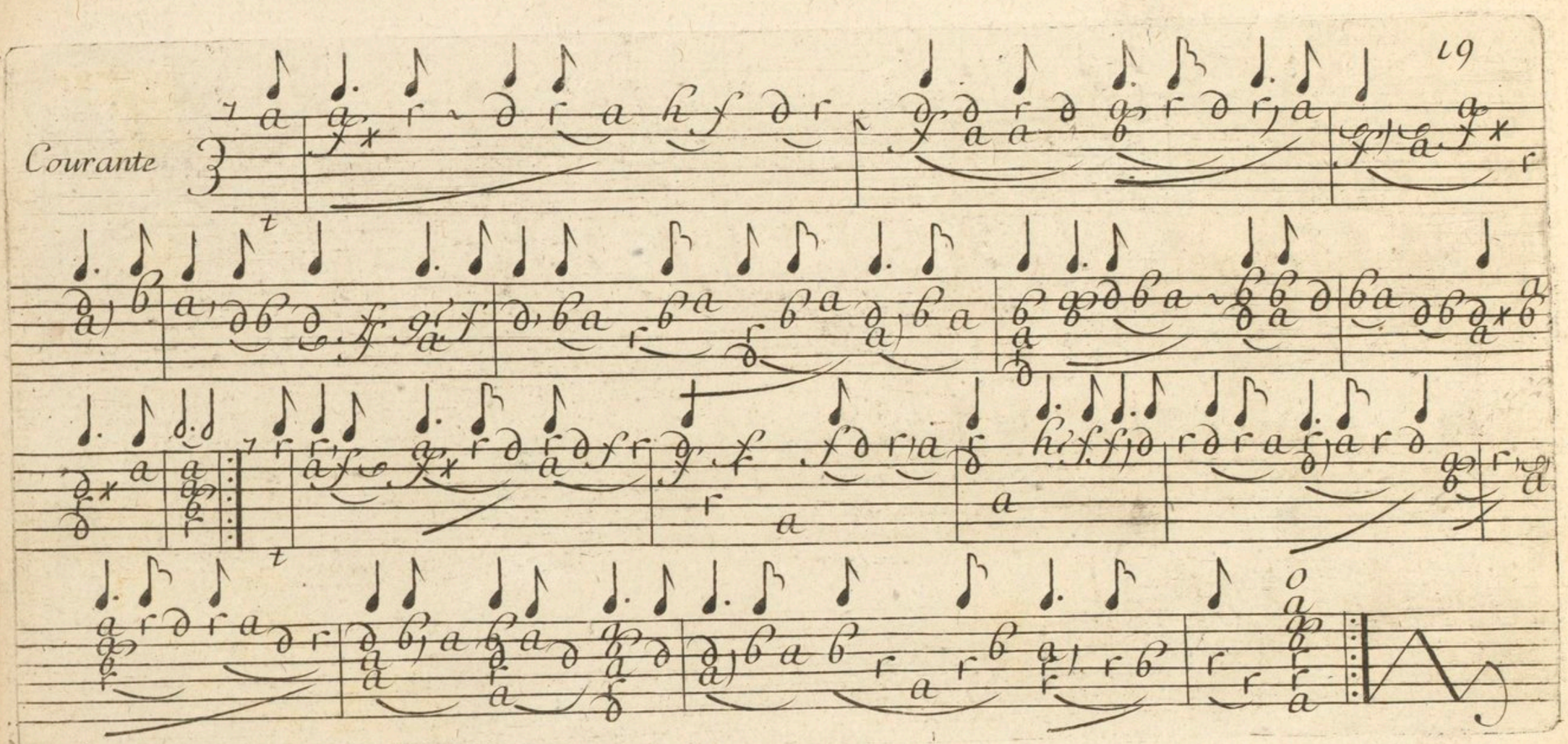

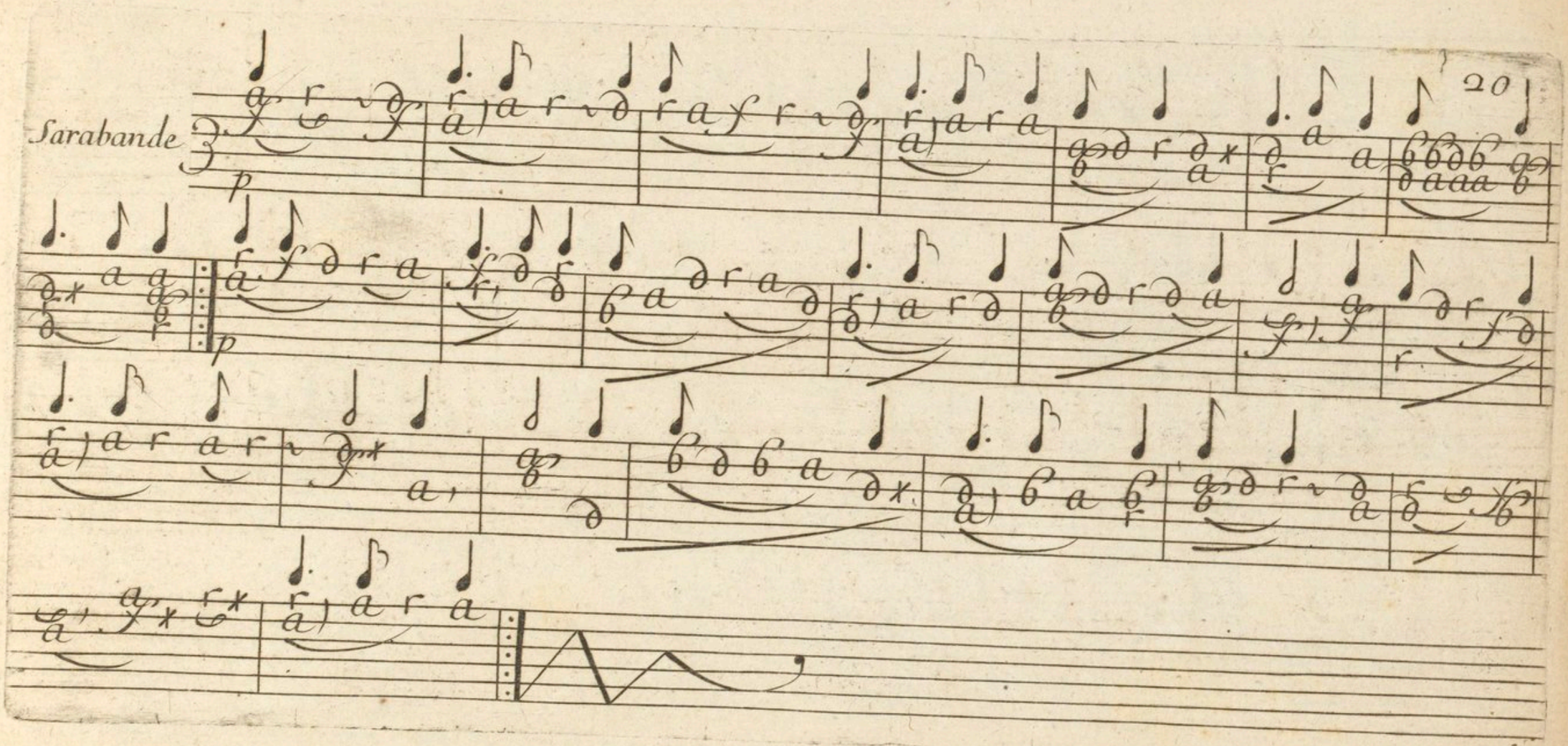
Sarabande
p
p

Gigue

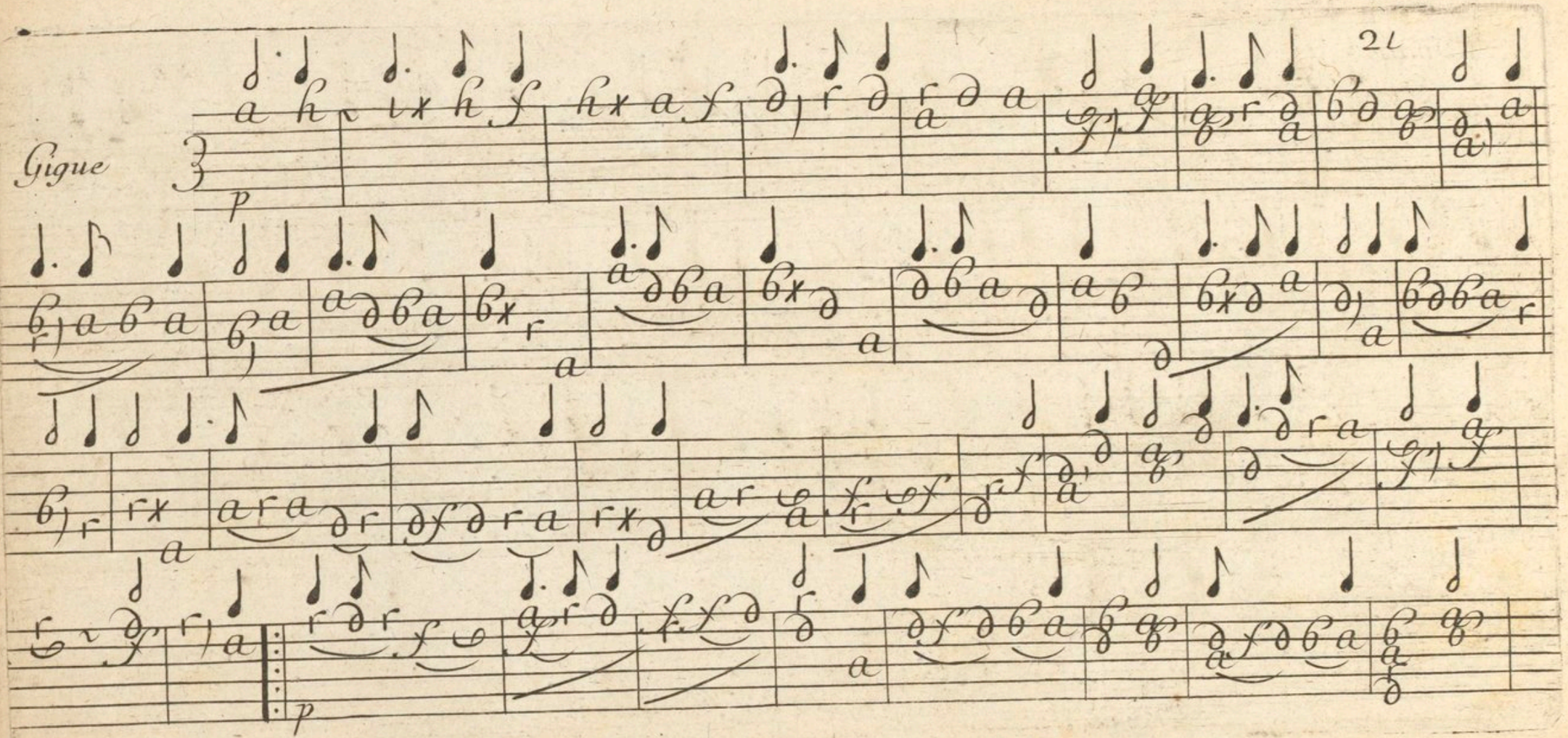

Suitte

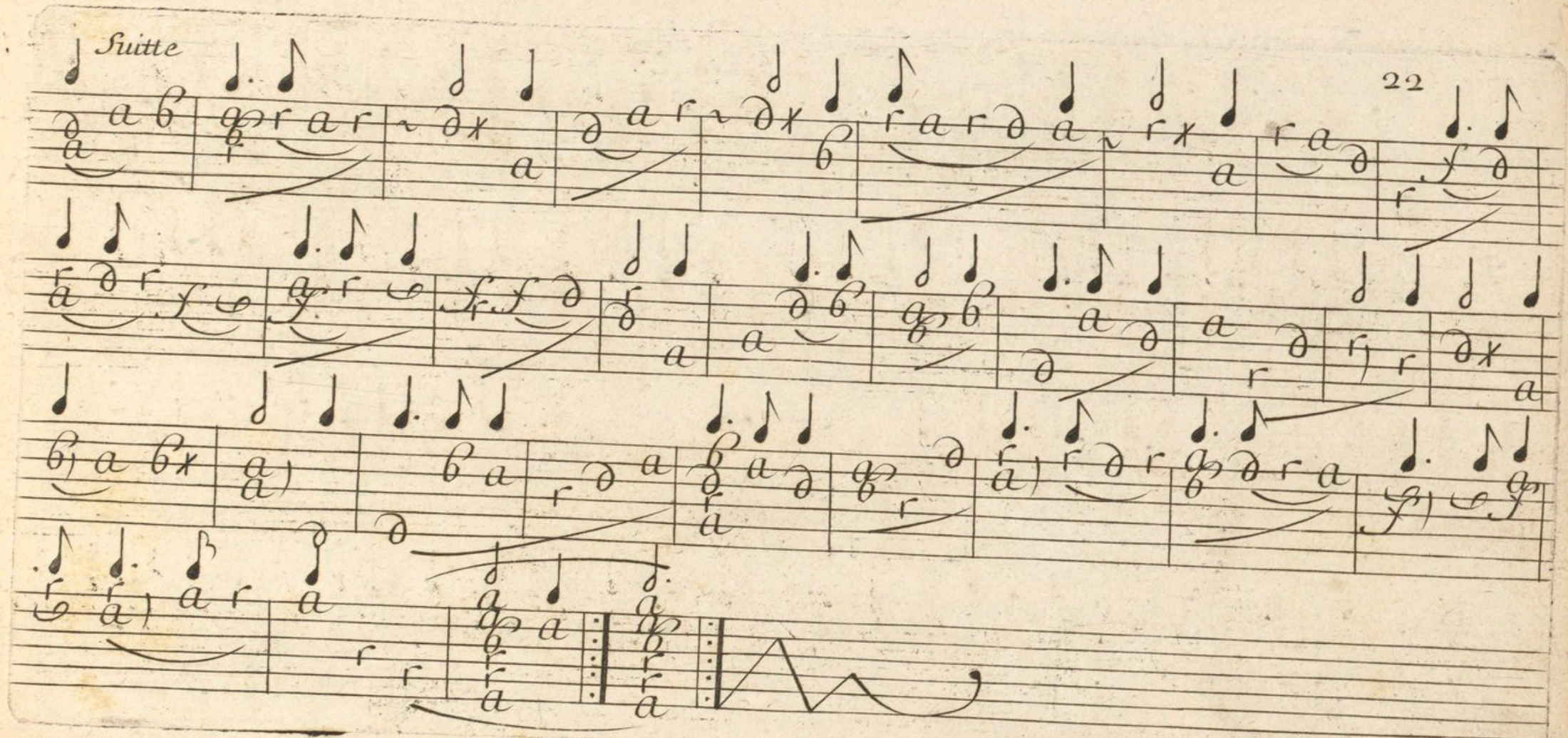

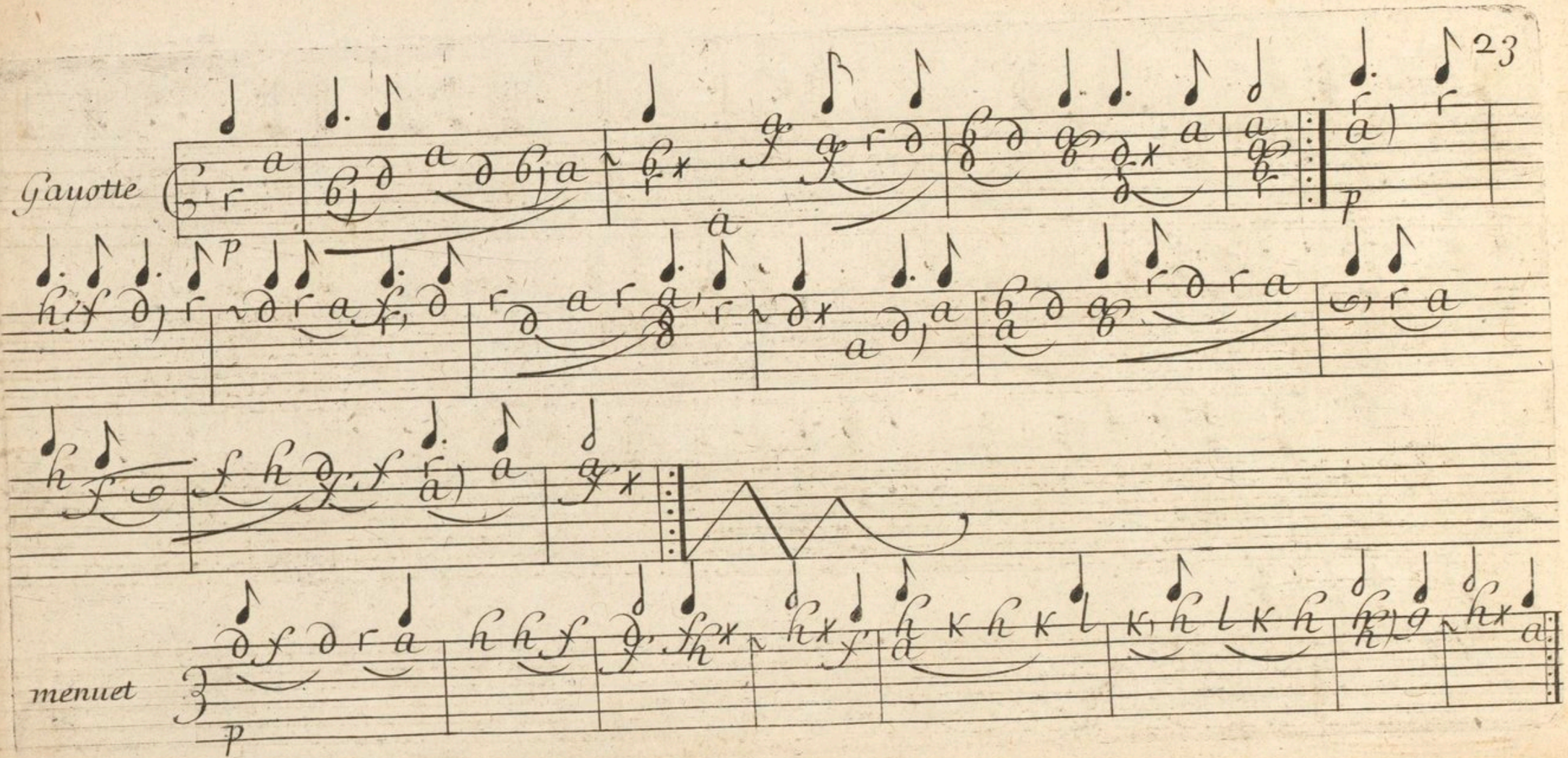
Gauotte
menuet

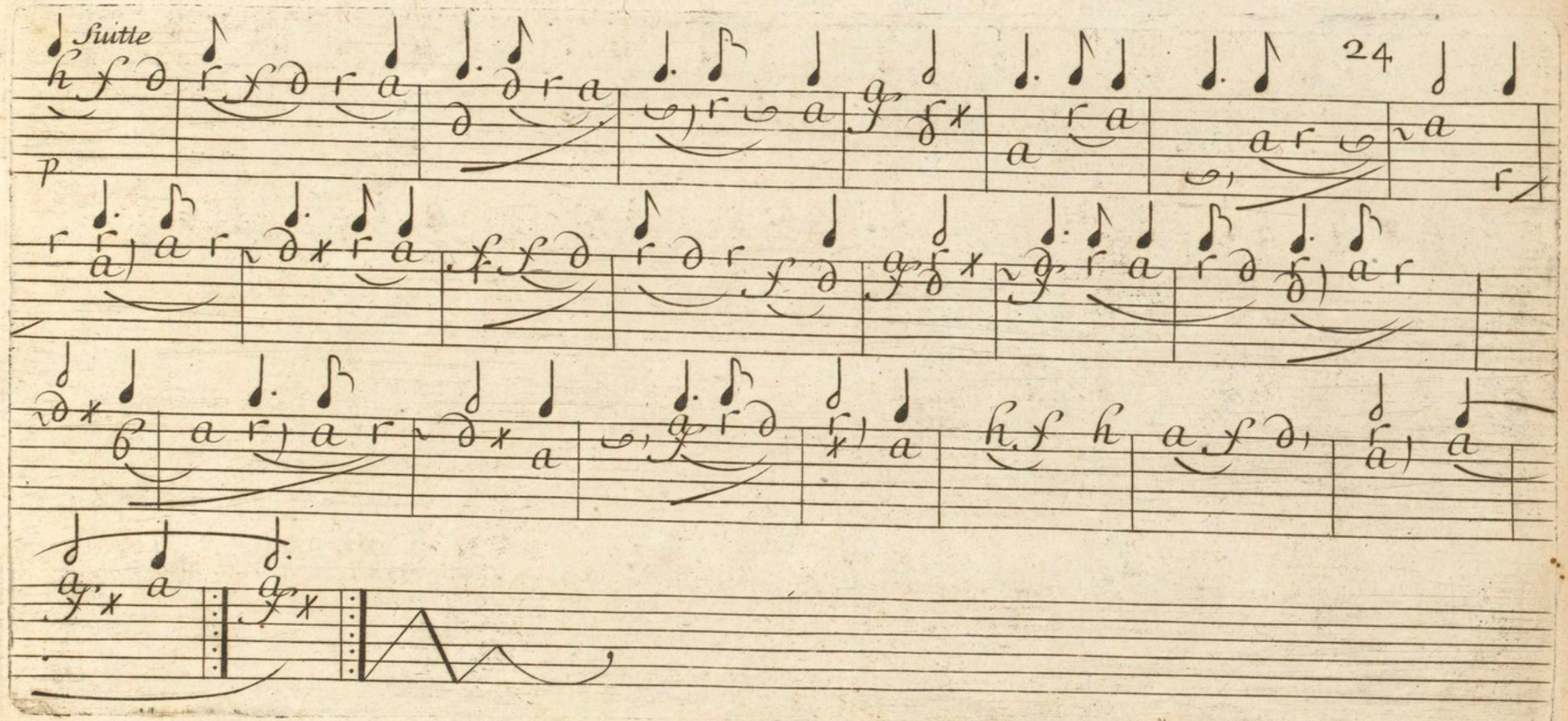
Suitte
24
p

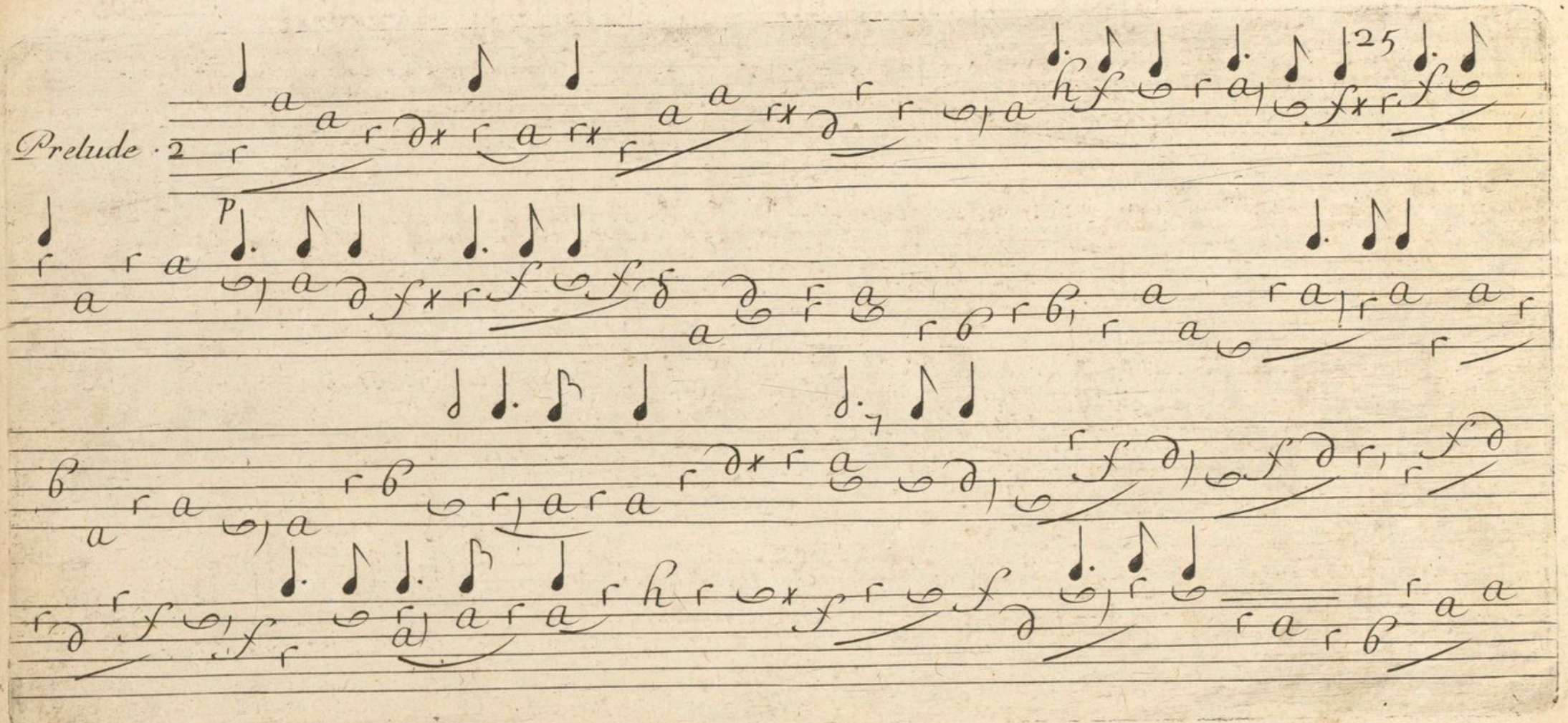
Prelude.

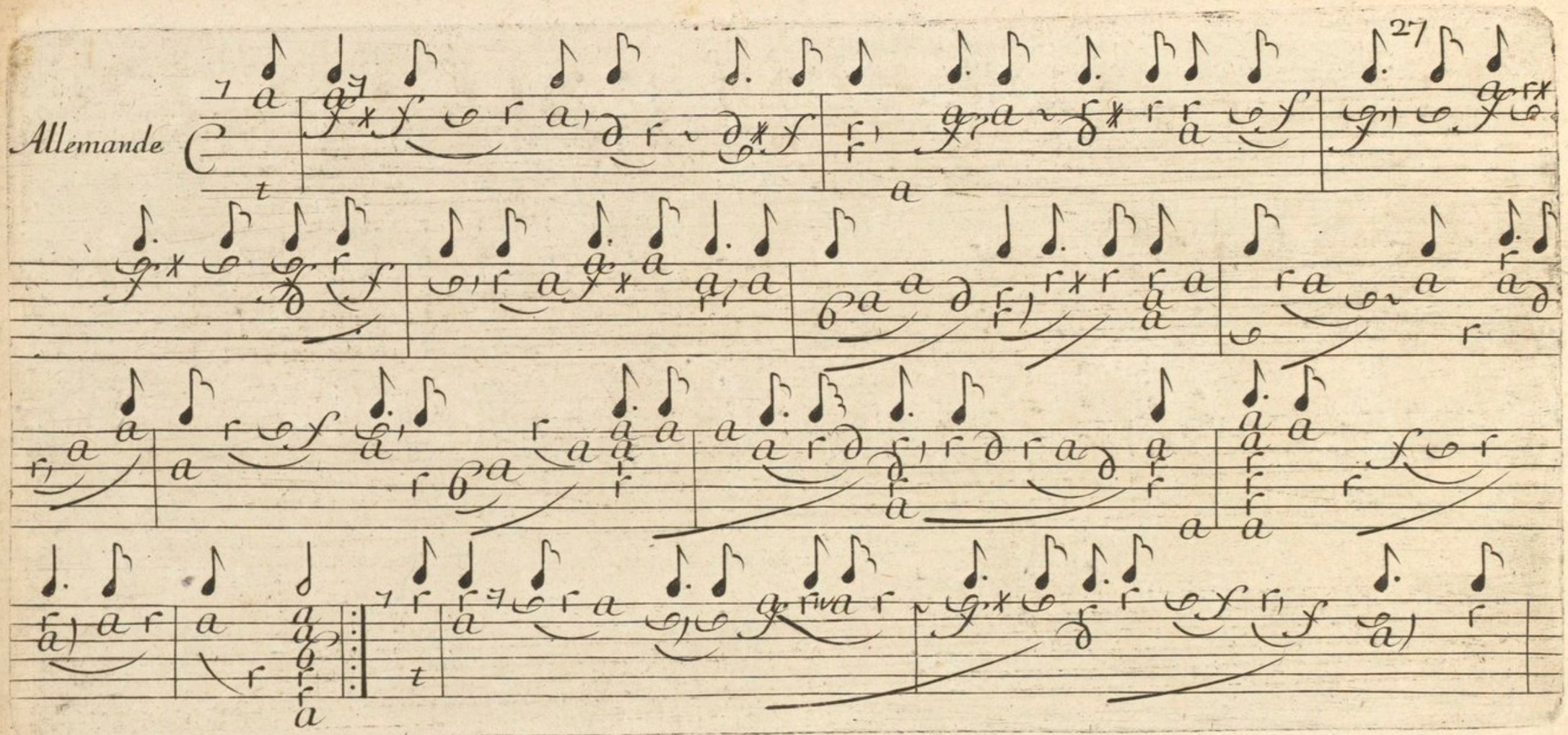
Allemande
27

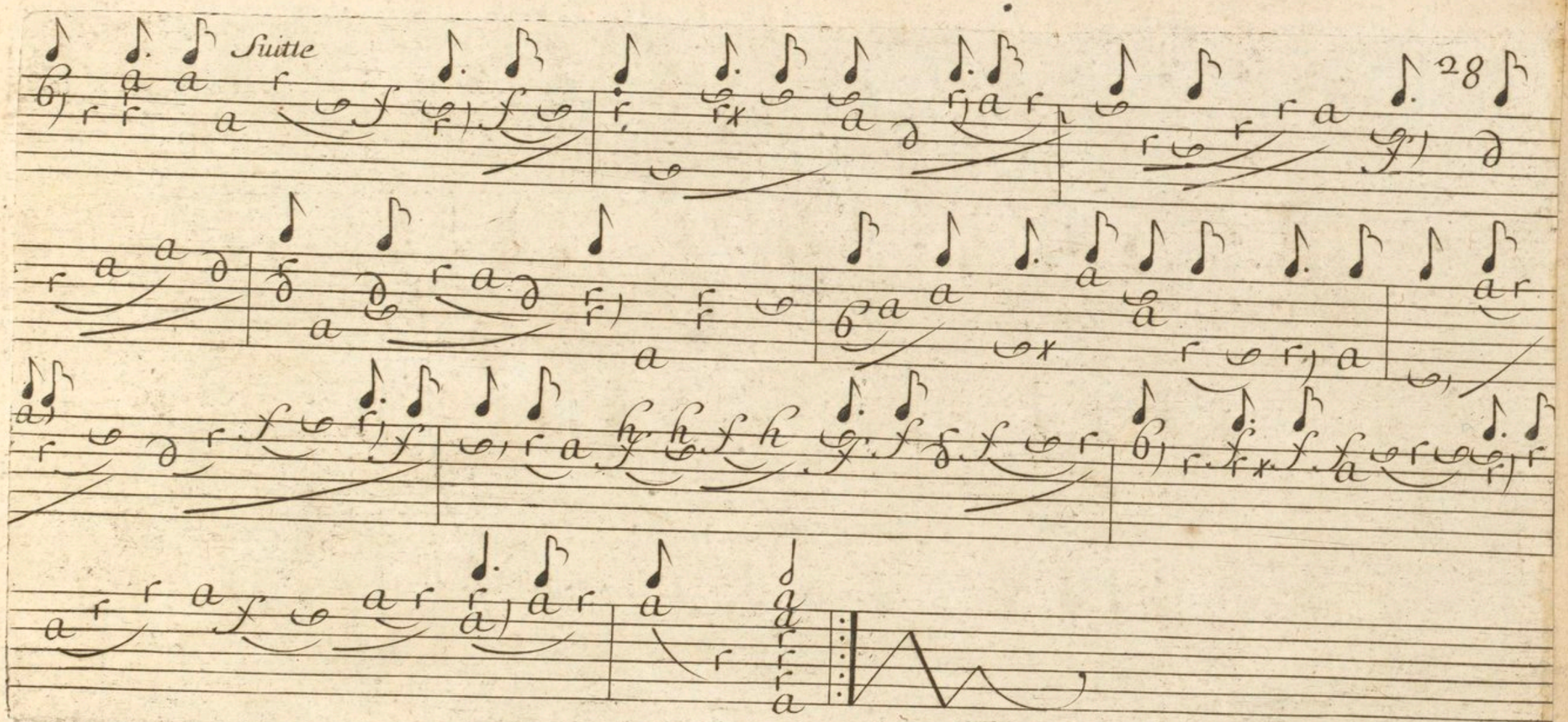
Suitte
28

Courante

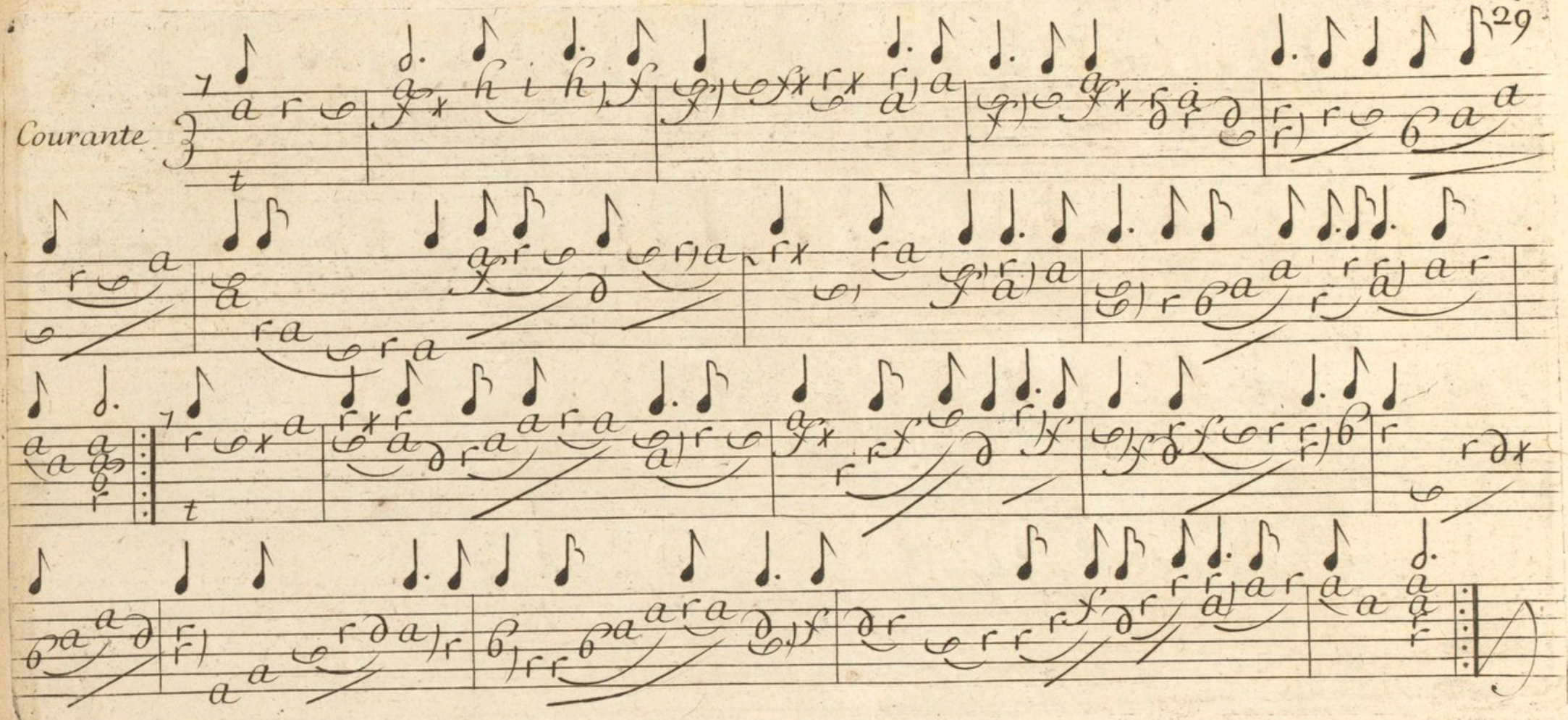

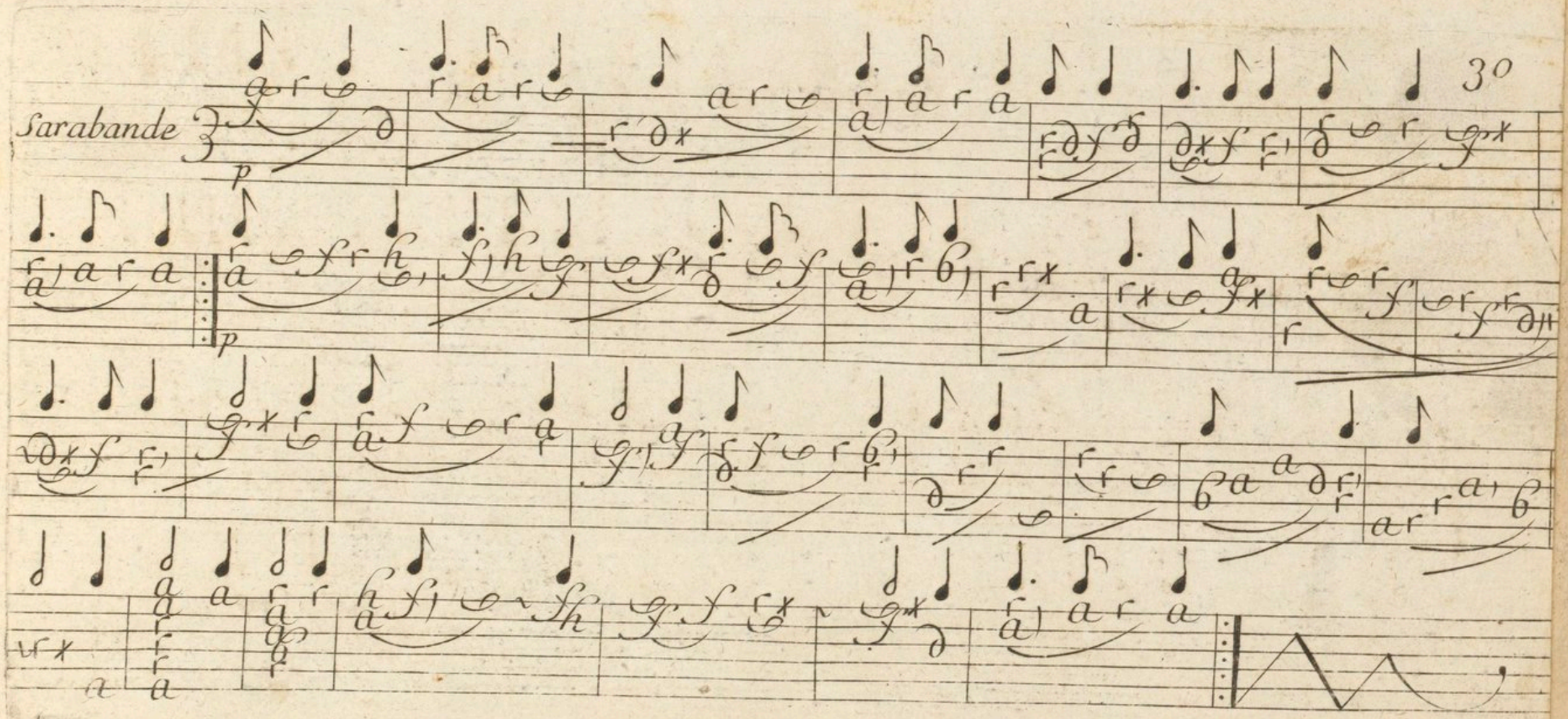
Sarabande
3o
p
p

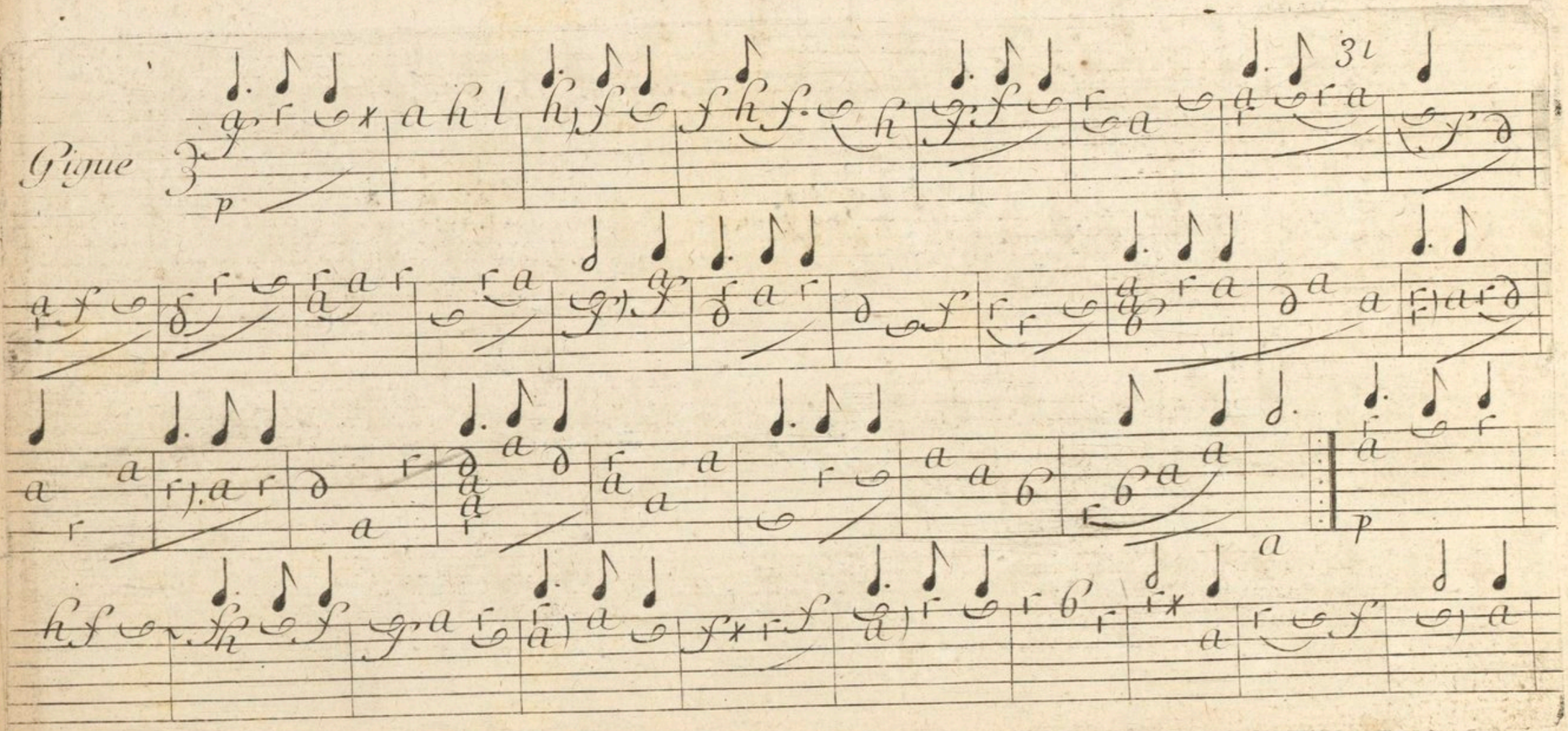
Gigue
p
3
3
p

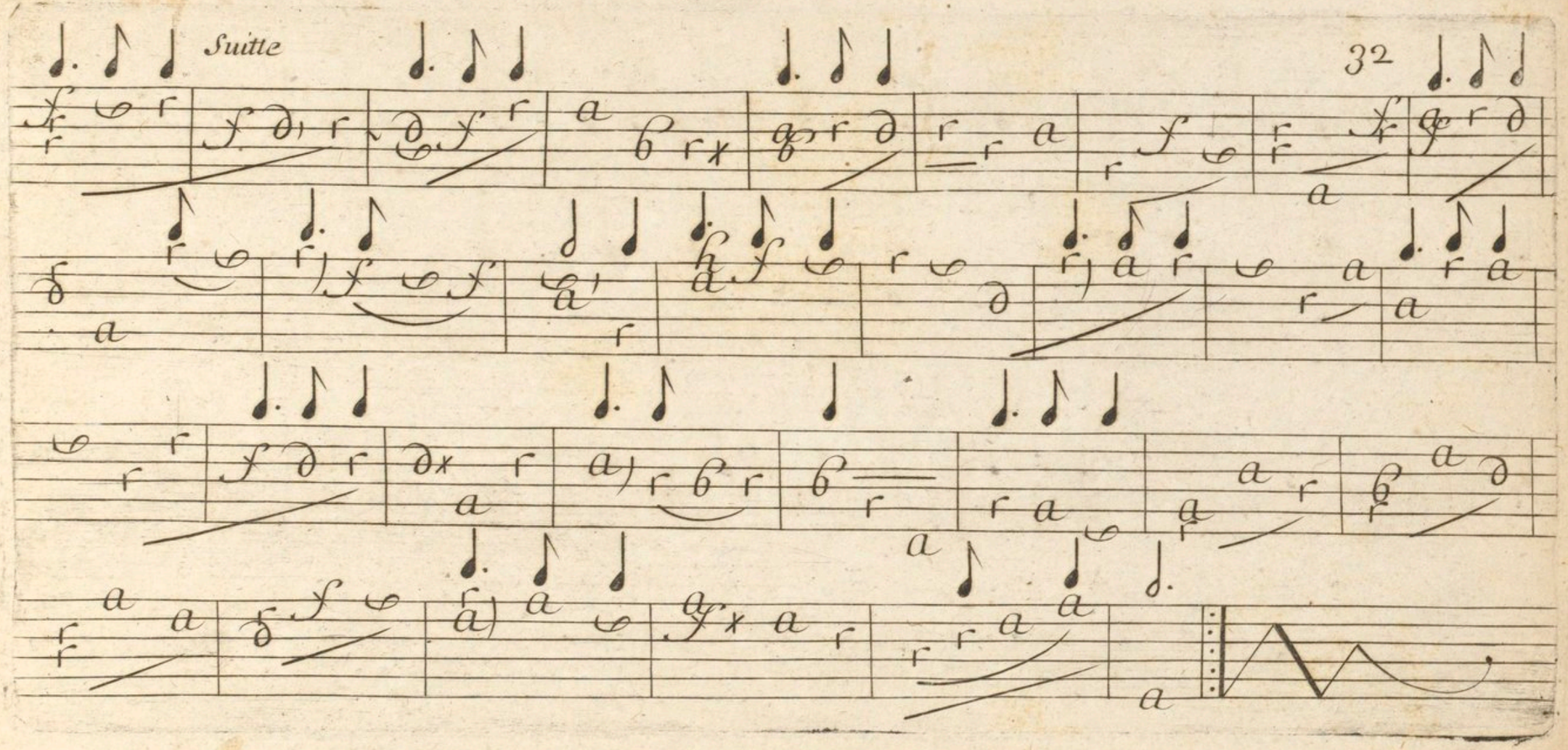

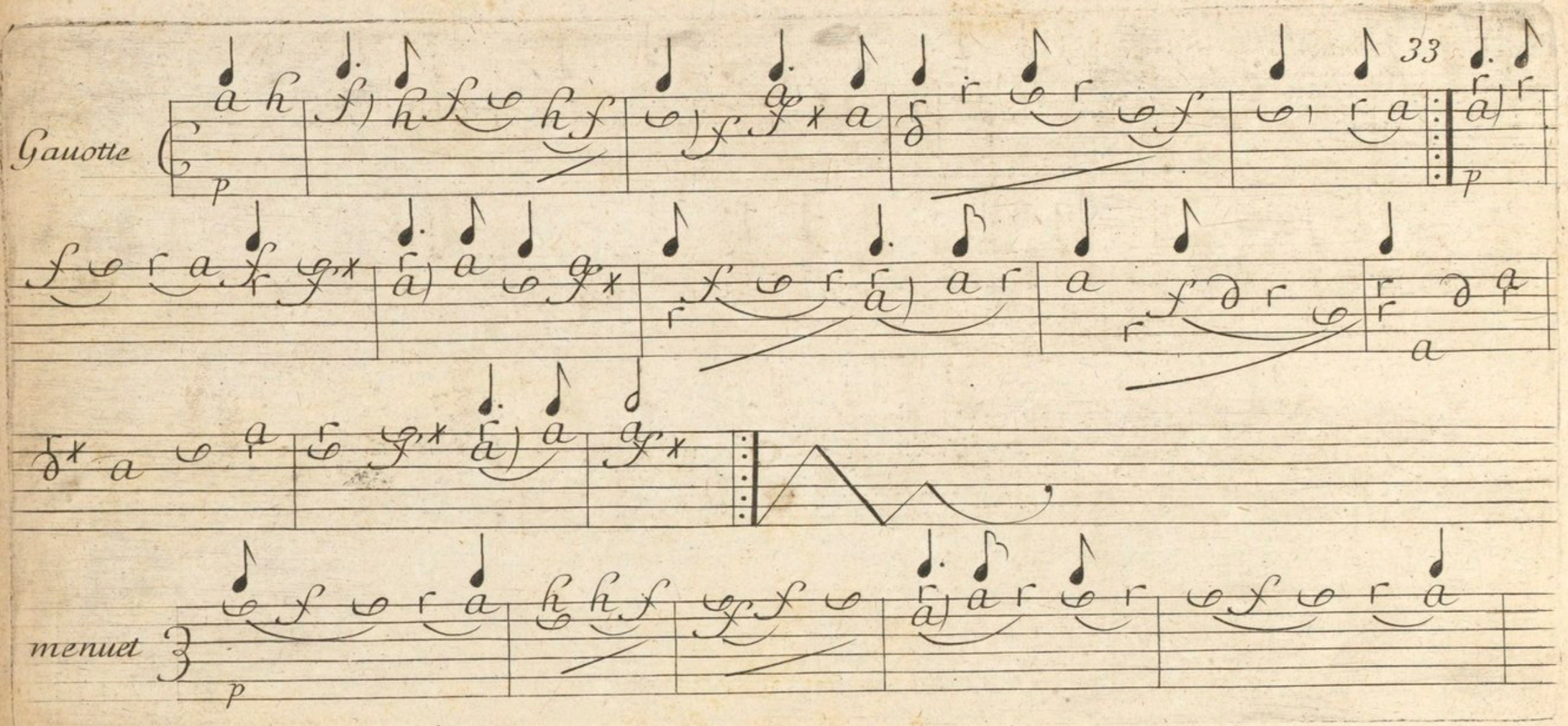
Gauotte
p
menuet
p

Suitte

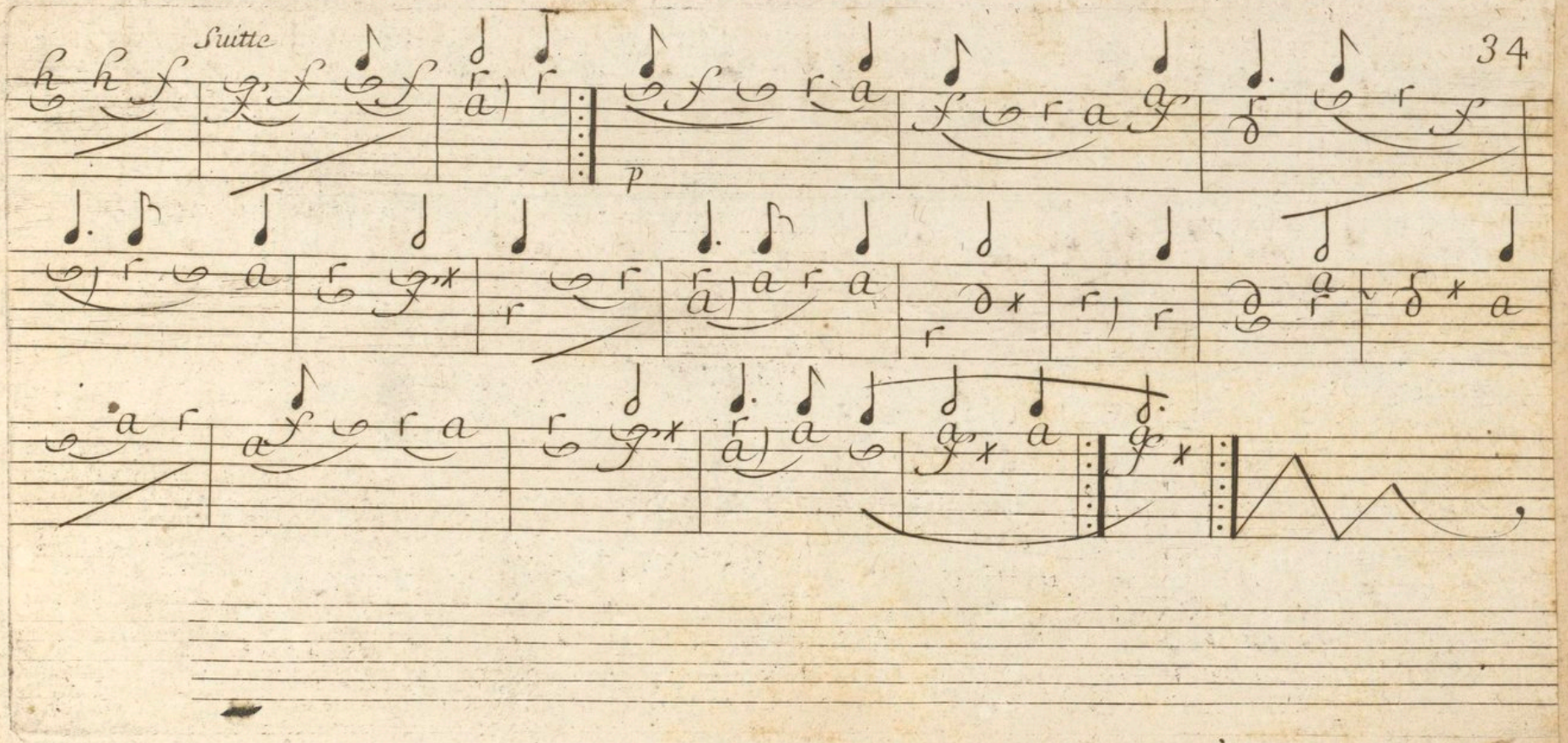

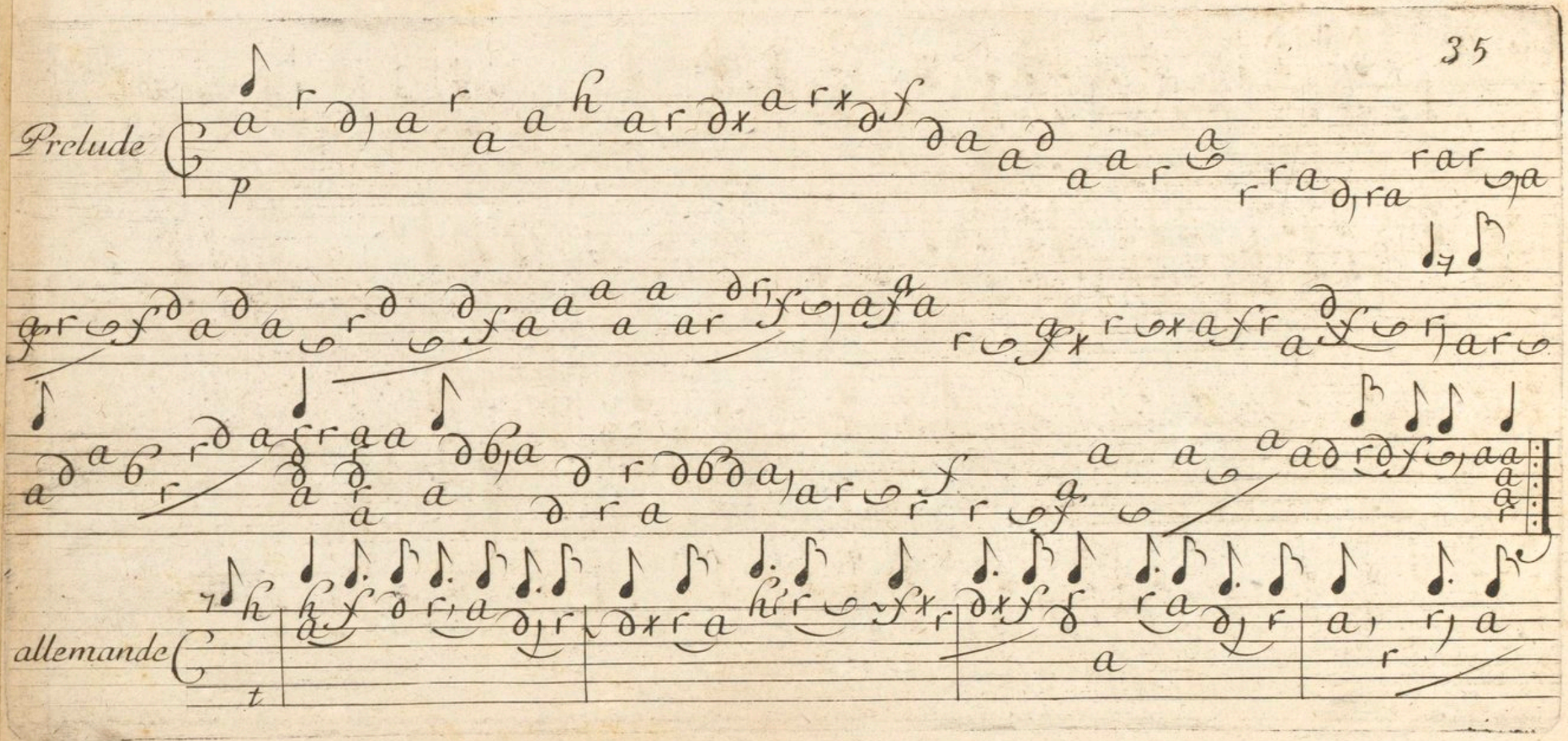
Prelude
allemande

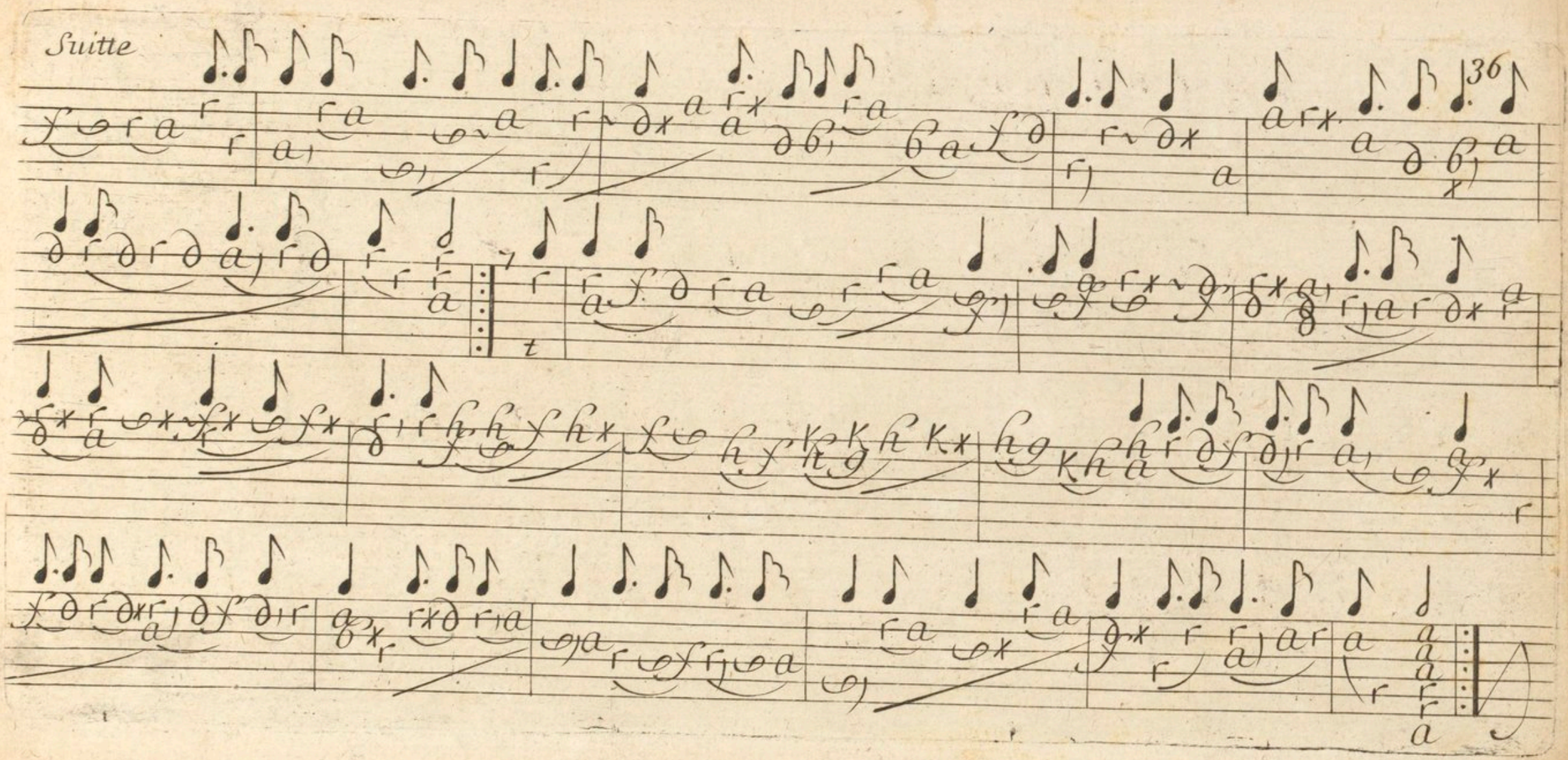
Suitte

Courante

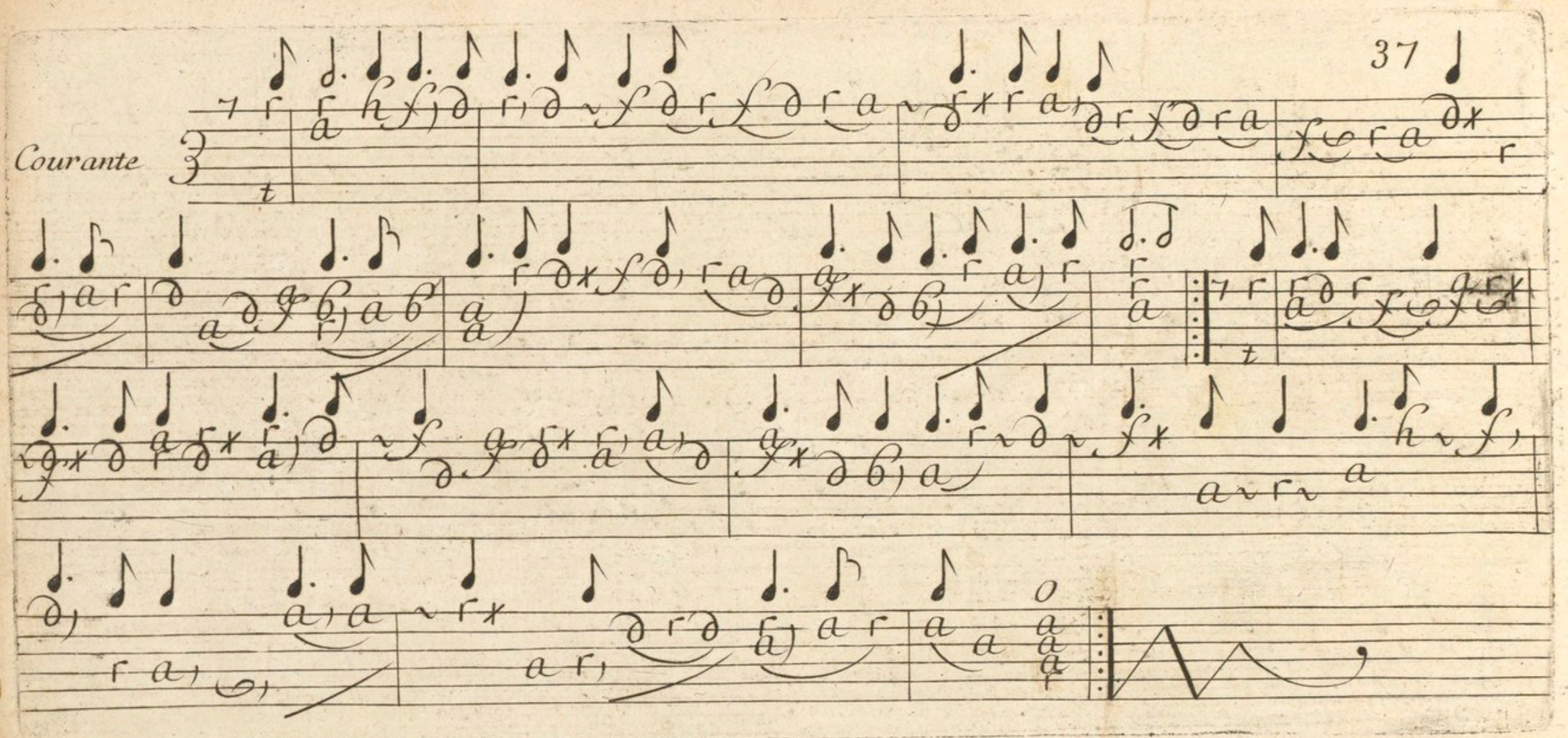

Sarabande

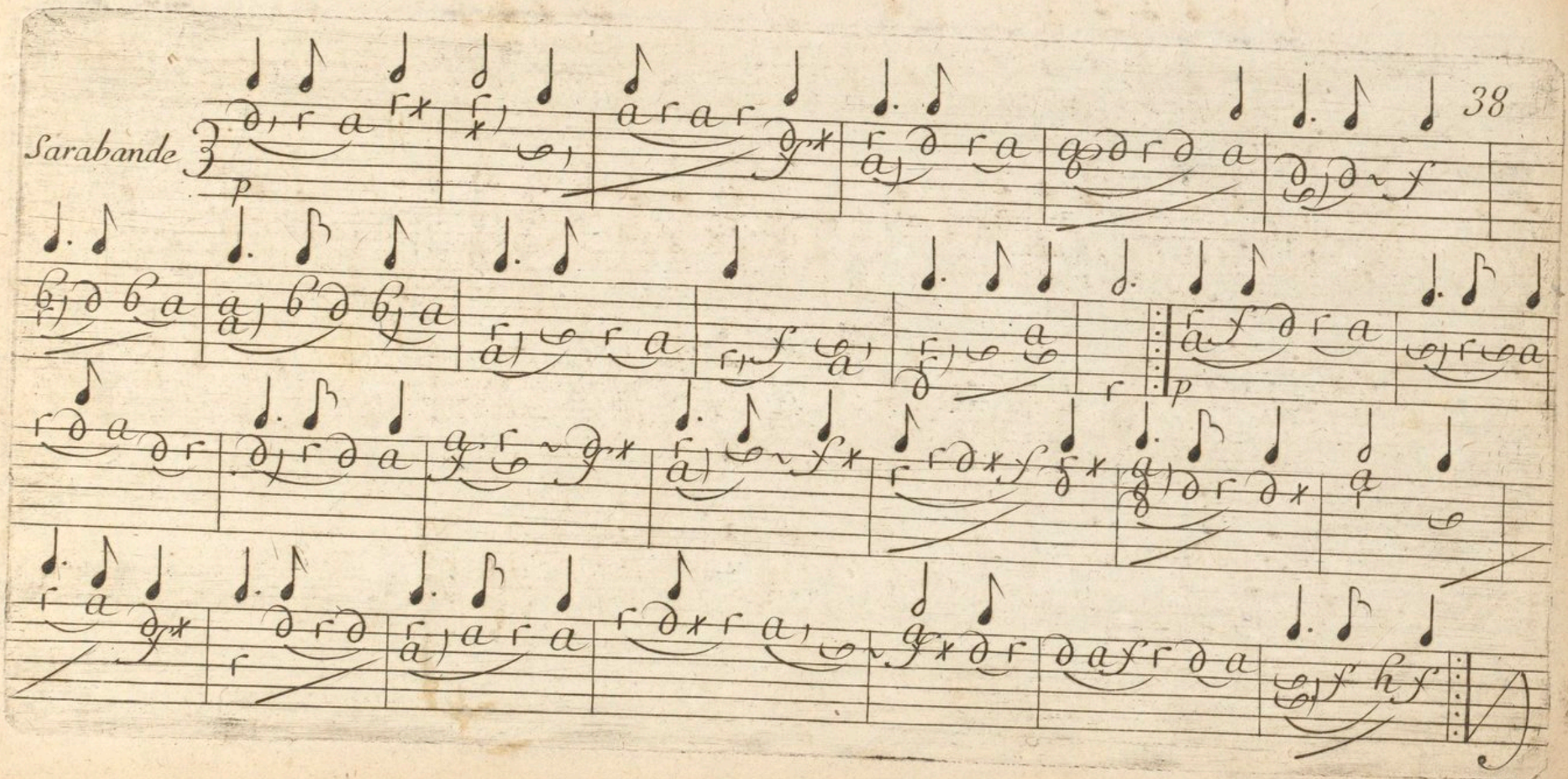

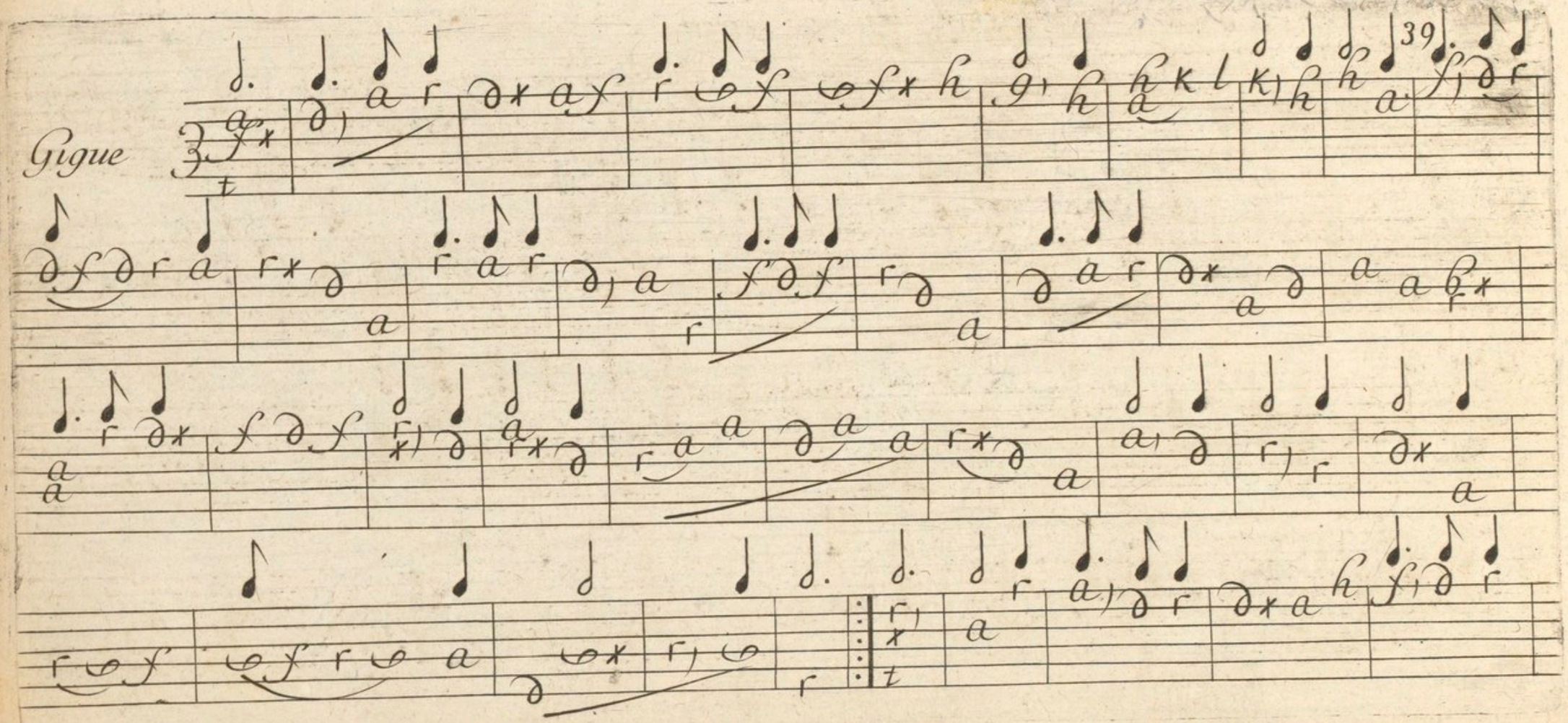
Gigue
39

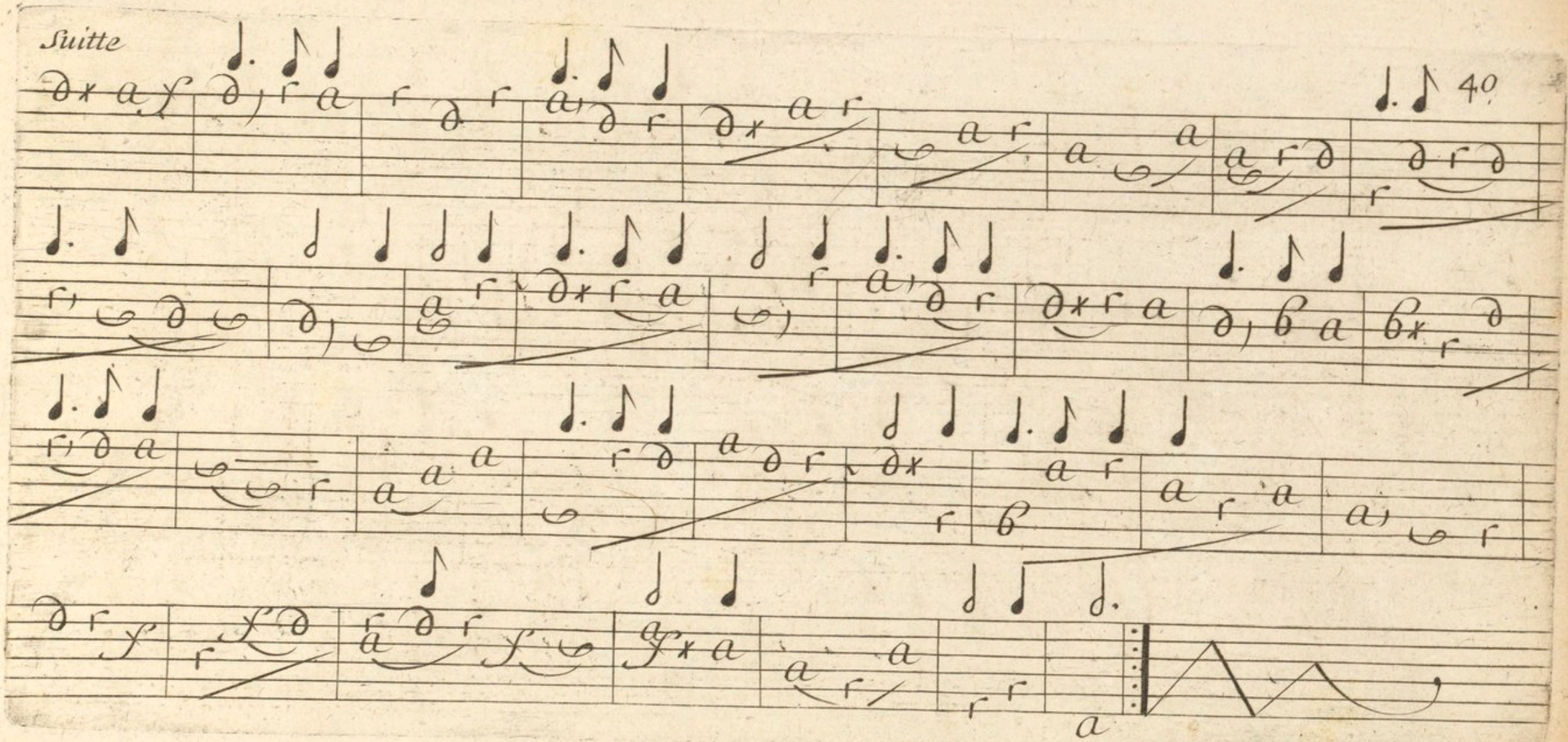
Suitte

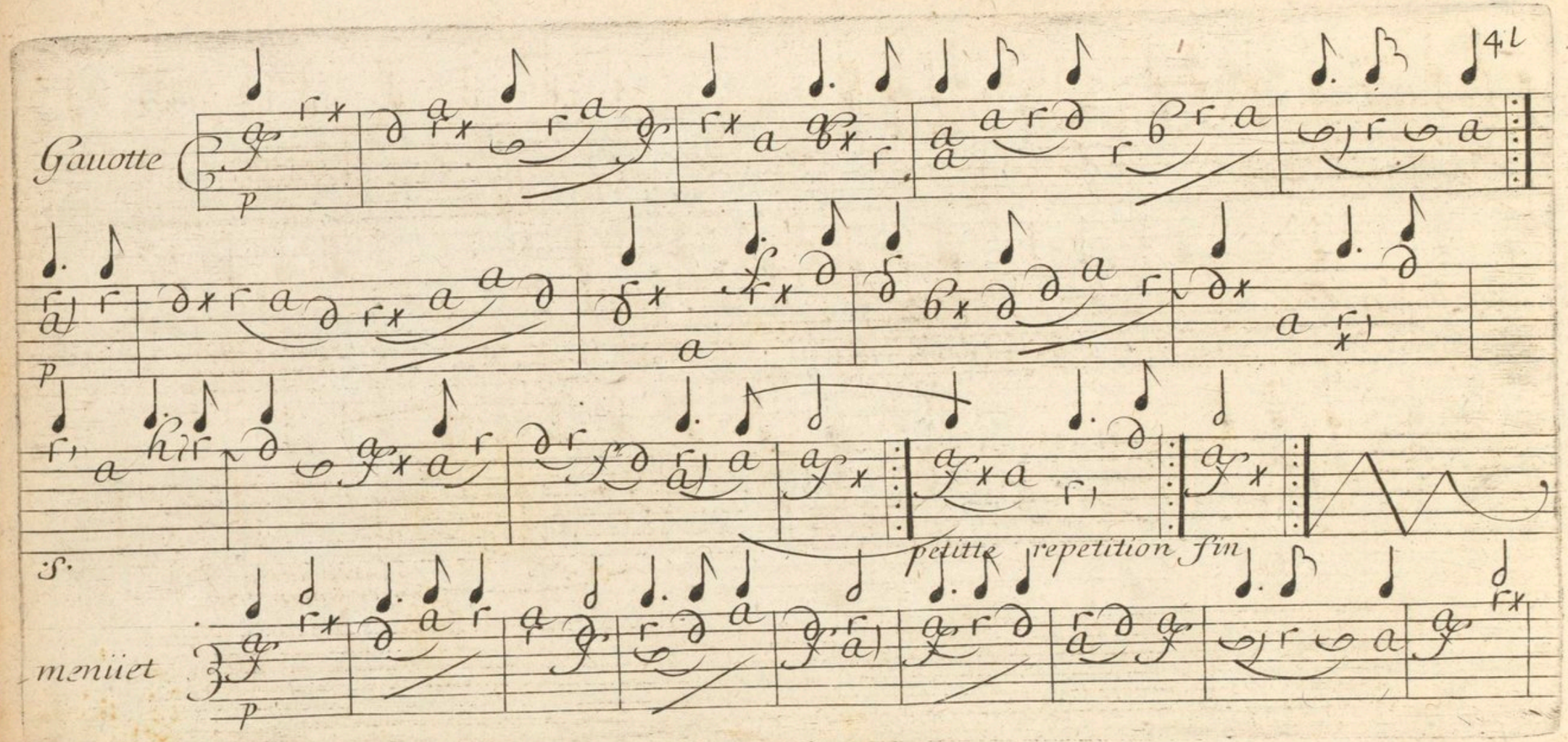
Gauotte
p
petitte repetition fin
meniiet
p

Suitte

repetition pour recomencer

fin

prelude

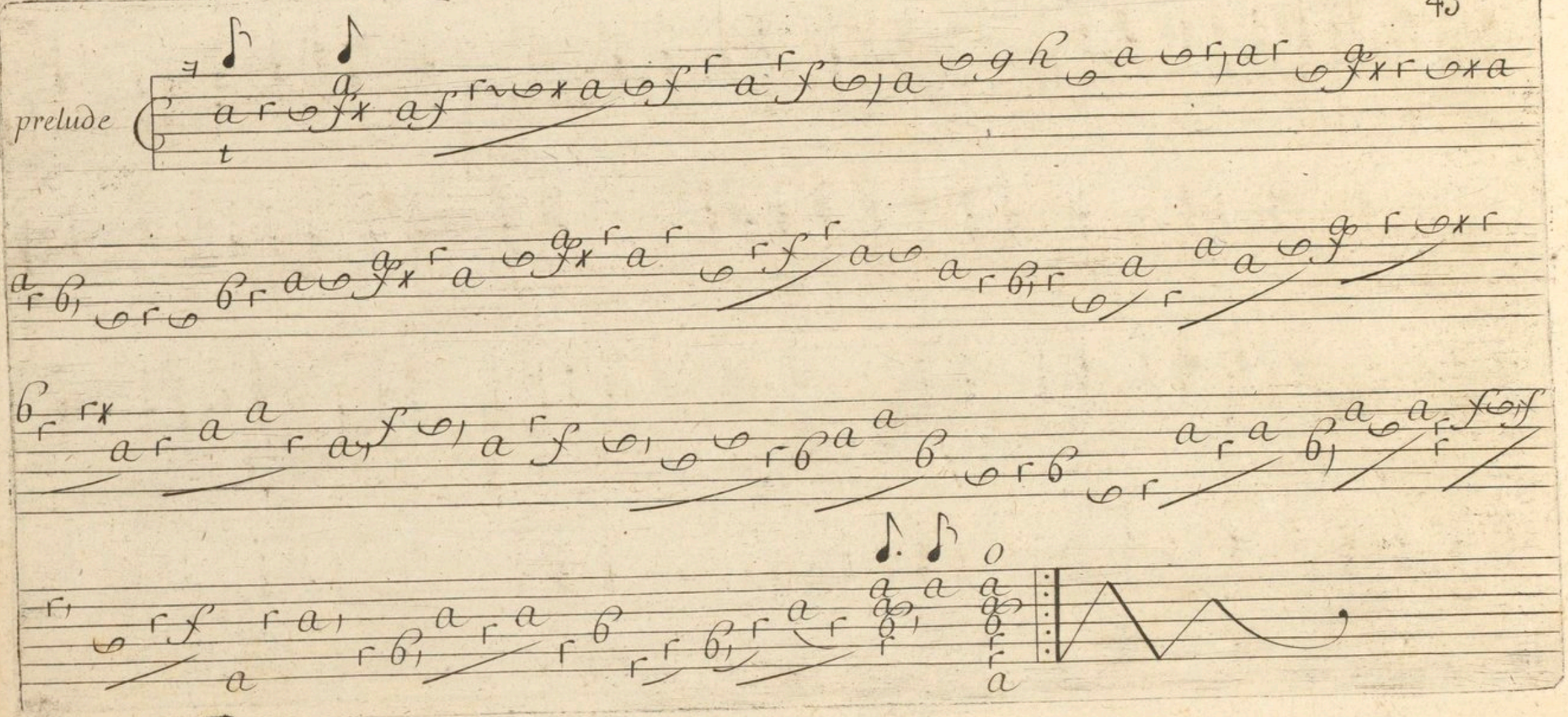

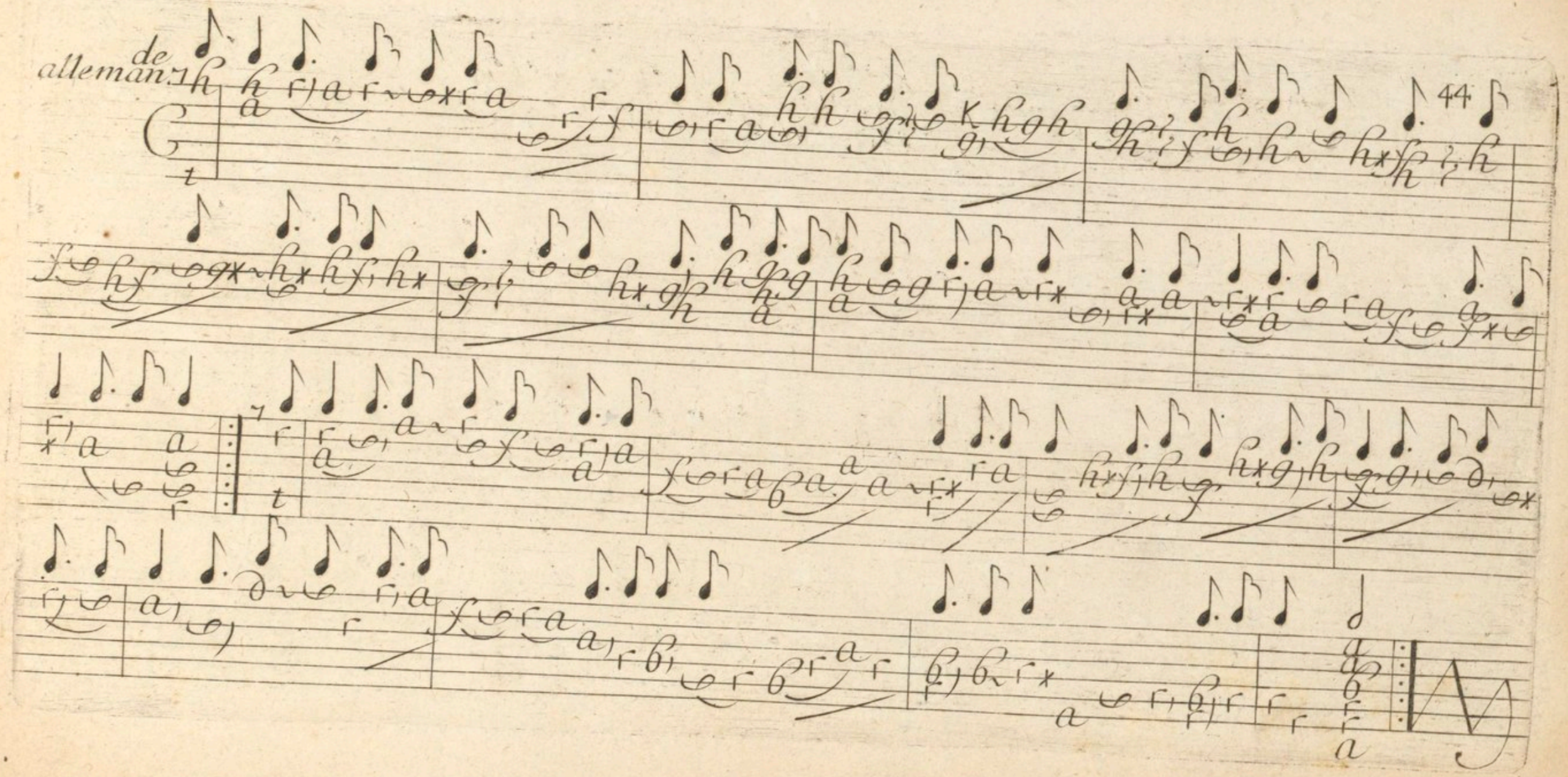
allemande
44

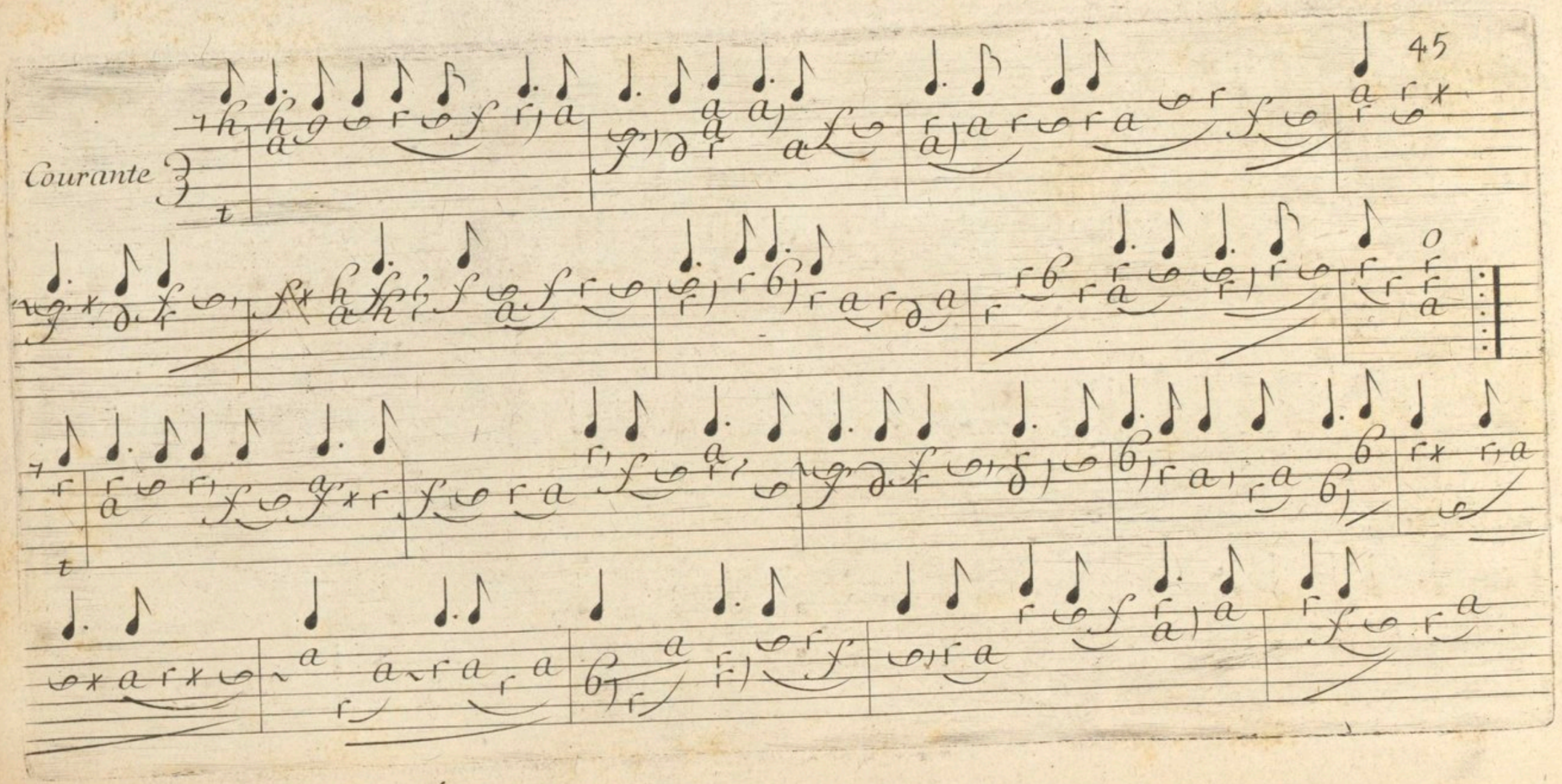
Courante
45

Suitte

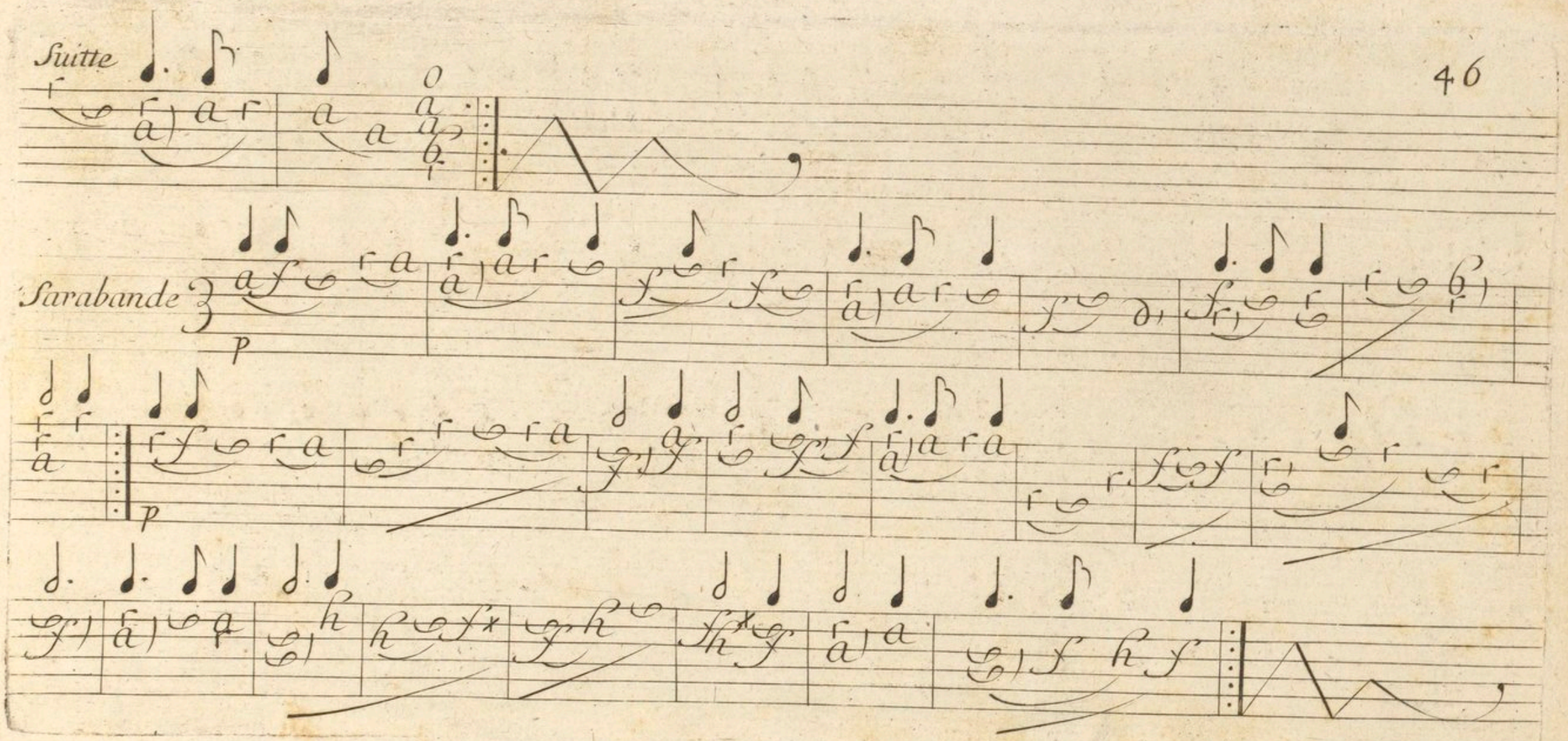

Gigue

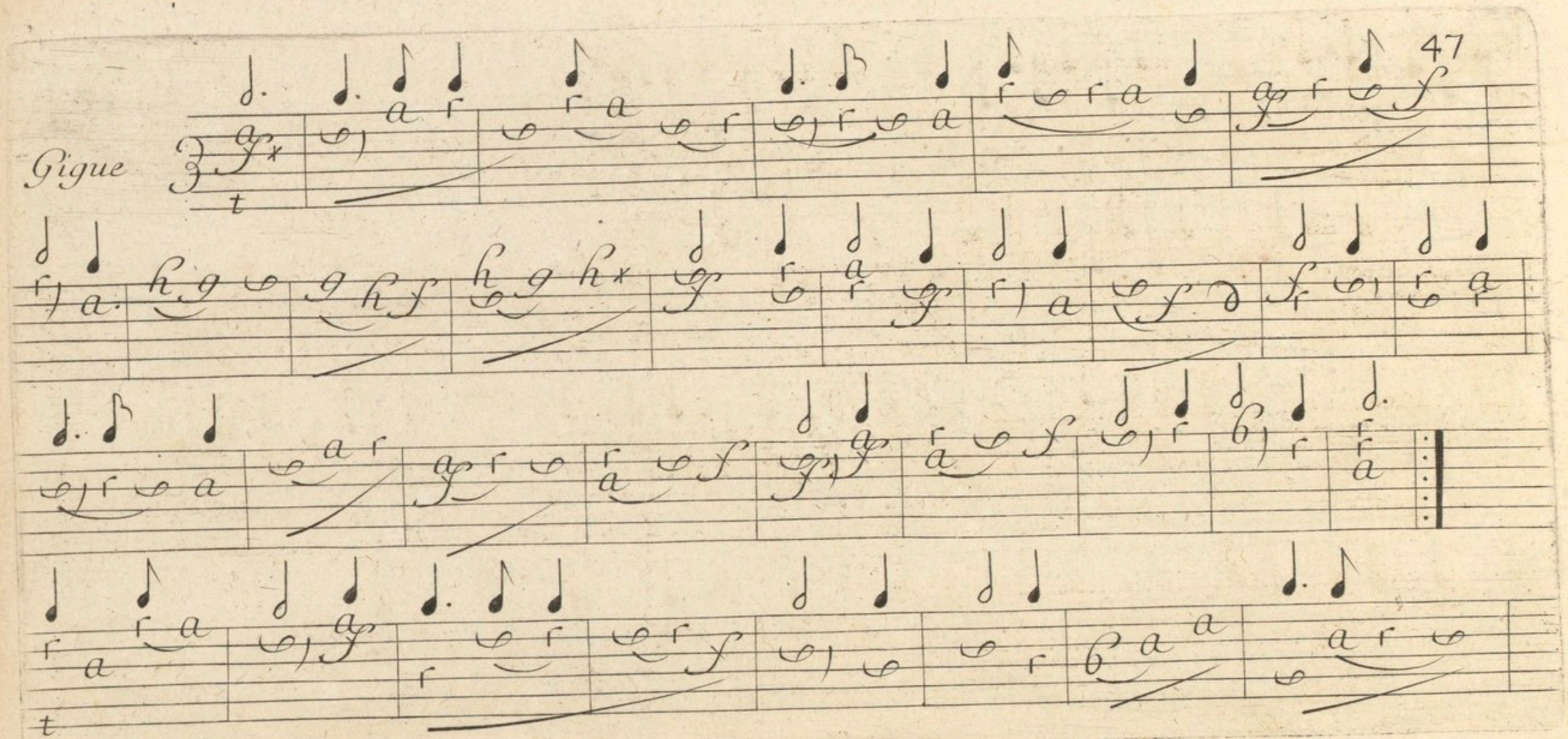

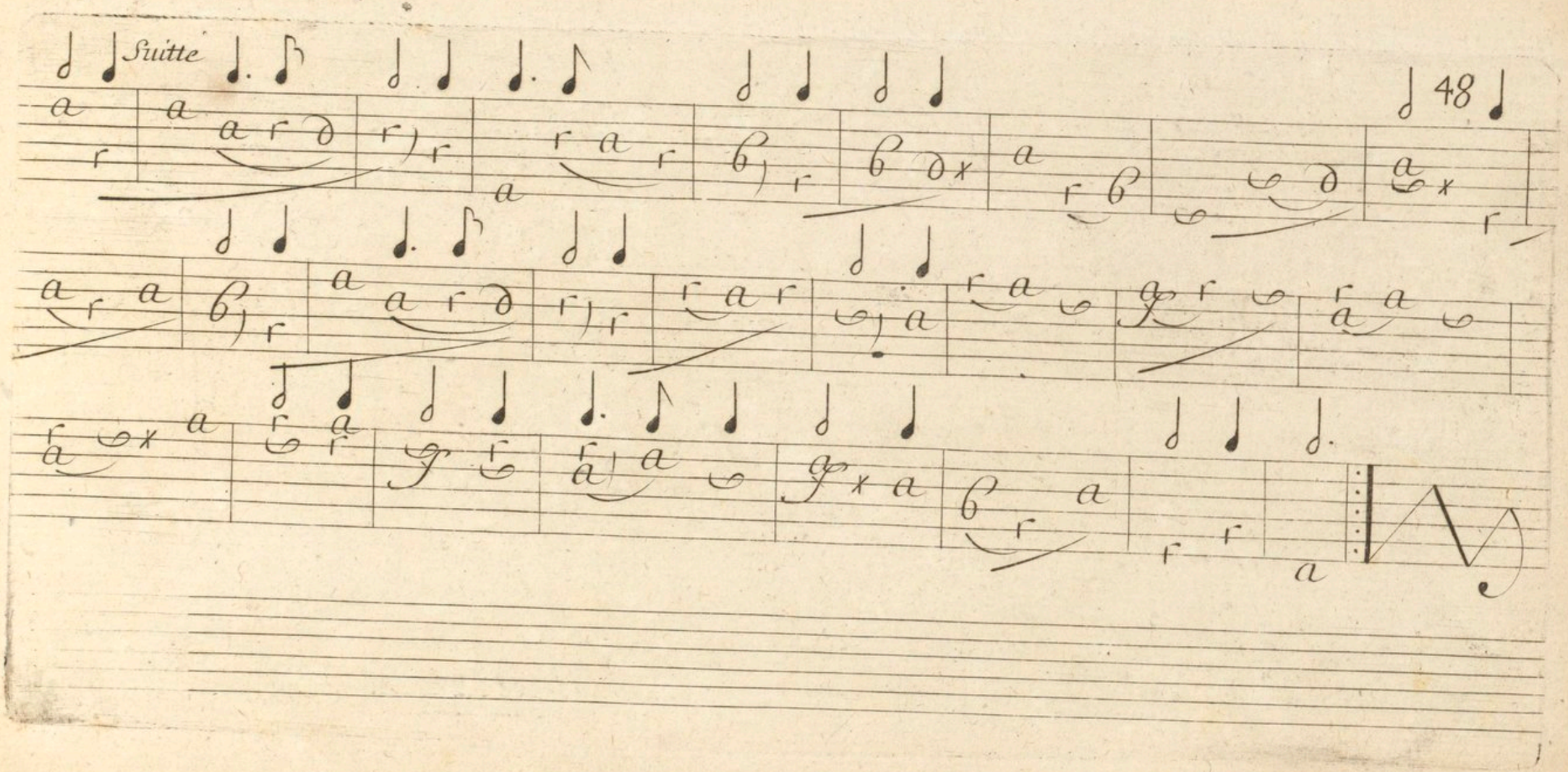
Suitte
48

Gauotte

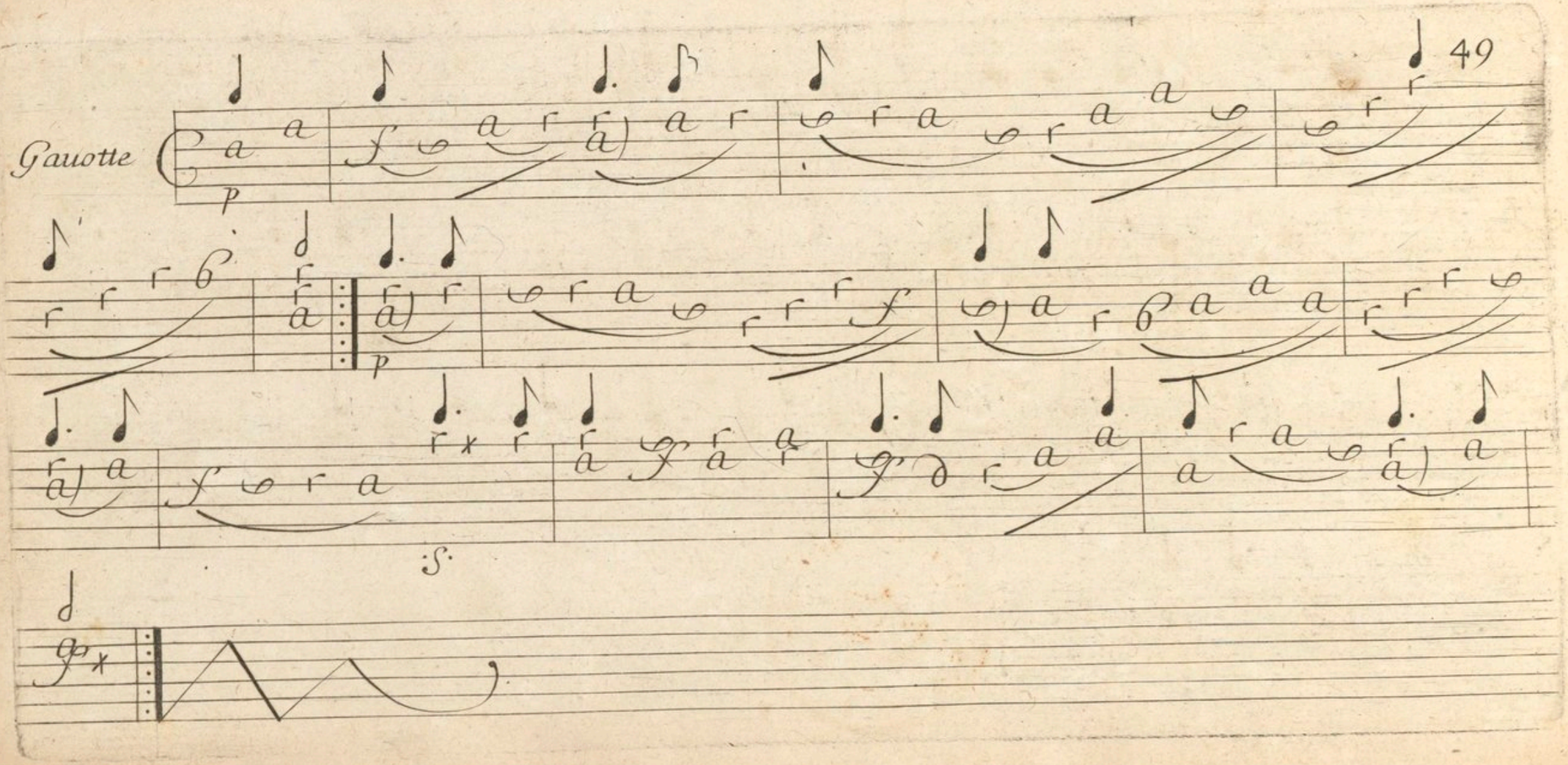

Menüet

BIBLIOTHEQUE ROYALE

INVENTAIRE
Vm 626

PIECES DE VIOLE